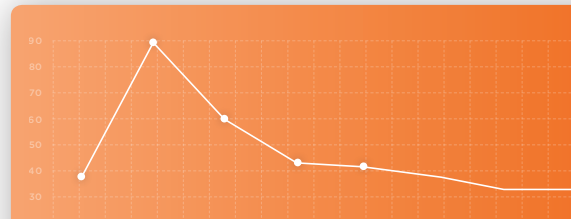
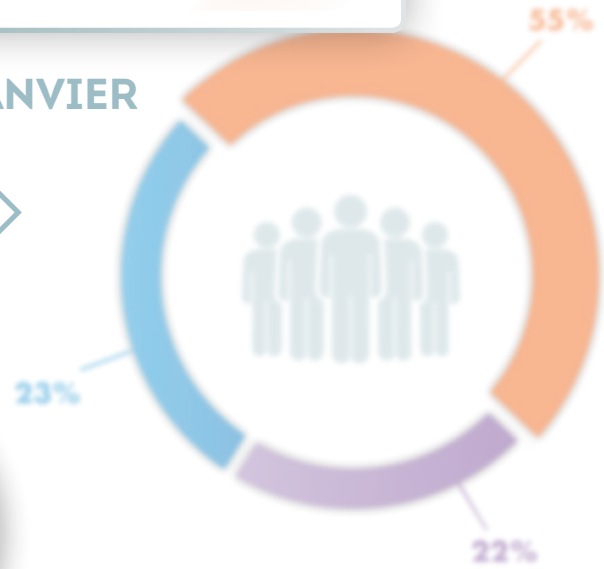
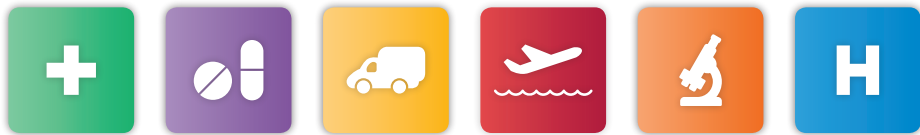


DÉMOGRAPHIE DES PHARMACIENS

PANORAMA AU 1^{ER} JANVIER

« 2019 »





DÉMOGRAPHIE DES PHARMACIENS

PANORAMA AU 1^{ER} JANVIER

《2019》



Avant-propos

ACTEURS INCONTURNABLES DU SYSTÈME DE SANTÉ, LES PHARMACIENS SONT PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT ET PERMETTRE UN ACCÈS FACILITÉ À DES SOINS DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ.

Face à des réformes significatives pour la profession qui comportent un impact non négligeable sur l'exercice pharmaceutique, mais aussi sur l'implantation des structures, il est important de disposer de données démographiques, afin de mieux anticiper les évolutions des différents métiers de la pharmacie. C'est dans cet esprit que l'Ordre national des pharmaciens dresse chaque année un panorama démographique.

Le renouvellement de la profession est assuré

En dix ans, le nombre d'inscrits au tableau de l'Ordre n'a cessé d'augmenter. 74 115 pharmaciens étaient ainsi inscrits en 2018, soit une augmentation de 1,9 % par rapport à 2008.

Stable depuis 2016, l'âge moyen des pharmaciens, tous métiers confondus, est de 46,7 ans. Les moins de 33 ans représentent aujourd'hui la tranche d'âge majoritaire. C'est au sein de la section des pharmaciens industriels (section B) que la moyenne d'âge est la plus basse (41,8 ans). Ce rajeunissement de la profession est également visible pour les pharmaciens de la distribution en gros (section C) qui ont moins de 45 ans à 51 %.

Même si le nombre de pharmaciens de plus de 56 ans atteint désormais 29,3 % des pharmaciens inscrits à l'Ordre, ce qui laisse présager un départ prochain important de ces pharmaciens à la retraite (42 % des radiations ont lieu entre 57 et 65 ans), la pyramide des âges laisse penser que le renouvellement est assuré. En effet, 81,3 % des nouveaux inscrits sont âgés de moins de 30 ans et les jeunes pharmaciens s'inscrivent de plus en plus tôt (+8,9 points s'inscrivent avant 25 ans, soit dès la sortie des études).

La pharmacie, une profession particulièrement féminine

La tendance déjà amorcée à la féminisation de la profession se confirme avec plus de 67 % de femmes en 2018 (+4,3 % depuis 2008). Elles sont majoritairement présentes en section D des pharmaciens adjoints d'officine et autres exercices (81 %), en section H des pharmaciens des établissements de santé (75 %) et dans les postes de pharmaciens adjoints de l'industrie (section B) (67 %).

La répartition hommes-femmes est plus équilibrée pour les titulaires d'officines (55 % de femmes) et en biologie médicale (59 % de femmes).

Un maillage territorial toujours harmonieux, favorisant la proximité

Le maillage territorial reste équilibré et harmonieux. En effet, pour 100 000 habitants, on recense en moyenne 32,4 officines et 7,3 laboratoires de biologie médicale, ainsi que 3,7 pharmacies à usage intérieur (PUI), favorisant l'accès aux produits de santé et aux examens en tout point du territoire. Les 536 établissements de la distribution en gros (section C) et leurs pharmaciens sont répartis sur l'ensemble du territoire pour assurer leurs missions de service public auprès des professionnels de la dispensation.

Des pharmaciens de plus en plus mobiles en 2018

On constate que peu à peu, la profession se réorganise autour des différents métiers de la pharmacie et devient plus mobile géographiquement.

Ainsi, ces dix dernières années le nombre d'inscriptions des titulaires d'officine diminue progressivement (-6,9 %) alors que l'on observe une augmentation des inscriptions d'adjoints en officine (+5,4 %) et un attrait de plus en plus important pour les métiers hospitaliers (+34,5 %) et industriels (+15,7 %).

Les flux intersections se concentrent entre les sections A et D. Les pharmaciens titulaires inscrits en section A et les pharmaciens adjoints d'officine inscrits en section D, au regard de leur importante population, représentent logiquement près de 80 % des flux intersections (69 % des changements de section se font de D vers A, 10 % de A vers D).

Cette mobilité est également présente dès la formation initiale. Le nombre de pharmaciens français ayant obtenu un diplôme étranger est cette année en hausse de 10 % par rapport à 2017 (805 inscrits). Ce qui montre la volonté des jeunes générations de s'orienter vers les professions pharmaceutiques malgré le numérus clausus.

Par ailleurs, 28 % des pharmaciens, une fois leur diplôme obtenu, n'hésitent pas à s'éloigner de leur lieu initial de formation pour exercer leur profession.

L'Outre-mer, quant à elle, attire de plus en plus de pharmaciens avec une progression importante du nombre d'inscrits au cours des dix dernières années (+20,5 %), en particulier pour les adjoints d'officine (+46 %) ou pour les postes en secteur hospitalier (+69 %).

En conclusion, les tendances déjà observées en 2017 se confirment : le maillage existant permet d'apporter au patient un service de qualité et de proximité avec des pharmaciens ancrés dans les territoires, dont le renouvellement et la mobilité sont assurés.

Carine Wolf-Thal

Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens



LES PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE AU 1^{ER} JANVIER 2019

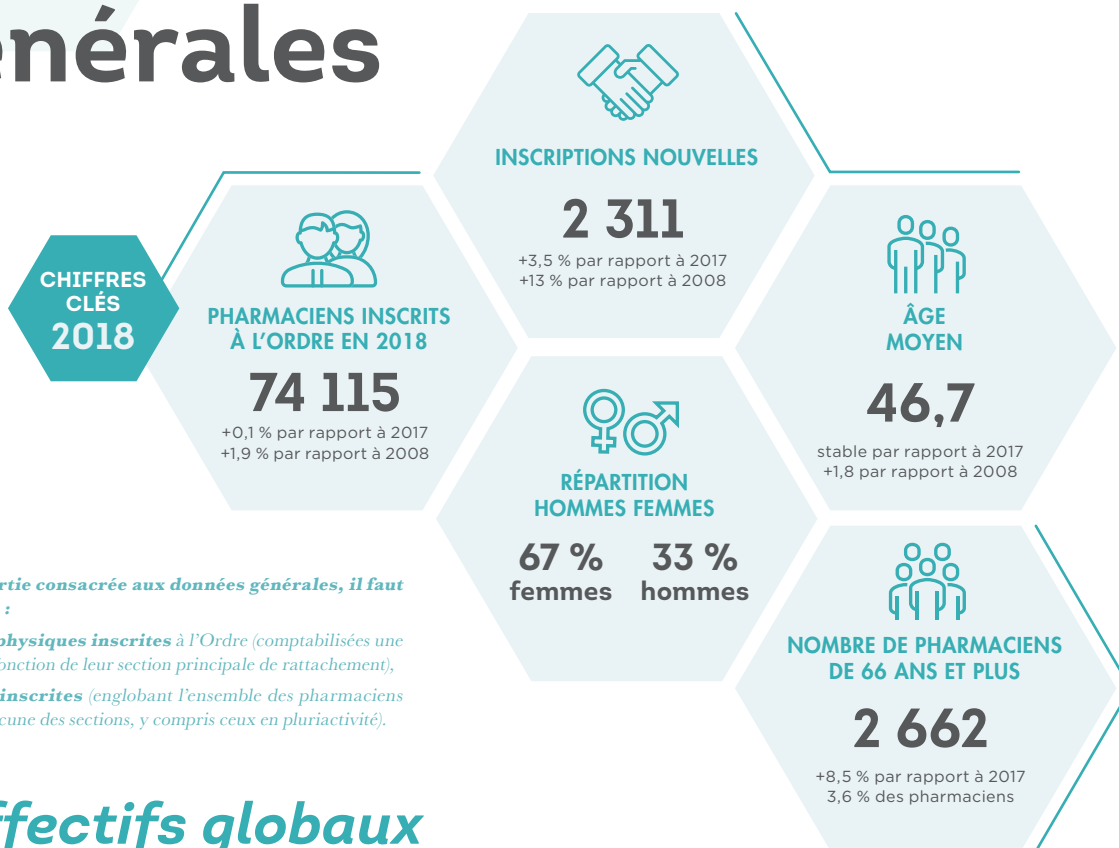
Données générales

1	Effectifs globaux	7
2	Dynamique de recrutement	9
3	Âge et renouvellement des générations de pharmaciens	15
4	Répartition des pharmaciens par nationalité et diplôme	21
5	Pharmaciens français diplômés en Union européenne	23

RÉPARTITION PAR SECTION

A	Les pharmaciens d'officine les pharmaciens titulaires	26
1	Les pharmaciens titulaires : géographie de l'exercice et recrutement	28
2	Les modes d'exploitation des officines	38
3	Présence pharmaceutique (titulaires + adjoints)	41
D	Les pharmaciens d'officine les pharmaciens adjoints et autres exercices	46
1	Répartition territoriale	48
2	Répartition par fonction	50
3	Évolutions	54
H	Les pharmaciens des établissements de santé	56
1	Répartition des effectifs par secteur - type d'emploi et territoire	58
2	Répartition des effectifs par fonction	61
G	Les pharmaciens biologistes	62
1	Répartition des effectifs	65
2	Les structures juridiques	68
C	Les pharmaciens de la distribution en gros	74
1	Répartition territoriale	76
2	Répartition par fonction	77
3	Évolutions	81
B	Les pharmaciens de l'industrie	82
1	Répartition par région	84
2	Répartition par fonction	85
3	Évolutions	86
E	Pharmaciens des départements et collectivités d'outre-mer	90
1	Effectifs par métier et par territoire	92
2	Les pharmaciens du médicament	94
3	La biologie	95

Données Générales



Dans cette partie consacrée aux données générales, il faut distinguer les :

- **personnes physiques inscrites** à l'Ordre (comptabilisées une seule fois en fonction de leur section principale de rattachement),
- **personnes inscrites** (englobant l'ensemble des pharmaciens gérés par chacune des sections, y compris ceux en pluriactivité).

1 Effectifs globaux

En France métropolitaine, l'inscription à l'Ordre national des pharmaciens s'effectue par métier, dans les différentes sections (A, B, C, D, G et H) représentant respectivement les pharmaciens titulaires d'officine, l'industrie pharmaceutique, la distribution en gros, les pharmaciens adjoints d'officine et exercices divers, les biologistes médicaux et les pharmaciens d'établissements de santé.

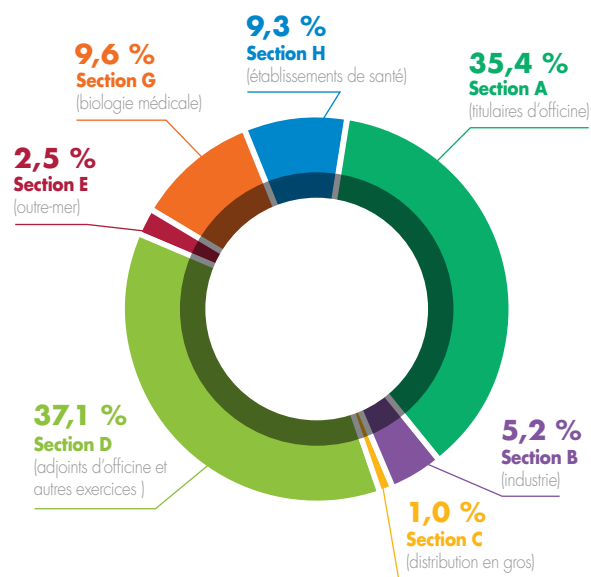
La section E représente les pharmaciens exerçant dans les départements, régions, et collectivités d'Outre-mer, tous métiers confondus.

En 2018, le nombre de pharmaciens inscrits à l'Ordre, recensés selon leur activité principale (personnes physiques), a légèrement augmenté (+0,1 % par rapport à 2017) : 74 115 ont été dénombrés, contre 74 043 l'an passé.

Pour l'activité ordinale, cela correspond à un effectif administré de 75 460 professionnels, certains pharmaciens en pluriactivité ayant la possibilité d'être inscrits simultanément au tableau de plusieurs sections.

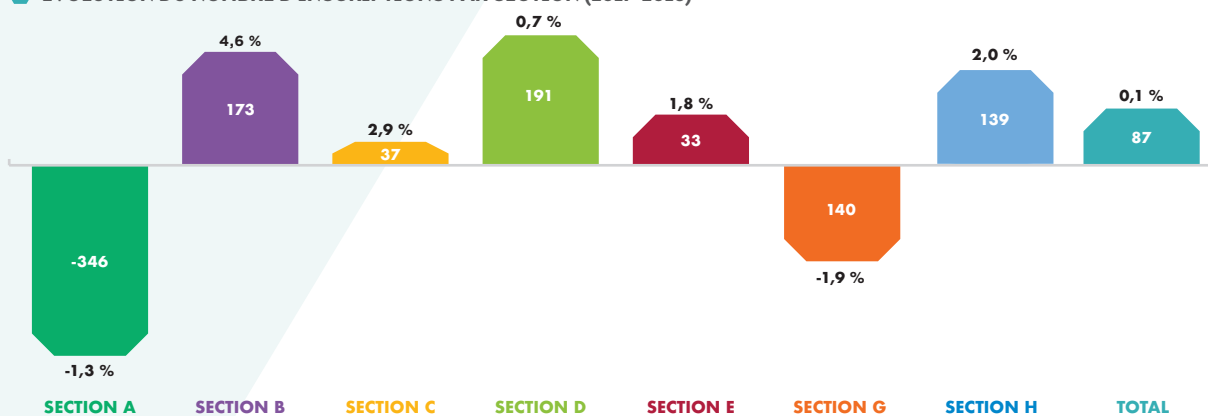
Près de trois-quarts des pharmaciens exercent dans les officines. Les laboratoires de biologie médicale et les établissements de soin attirent respectivement 9,6 % et 9,3 % des professionnels.

● RÉPARTITION DES PHARMACIENS PAR SECTION (personnes physiques)*

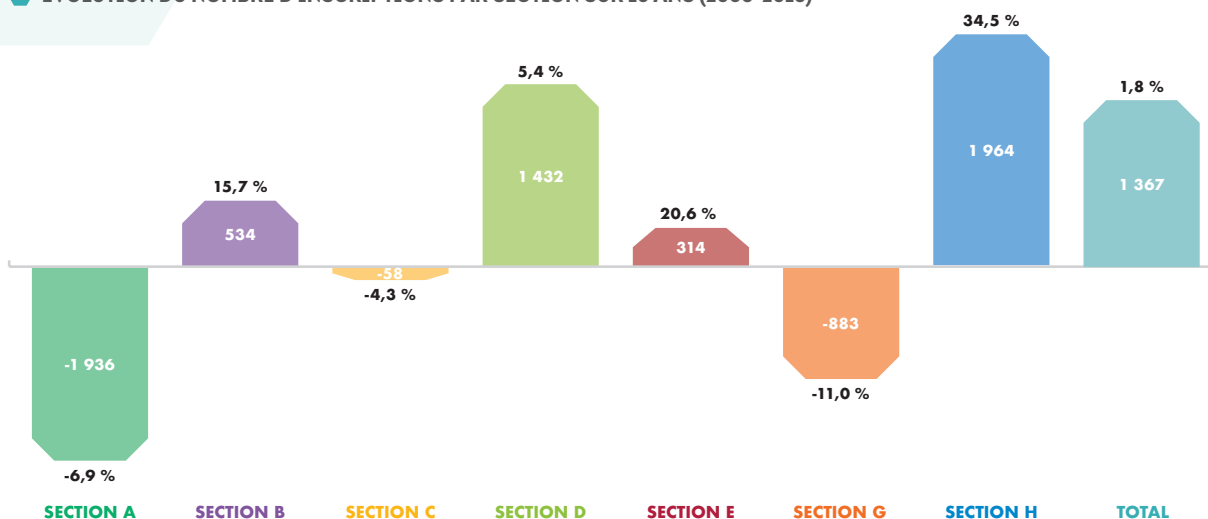


En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100 % dans les graphiques de ce panorama.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS PAR SECTION (2017-2018)



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS PAR SECTION SUR 10 ANS (2008-2018)



La population des pharmaciens libéraux continue sa restructuration depuis 10 ans.

● **Confirmant la baisse** débutée il y a 10 ans, la restructuration du réseau officinal entraîne une diminution de près de 7 % des inscrits en section A depuis 2008. Cette année, cette baisse est de 1,3 % (soit 348 inscriptions en moins).

● **Les sections B et H**, plus attractives chez les jeunes pharmaciens depuis 10 ans se stabilisent. L'augmentation des effectifs étant surtout marquée cette année pour la section B avec +4,6 %.

● **La section D** voit son effectif augmenter en 2018 (+0,4 %). En 10 ans, on observe un dynamisme entrées-sorties dans cette section, d'où une évolution de sa population de +5,1 %.

● **Malgré une légère hausse** des effectifs de la section C en 2018, le nombre de pharmaciens dans la distribution en gros a baissé de 4,3% en 10 ans. Cette baisse traduit celle du nombre d'établissements liée à la concentration des entreprises (fermetures et regroupement d'établissement répondant au besoin économique de rationaliser le réseau). Depuis 2016, le nombre de pharmaciens reste à peu près stable

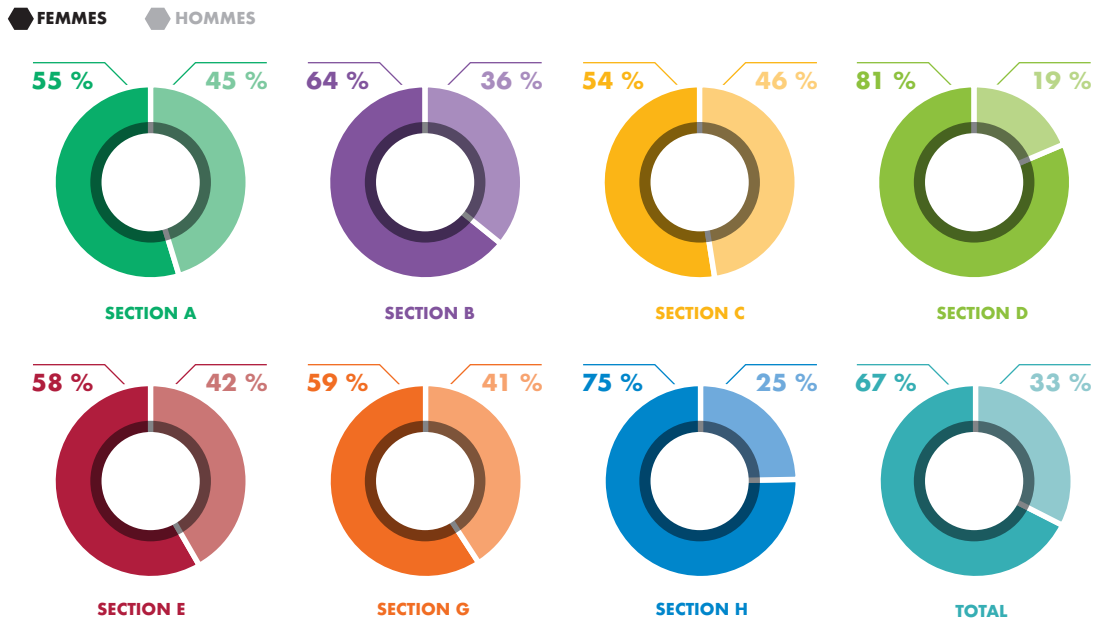
voire augmente légèrement car le secteur de la distribution intègre dans ses processus les évolutions nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, bonnes pratiques ou normes visant à sécuriser les opérations pharmaceutiques au sein des établissements et dans la chaîne de distribution pharmaceutique (système qualité, traçabilité au lot, sérialisation...).

● **Les effectifs de la section E** poursuivent leur hausse.

+1,9%

de hausse de la population globale depuis 10 ans, cette tendance se poursuit cette année avec une hausse de +0,1 %

REPARTITION HOMMES - FEMMES PAR SECTION EN 2018 (personnes physiques)



La répartition Hommes/Femmes des pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre demeure stable par rapport à l'année précédente, avec 67 % de femmes et 33 % d'hommes.

Parmi les sections les plus féminisées figurent celle des pharmaciens adjoints d'officines (81 % de femmes), puis celle des pharmaciens des établissements de santé (75 % de femmes).

La proportion d'hommes est plus importante au sein des sections des pharmaciens de la distribution en gros (46 % d'hommes) et des titulaires d'officines (45 % d'hommes).

L'augmentation du nombre d'inscrits à l'Ordre sur les 10 dernières années (+1,9 %) est marquée par une hausse des effectifs féminins (+4,3%) et une diminution des effectifs masculins (-2,7%).

Cette féminisation se traduit différemment selon les fonctions, et nécessite une analyse plus spécifique selon les métiers de chaque section.

2 Dynamique de recrutement

NUMERUS CLAUSUS (NC)

En plus de la voie classique d'accès aux études pharmaceutiques via la première année commune aux études de santé (PACES), les pouvoirs publics ont introduits dans les textes d'autres possibilités permettant d'accéder aux études pharmaceutiques:

- **Passerelles** : accès aux deuxième et troisième années des études pharmaceutiques aux titulaires d'un diplôme ou équivalent d'un master. Cette passerelle a été ouverte depuis peu aux paramédicaux ;

- **Droit au remords** : accès à la deuxième année à des étudiants engagés depuis au moins deux ans dans la filière médicale, odontologique ou maïeutique ;

- **Expérimentation d'accès** à la deuxième année à des étudiants ayant un niveau licence. Les places prévues par ce dispositif sont intégrées au numerus clausus.

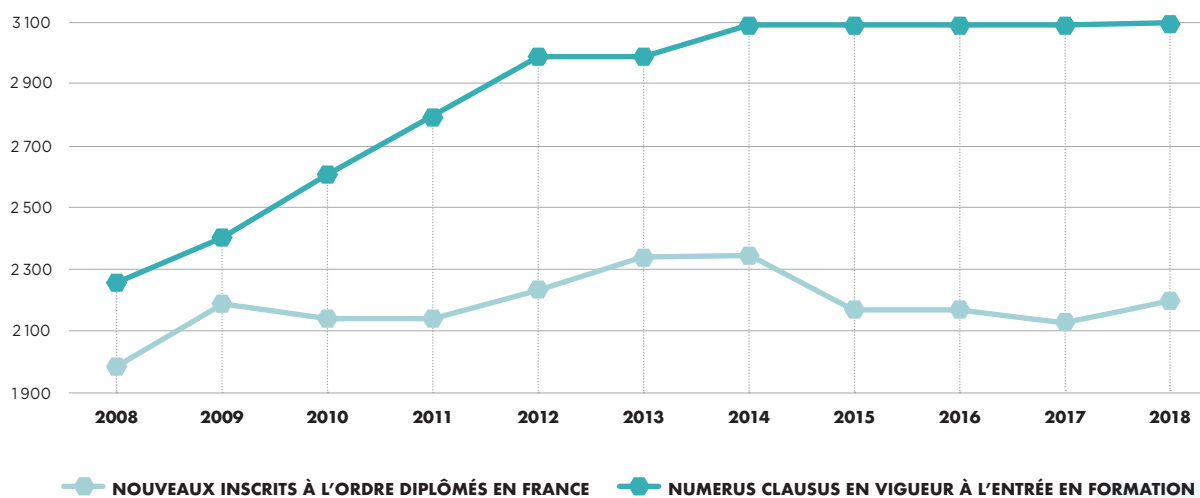
Les places prévues au titre des passerelles et au droit au remords sont comptabilisées en plus du numerus clausus.

Année (N)	Nouveaux inscrits à l'ordre	Taux de variation annuel du nombre de nouveaux inscrits	Nouveaux inscrits à l'Ordre diplômés en France	Part des nouveaux inscrits diplômés en France	Numerus clausus de l'année (N-1/ N)	Numerus clausus passerelle + droit au remord ¹	Ecart entre le nombre de nouveaux inscrits et le numerus clausus en vigueur à l'entrée de la formation	Taux de non-inscription à l'Ordre ^{**}
2008	2 035	-11,3 %	1 972	96,9 %	3 090	–	-278	22,4 %
2009	2 281	12,1 %	2 176	95,4 %	3 090	–	-224	19,2 %
2010	2 185	-4,2 %	2 132	97,6 %	3 090	–	-468	22,5 %
2011	2 166	-0,9 %	2 129	98,3 %	3 090	–	-661	27,3 %
2012	2 324	7,3 %	2 228	95,9 %	3 095	72	-762	28,5 %
2013	2 452	5,5 %	2 329	95,0 %	3 095	76	-661	25,1 %
2014	2 465	0,5 %	2 336	94,8 %	3 099	78	-754	26,4 %
2015	2 324	-5,7 %	2 158	92,9 %	3 097	78	-932	35,2 %
2016	2 289	-1,5 %	2 159	94,3 %	3 095	78	-931	36,6 %
2017	2 233	-2,4 %	2 120	94,9 %	3 104	78	-970	37,6 %
2018	2 311	3,5 %	2 186	94,6 %	3 124	71	-909	36,0 %

* Numerus clausus permettant l'accès en 2^e ou 3^e année suivant les conditions fixées dans l'arrêté du 26 juillet 2010.

** Le taux de non-inscription est le rapport entre les nouveaux inscrits diplômés depuis moins de 3 ans en France sur le Numerus Clausus à l'année d'entrée en formation.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS ENTRE 2008 ET 2018



Depuis 2001, le numerus clausus en vigueur à l'entrée en formation augmente fortement pour se stabiliser de 2014 à 2017. Cette année, on observe une légère augmentation de celui-ci (+5) qui s'accompagne d'une hausse (+3,5 %) du nombre de nouveaux inscrits.

Le taux de non-inscription à l'Ordre, soit le rapport entre le nombre de nouveaux inscrits diplômés depuis trois ans ou moins et le nombre de postes ouverts au concours six années plus tôt, **diminue passant de 37,6 % en 2017 à 36 % en 2018**, ce qui signifie que 1 115 étudiants ayant franchi le numerus clausus ne se retrouvent pas inscrits au sein de l'Ordre.

Ce taux de non inscription traduit la grande diversité des débouchés des études de pharmacie. En effet, certains domaines (comme les métiers de la communication, du marketing, du journalisme scientifique, de l'enseignement et de la recherche) ne nécessitent pas d'inscription à l'Ordre.

ÉVOLUTION DES POSTES D'INTERNATS

Les 4 années de l'internat conduisent à l'obtention de 3 types de Diplôme d'Études Spécialisées (DES) :

- **Biologie médicale** (commun avec la filière médecine). Ce DES très prisé par les étudiants en pharmacie est le plus souvent laissé vacant par les

étudiants en médecine, entraînant une sous dotation des responsables de laboratoires de biologie médicale ;

● **Innovation Pharmaceutique et Recherche (IPR) ;**

● **Pharmacie hospitalière.** La répartition des postes d'interne par filières est relativement stable depuis 2010.

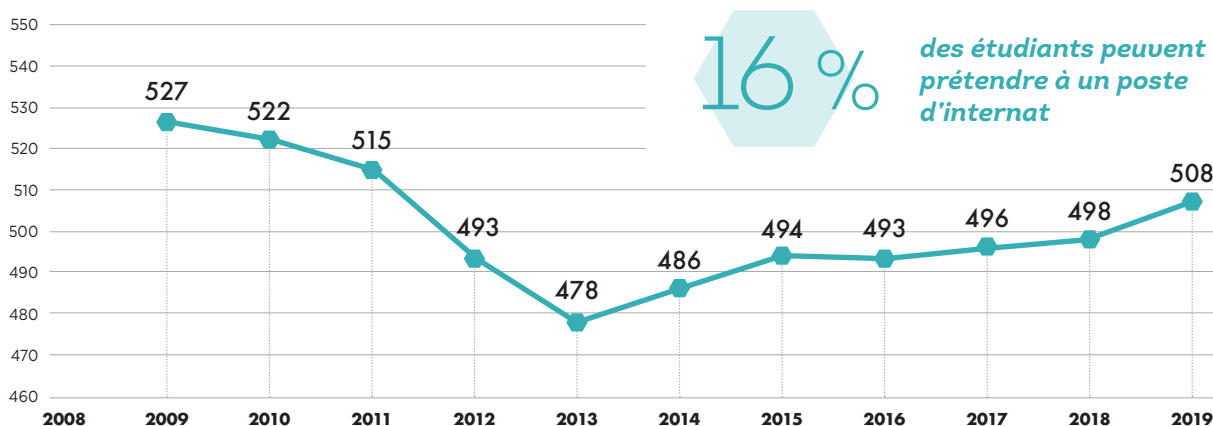
L'arrêté du 18 septembre 2018 fixe à 508 le nombre des postes offerts au titre de l'année universitaire 2019-2020 au concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques. Après avoir connu une progression de 11 % de 2006 à 2007 dans le contexte d'un fort rehaussement du numerus clausus général, les postes ouverts à l'internat en pharmacie connaissent de nouveau une hausse de leur nombre depuis 2013 (+6.3 %) passant de 478 à 508.

La répartition par filière des 508 postes au titre de l'année universitaire 2019-2020 se décompose de la manière suivante : 301 postes en pharmacie hospitalière, 41 postes en IPR et 166 postes en biologie médicale.

508

postes ouverts au titre de l'année universitaire 2019-2020

● **POSTES OUVERTS AUX INTERNATS DE PHARMACIE, DE BIOLOGIE MÉDICALE ET D'INNOVATION PHARMACEUTIQUE ET RECHERCHE**



En mettant en parallèle la part des postes ouverts annuellement à l'internat de pharmacie et le numerus clausus à

l'entrée des études, on constate qu'après une diminution continue depuis 10 ans, environ 16 % des étudiants accèdent à

une carrière de biologie médicale, de pharmacie hospitalière ou d'innovation pharmaceutique et recherche.

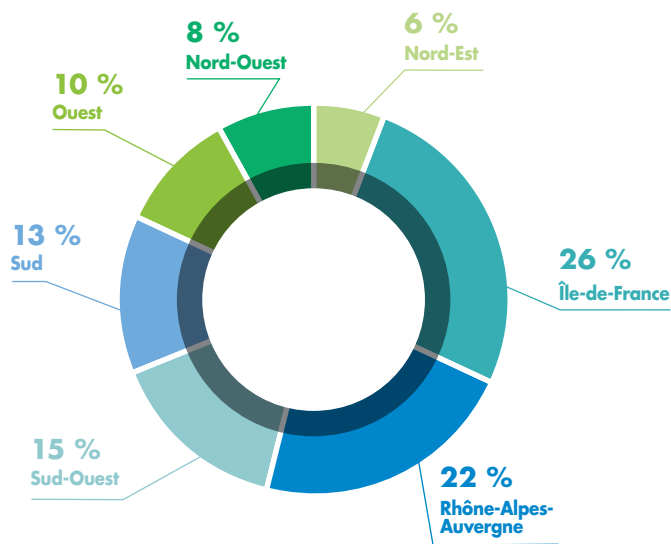
	NC 2018 pharmacie	Internat 2018 pharmacie	Internat / NC
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	206	48	23,3 %
NOUVELLE-AQUITAINE	277	49	17,7 %
NORMANDIE	180	32	17,8 %
ILE-DE-FRANCE	526	90	17,1 %
OCCITANIE	325	57	17,5 %
HAUTS-DE-FRANCE	303	50	16,5 %
AUVERGNE-RHONE-ALPES	411	66	16,1 %
CENTRE-VAL DE LOIRE	108	14	13,0 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	153	20	13,1 %
BRETAGNE	110	13	11,8 %
GRAND-EST	328	39	11,9 %
PAYS DE LA LOIRE	177	20	11,3 %
DOM	20		
TOTAL	3124	498	15,9 %

Proportionnellement à leur nombre clausus, la répartition des postes d'internes fait apparaître des disparités territoriales. En France, ce taux atteint 15,9 %

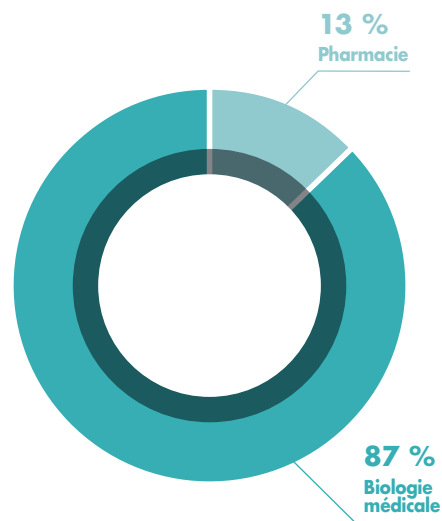
mais varie entre 11,3 % pour la région Pays-de-la-Loire et 23,3 % pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse.

Ces différences se retrouvent très nettement dans le choix des candidats qui, après l'Île-de-France, ont une préférence pour les zones situées au sud de la France.

CHOIX DE RÉGIONS DES 100 PREMIERS CANDIDATS (2018)



CHOIX DE SPÉCIALITÉS DES 100 PREMIERS CANDIDATS (2018)

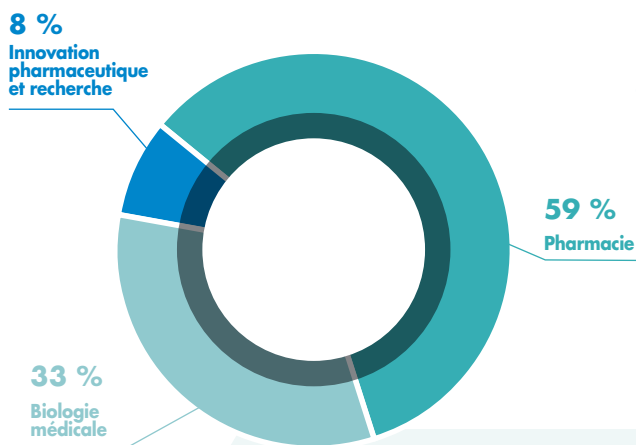


*Source : Arrêté du 26 octobre 2018 relatif à l'affectation des internes de pharmacie ayant satisfait aux épreuves du concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques au titre de l'année universitaire 2018-2019.

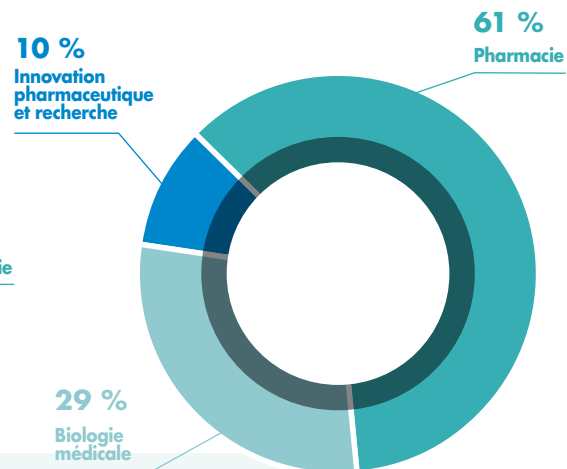
87 %

des 100 premiers candidats reçus choisissent la biologie médicale

RÉPARTITION DES POSTES OUVERTS PAR FILIÈRE EN 2019

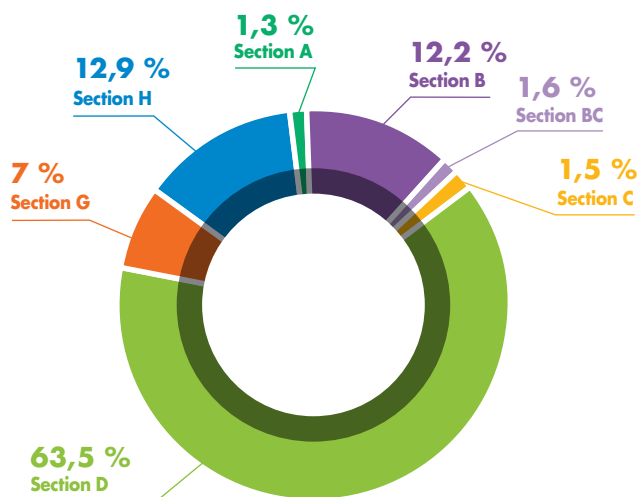


RÉPARTITION DES POSTES OUVERTS PAR FILIÈRE EN 2010



NOUVEAUX INSCRITS À L'ORDRE

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR SECTION 2018



En 2018, 2 311 pharmaciens se sont inscrits à l'Ordre, soit 78 de plus que l'année précédente.

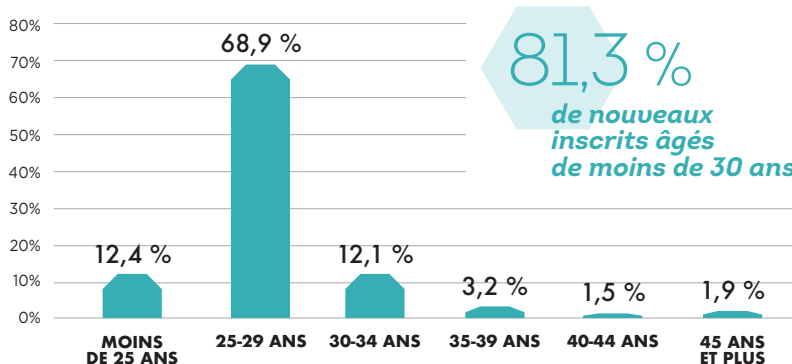
C'est toujours la section D avec près de 64 % qui compte le plus de nouveaux inscrits du fait de nombreux mouvements d'inscriptions. Les sections H et B représentent chacune 12 % des nouveaux inscrits.

Enfin, la section des biologistes médicaux attire 7 % des inscrits.

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR TRANCHE D'ÂGES 2018

Les nouveaux inscrits sont, en grande majorité, âgés de moins de 30 ans (81,3 %). Cette tendance s'accroît en 2018 de 5,9 points. On note une augmentation de nouveaux inscrits de moins de 25 ans (+8,9 points pour les moins de 25 ans) signifiant une inscription très rapide après la fin des études.

La reconversion des pharmaciens de plus de 40 ans vers un exercice nécessitant une inscription à l'Ordre a diminué de 0,9 point cette année. Il s'agit souvent de pharmaciens industriels qui reprennent une activité officinale et s'inscrivent en section D.



MOBILITÉ

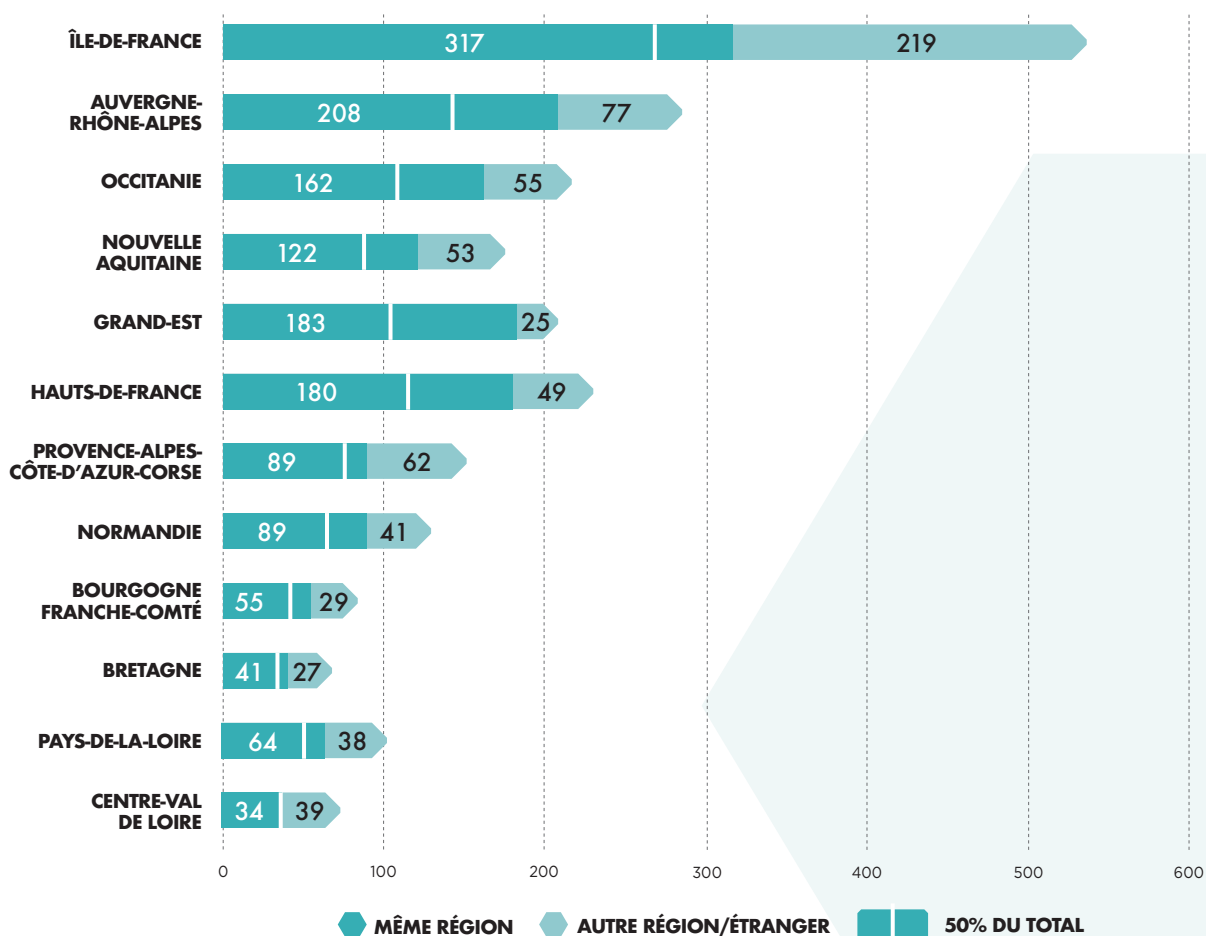
RÉPARTITION ENTRE LIEU DE FORMATION ET LIEU D'INSTALLATION



28%

des nouveaux inscrits exercent hors de leurs régions de formation

RÉPARTITION SELON LES RÉGIONS



Les étudiants sont plus mobiles dans certaines régions, notamment en Bretagne,

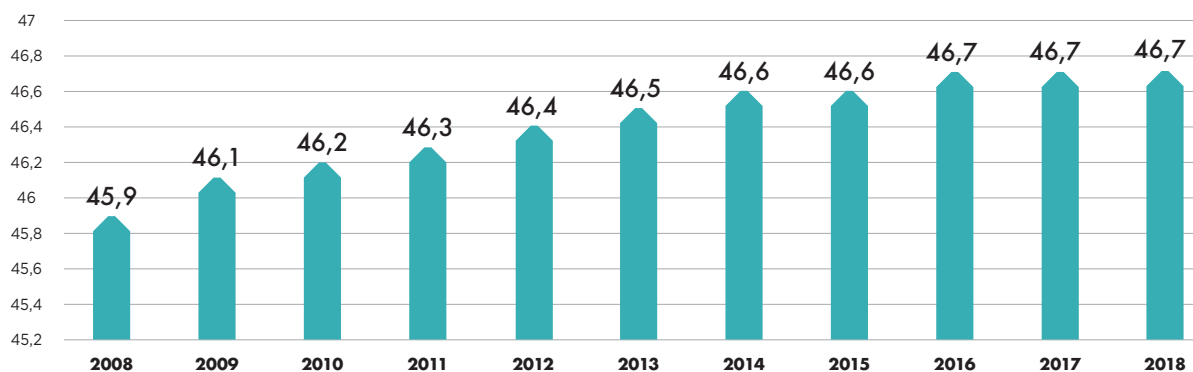
en Centre-Val-de-Loire et en Île-de-France. Les jeunes diplômés sont plus

sédentaires dans le Grand-Est (88 %) et le Hauts-de-France (78,6 %).

3 Âge et renouvellement des générations de pharmaciens

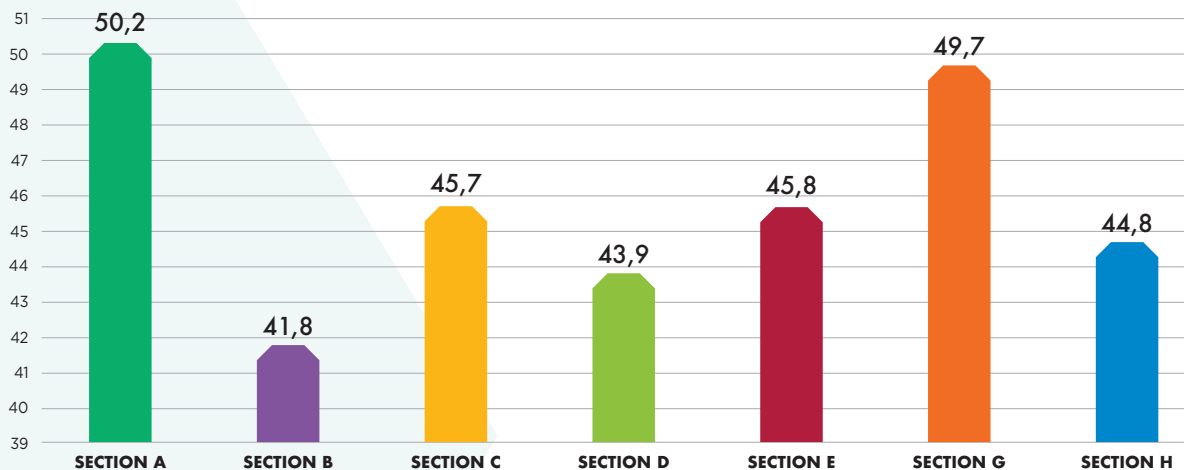
MOYENNE D'ÂGES

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE D'ÂGES DES INSCRITS ENTRE 2008 ET 2018



Les moyennes d'âges des pharmaciens continuent de progresser très lentement passant de 45,9 à 46,7 ans en 10 ans.

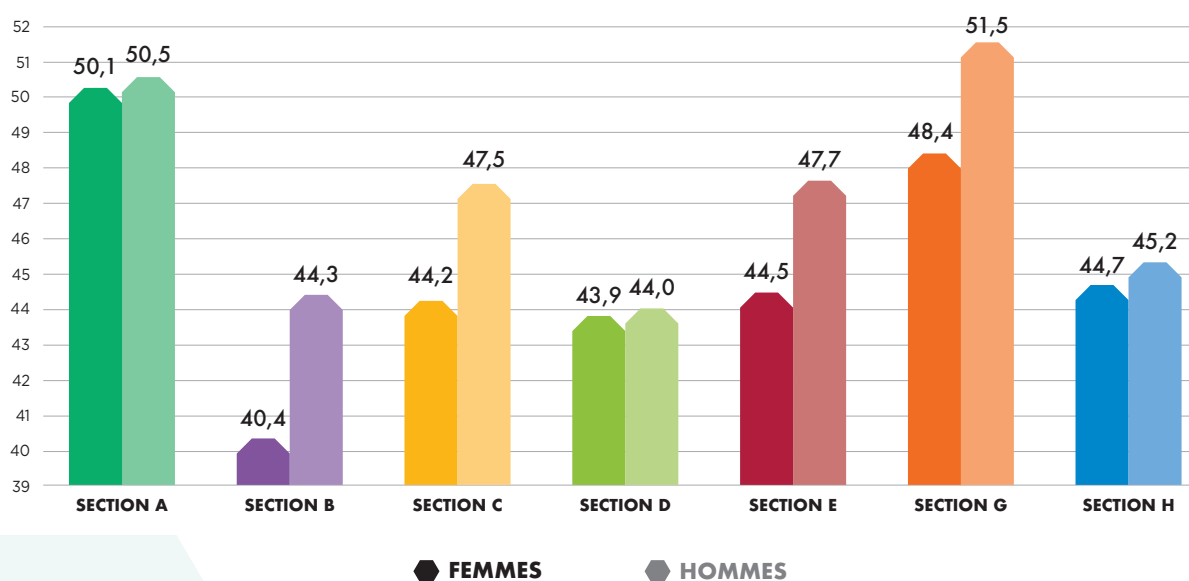
MOYENNE D'ÂGES PAR SECTION EN 2018



Les moyennes d'âges les plus élevées sont celles des pharmaciens titulaires d'officine (section A) et biologistes (section G). La population de la sec-

tion B compte les pharmaciens les plus jeunes avec une moyenne d'âges de 41,8 ans. Les moyennes d'âges évoluent peu depuis 3 ans.

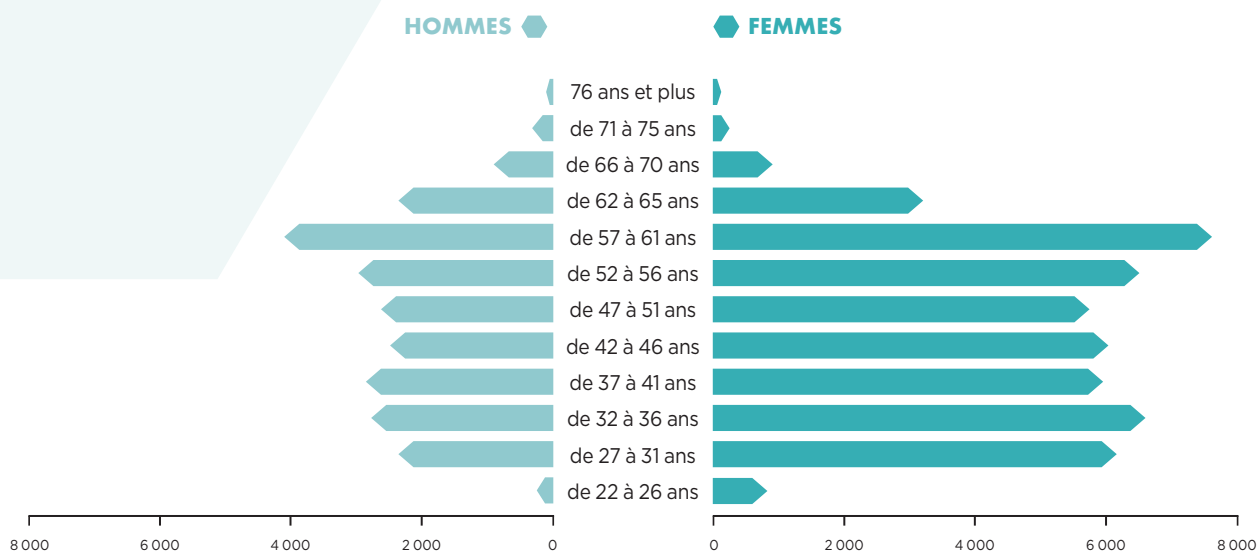
MOYENNE D'ÂGES PAR SECTION AVEC VENTILATION HOMMES-FEMMES EN 2018



En moyenne, les hommes sont plus âgés que les femmes (+2,3 ans). En sections B et C, les postes de pharmaciens responsables sont majoritairement occupés par

des hommes plus âgés, ce qui a tendance à creuser les écarts d'âges entre sexes dans ces sections.

PYRAMIDE DES ÂGES

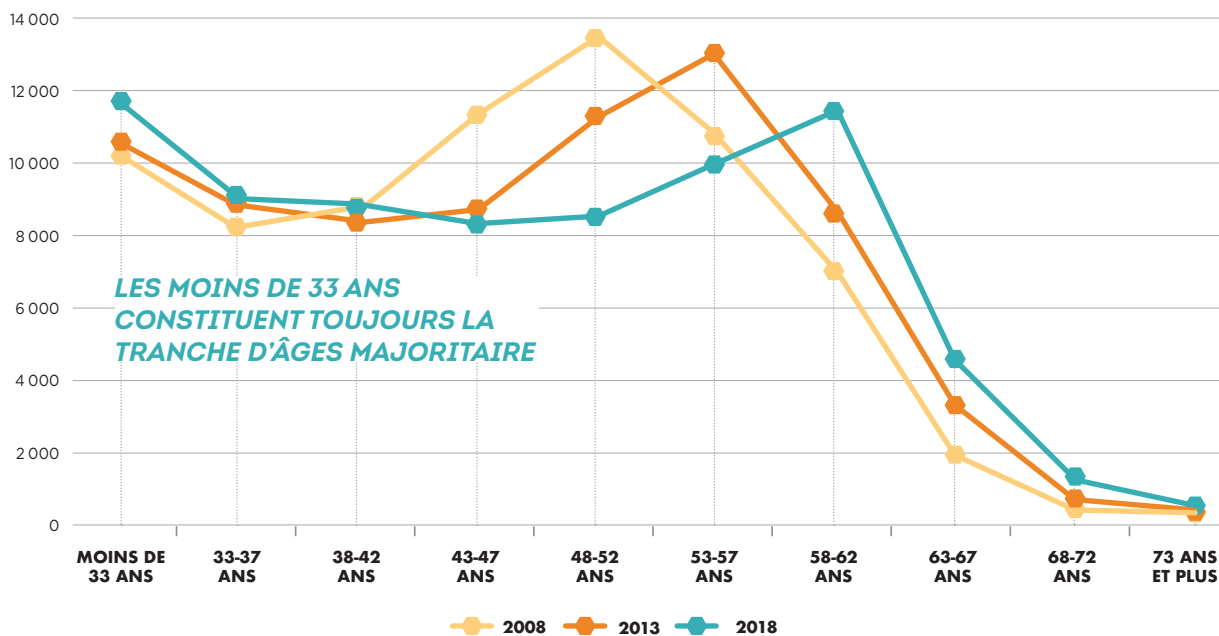


La structure de la pyramide des âges laisse présager un rajeunissement futur de la population des

pharmaciens lié à un double phénomène : le départ à la retraite de la génération qui est actuellement

la plus nombreuse, et une arrivée relativement importante d'une population de jeunes pharmaciens.

EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE 2008-2013-2018



**LES MOINS DE 33 ANS
CONSTITUENT TOUJOURS LA
TRANCHE D'ÂGES MAJORITAIRE**

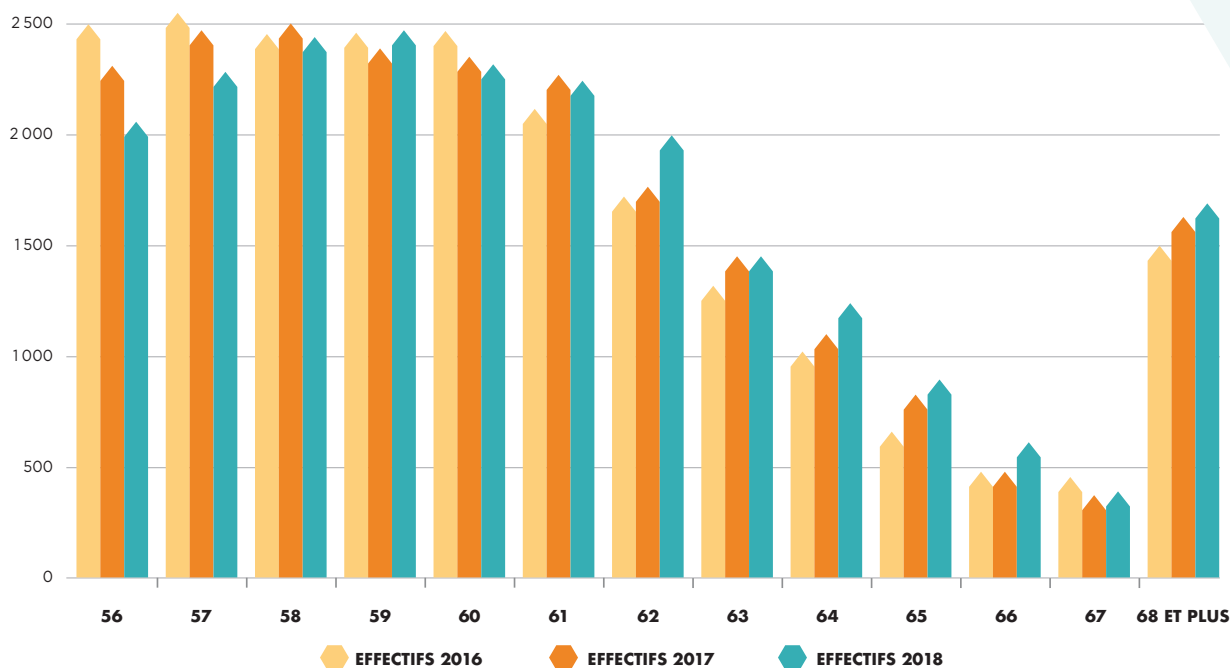
L'âge moyen des pharmaciens reste inchangé en 2018 soit 46,7 ans.

En 10 ans, la part des moins de 33 ans a augmenté jusqu'à constituer la tranche d'âges majoritaire. Sur cette période,

on constate un aplatissement de la courbe d'âges à partir de 33 ans et un allongement des carrières ces dernières années. Les pharmaciens âgés de 53 à 57 ans, majoritaires en 2013, commencent à partir en retraite.

LES PHARMACIENS AGÉES DE 56 ANS ET PLUS

PERSONNE INSCRITES À L'ORDRE DE 2016 À 2018 ÂGÉES DE 56 ANS ET PLUS



TOTAL : 21 976 SOIT 29,3 % DES INSCRITS

+1 % par rapport à 2017

Le nombre de pharmaciens de 56 ans et plus atteint désormais 29,3 % des inscrits à l'Ordre. En outre, les plus de 60 ans représentent 14 % de l'effectif total des inscrits (contre 13 % en 2017).

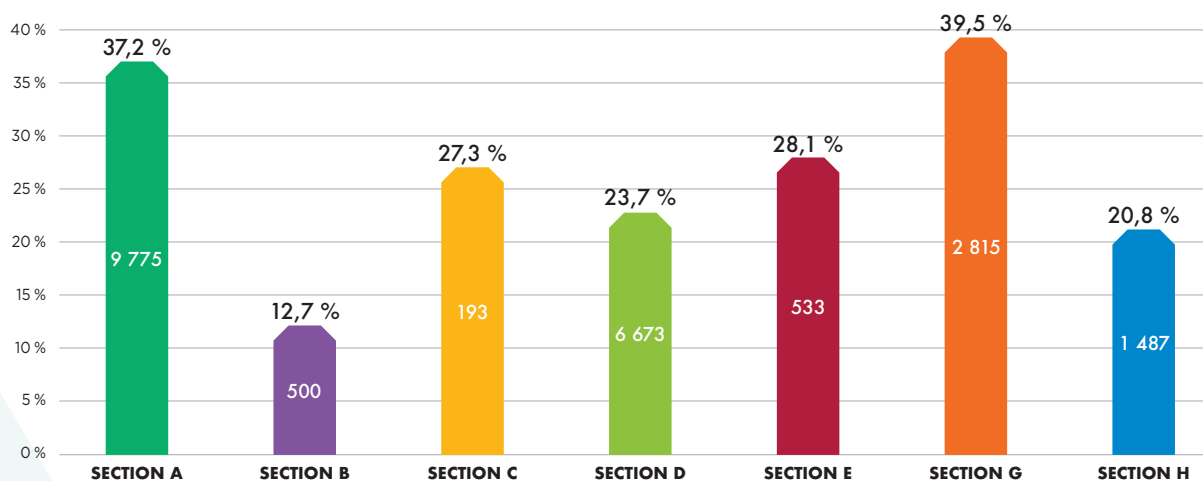
Dans les dix ans à venir, les 21 976 pharmaciens de 56 ans et plus en 2018 sont susceptibles de partir en retraite.

profession devrait permettre le renouvellement des pharmaciens à l'Ordre.

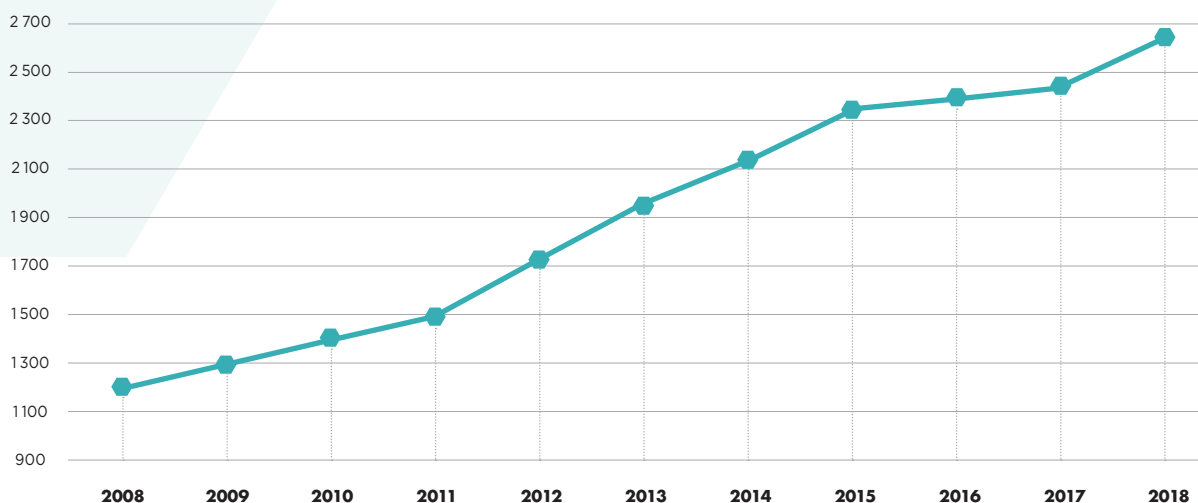
Selon les sections, en fonction du numéris clausus et des places d'internat, le flux annuel de pharmaciens entrant dans la

L'anticipation du vieillissement en 2001 avec l'augmentation du numéris clausus a été profitable.

PERSONNES INSCRITES À L'ORDRE DE 2016 À 2018 ÂGÉES DE 56 ANS ET PLUS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



En 10 ans, le nombre d'inscrits à l'Ordre a augmenté de 1,9 %. Les départs à la retraite se font de plus en plus tardivement. Les pharmaciens de 66 ans et plus représentent 3,6 % des pharmaciens inscrits à l'Ordre.

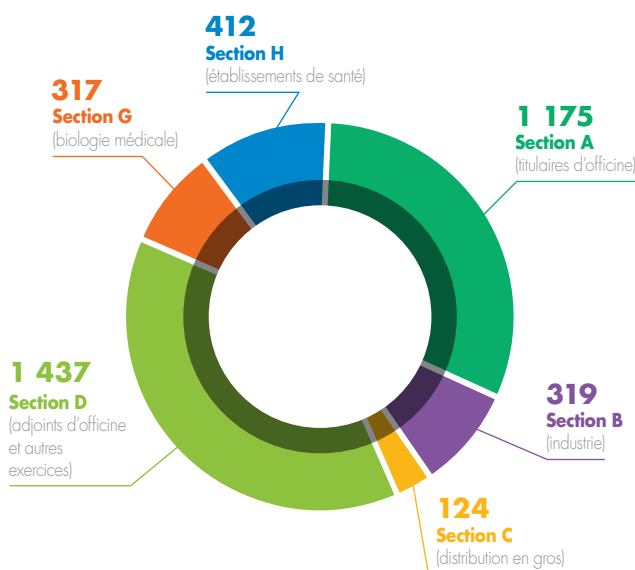
Cependant, la population se renouvelle. Le nombre de pharmaciens de moins de 35 ans augmente (+1,4 %). Cette hausse compense largement l'augmentation, liée à l'allongement des carrières, du nombre de pharmaciens proches de la retraite.

En effet, les jeunes pharmaciens de moins de 35 ans représentent désormais le quart de la population alors que les plus de 66 ans en représentent 3,6 %.

L'âge moyen des pharmaciens reste inchangé en 2018, à 46,7 ans.

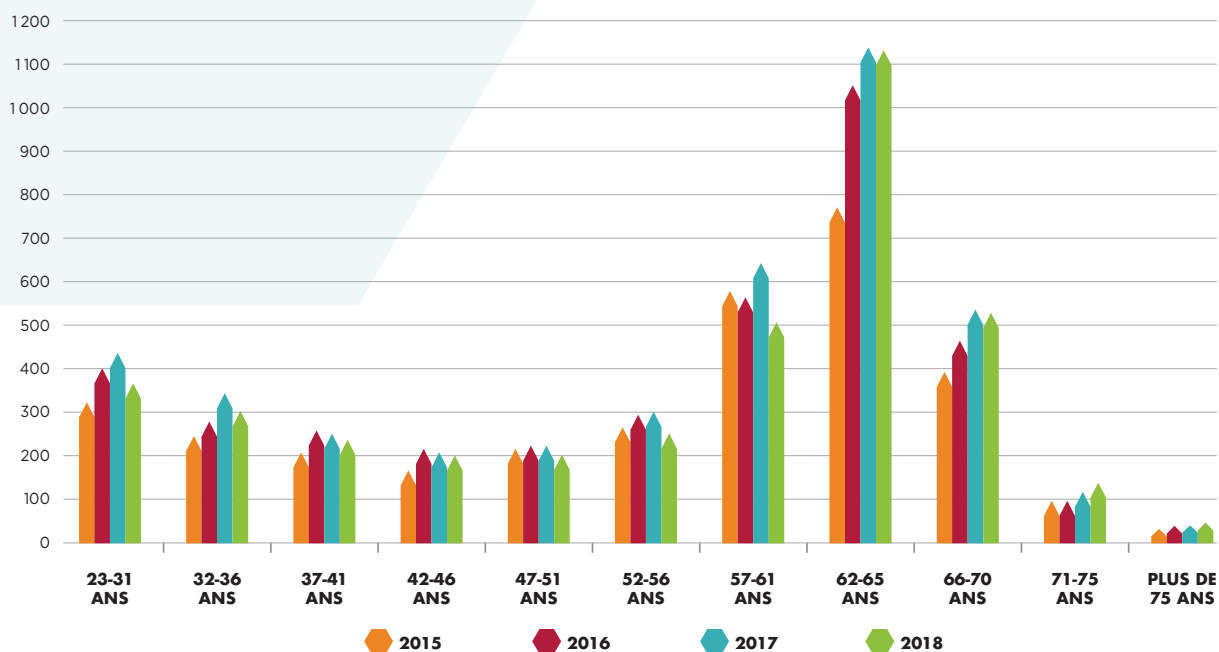
CESSATION D'ACTIVITÉ

RADIATIONS PAR SECTION 2018 (personnes physiques)



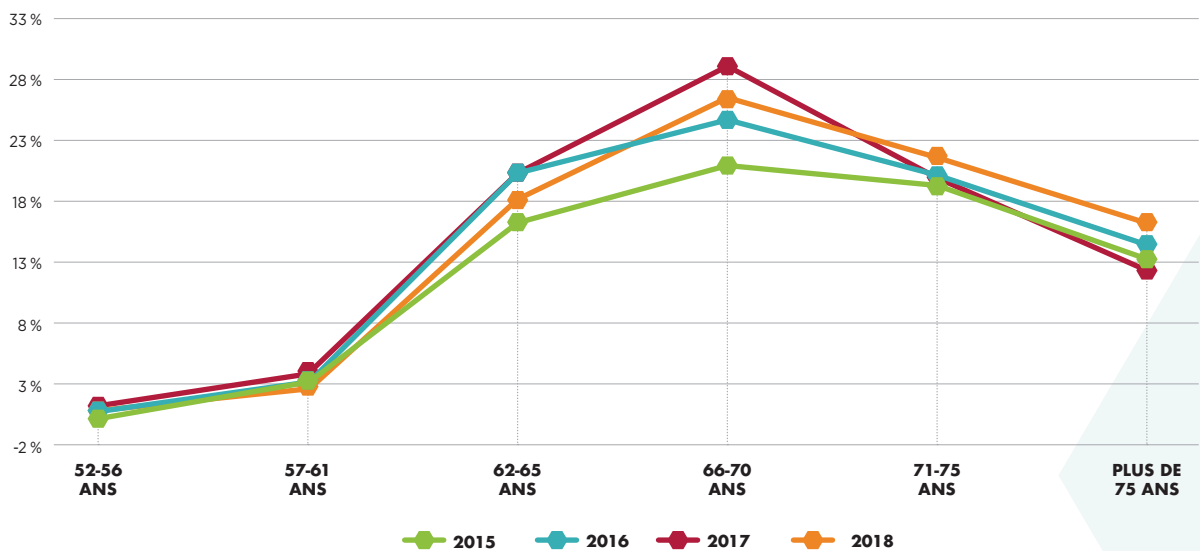
La radiation correspond à la cessation d'activité, principalement liée au départ en retraite, à des réorientations professionnelles en cours de carrière ou à de nombreux mouvements en section D.

RADIATIONS DE 2015 À 2018



En 2018, l'Ordre a procédé à 3 896 radiations (contre 4 209 en 2017). La tranche des 62-65 ans représente 29 % des radiations soit 1 131 pharmaciens radiés.

TAUX DE SORTIE DE 2015 À 2018 DES PLUS DE 52 ANS



En 2018, le taux de sortie a augmenté de plus de 2,8 points pour les pharmaciens de 66 à 70 ans. Ce taux est élevé à partir de 62 ans, soit aux âges de départs à la retraite.

4 Répartition des pharmaciens par nationalité et diplôme

LIEU D'OBTENTION DU DIPLÔME

NATIONALITÉ	ORIGINE DU DIPLÔME									
	Afrique sub-saharienne	Afrique du Nord	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Europe**	Moyen-Orient	Océanie	France	Total général
Afrique sub-saharienne	15	2	0	0	0	29	0	0	240	286
Afrique du Nord	2	58	2	0	1	45	0	0	447	555
Amérique du Nord	0	0	1	1	0	0	0	0	4	6
Asie	0	0	0	0	1	1	0	0	38	40
Europe	0	0	1	1	0	485	1	0	105	593
Moyen-Orient	1	0	0	0	0	8	10	0	46	65
France	50	160	4	10	9	494*	77	1	71 765	72 570
Total général	68	220	8	12	11	1 062	88	1	72 645	74 115

* parmi les 494 Français diplômés en Europe, 9 pharmaciens formés en dehors de l'EEE (Albanie, Suisse et Ukraine) ont été comptabilisés.

** Europe physique, hors France

Le nombre de pharmaciens français ayant obtenu un diplôme à l'étranger est en hausse de 10 %, passant de 732 en 2017 à 805 en 2018. Cette hausse était de +4,7 % l'année précédente. Ces diplômés étrangers viennent principalement de Belgique (32 %), d'Algérie (17 %) et de Roumanie (13 %). Il faut noter que si le nombre de Français ayant obtenu

un diplôme roumain poursuit sa hausse (+34 % sur un an), on observe surtout la recrudescence de pharmaciens français avec un diplôme algérien, dont le nombre a été multiplié par 5 depuis 2017. À ce chiffre s'ajoute depuis quelques années, un nombre croissant de professionnels européens (hors nationalité française) ayant obtenu leur diplôme à l'étranger

(665 en 2018 contre 628 en 2017 soit une hausse de 6 % en 1 an). Au total, 72 % des diplômés (toutes nationalités confondues) ayant été obtenus hors de France l'ont été en Europe (+1 point par rapport à 2017). Cependant, les pharmaciens étrangers ont, en majorité, un diplôme français.

+10%

de pharmaciens français ayant obtenu leur diplôme à l'étranger par rapport à 2017

REPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR SECTION

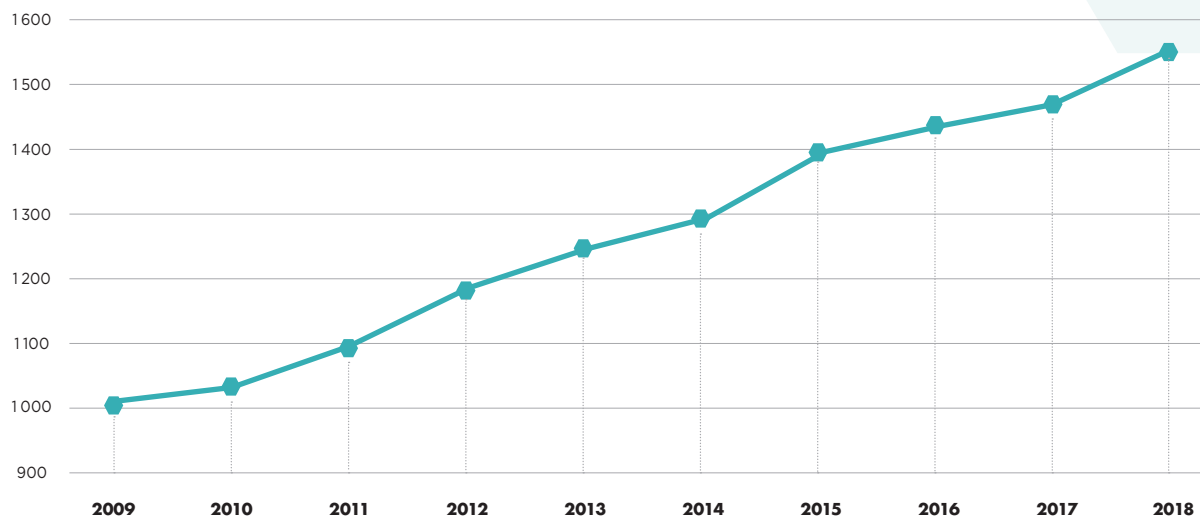
Section*	2017			2018			Répartition par section des pharmaciens étrangers (%)
	Ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen	Ressortissants d'un autre pays étranger	Total	Ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen	Ressortissants d'un autre pays étranger	Total	
Section A	117	294	411	126	317	443	29 %
Section B	36	58	94	38	70	108	7 %
Section C	7	12	19	7	11	18	1 %
Section D	321	344	665	346	352	698	45 %
Section G	24	118	142	24	114	138	9 %
Section H	42	95	137	45	95	140	9 %
Total	547	921	1 468	586	959	1 545	100 %

*Section E ventilée dans les autres sections

Au 1er janvier 2019, l'Ordre des pharmaciens compte 1 545 professionnels de nationalité étrangère, soit 2 % des effectifs totaux.

Leur nombre est en augmentation (+5 % entre 2017 et 2018 contre +2 % entre 2016 et 2017). Leur choix se porte essentiellement sur l'officine.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS ÉTRANGERS ENTRE 2009 ET 2018



Les conditions d'exercices ont été modifiées en 2009*, ainsi, les personnes ayant un diplôme français ou étranger sont dispensées de la condition de nationalité.

* Ordonnance n° 2009-1585 du 17 décembre 2009 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales

5 Pharmaciens français diplômés en Union européenne

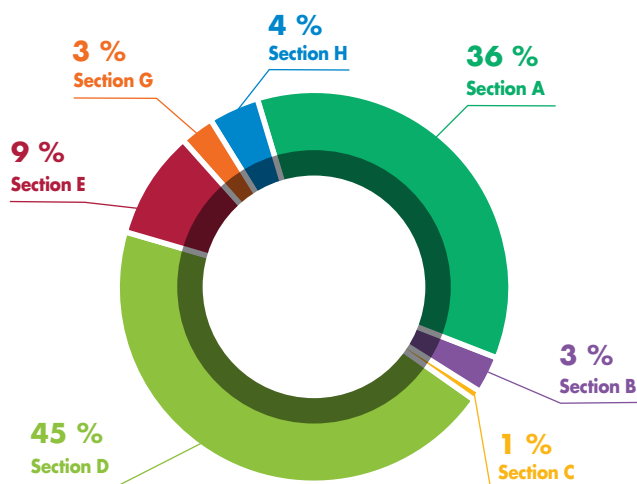
Pays d'obtention du diplôme	Nombre de pharmaciens 2017	Nombre de pharmaciens 2018	Écart 2018/2017
Belgique	237	257	20
Roumanie	75	101	26
Italie	40	44	4
Espagne	28	34	6
Royaume-Uni	13	13	0
Allemagne	11	10	-1
Pologne	9	10	1
Portugal	7	7	0
Bulgarie	4	4	0
Grèce	2	2	0
Hongrie	1	1	0
République Tchèque	1	1	0
Total	428	484	56

71,3 % des pharmaciens français diplômés dans un Etat membre de l'Union européenne (autre que la France) ont obtenu ce diplôme dans un pays frontalier (dont 53 % en Belgique)

Les pharmaciens diplômés dans l'EEE* (hors France) représentent 16 % du NC en vigueur en France à l'entrée de leur formation (14 % en 2017).

*Espace Economique Européen

SECTIONS D'INSCRIPTION DES PHARMACIENS FRANÇAIS DIPLÔMÉS EN UE (HORS FRANCE)



80%

des pharmaciens français diplômés en UE s'inscrivent en officine

Une forte majorité des 484 pharmaciens français diplômés en UE sont inscrits dans les sections A et D et font donc carrière au sein d'officines (80 %).

Lined writing area with horizontal lines and a large right-pointing arrow graphic.



Pharmaciens titulaires d'officine

À bien des égards, les chiffres de la démographie pharmaceutique 2018 démontrent que l'installation en tant que titulaire d'officine demeure attractive.

1209 cessions ont été enregistrées cette année, soit le nombre le plus élevé depuis 6 ans. Plus intéressant encore, dans 54 % des cas cette installation a concerné un pharmacien de moins de 36 ans. Les plus jeunes d'entre nous croient plus que jamais en l'avenir de notre métier. C'est un signal évidemment encourageant.

Il est vrai que ce renouvellement de nos conditions d'exercice est en marche. Au titre des missions bien sûr, et la loi de santé en cours de discussion y contribuera, mais aussi au titre des modalités d'exploitation.

L'ordonnance relative au maillage territorial effective depuis juillet 2018 donnera des outils supplémentaires aux pharmaciens souhaitant déplacer leur officine pour mieux servir la population. Le rythme des transferts n'a pas faibli cette année et gageons que ces nouvelles opportunités pourront fournir aux pharmaciens des perspectives renouvelées.

L'évolution du métier se voit aussi dans les modes d'exploitation choisis par nos confrères. En 2018, le seuil de 50 % des officines exploitées en SEL a été franchi. En croissance continue depuis 10 ans, ce mode d'exploitation est désormais la norme dans les nouvelles installations. Et le plus souvent, les pharmaciens choisissent de coupler ce mode d'exercice avec une SPFPL dont le nombre connaît également une croissance fulgurante.

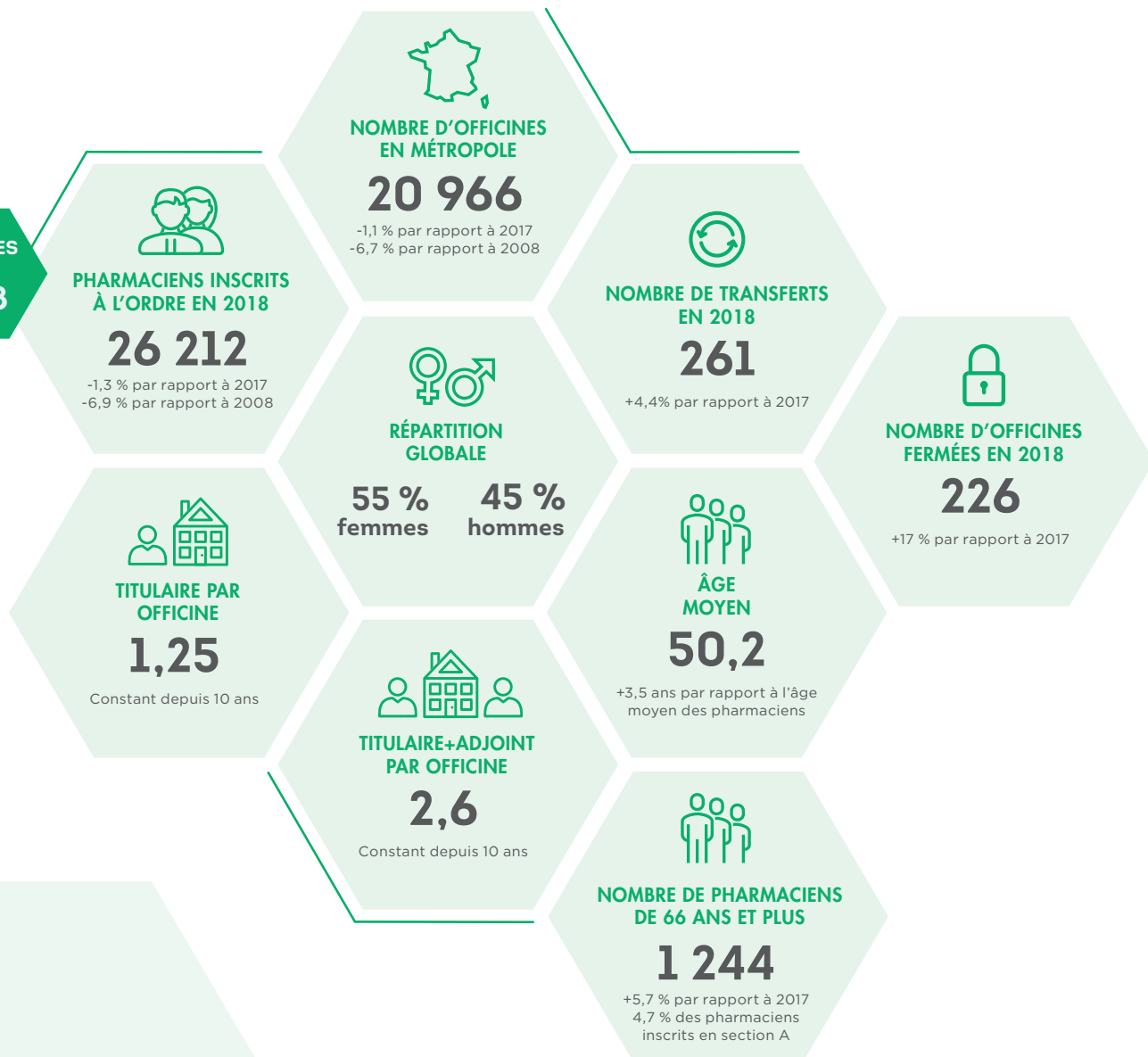
A côté de cela, le tissu officinal continue son évolution par une restructuration progressive qui arrive à conserver des conditions d'accès aux médicaments préservées pour les patients. Ce maillage doit continuer à évoluer en douceur sans faillir à ce qui fait sa richesse : son lien avec la population.

Accès aux jeunes à la profession, adaptation des lieux et des modes d'exercice, réalisation de nouvelles missions, des facteurs encourageants se sont mis en place pour mieux préparer la pharmacie aux défis qui l'attendent.

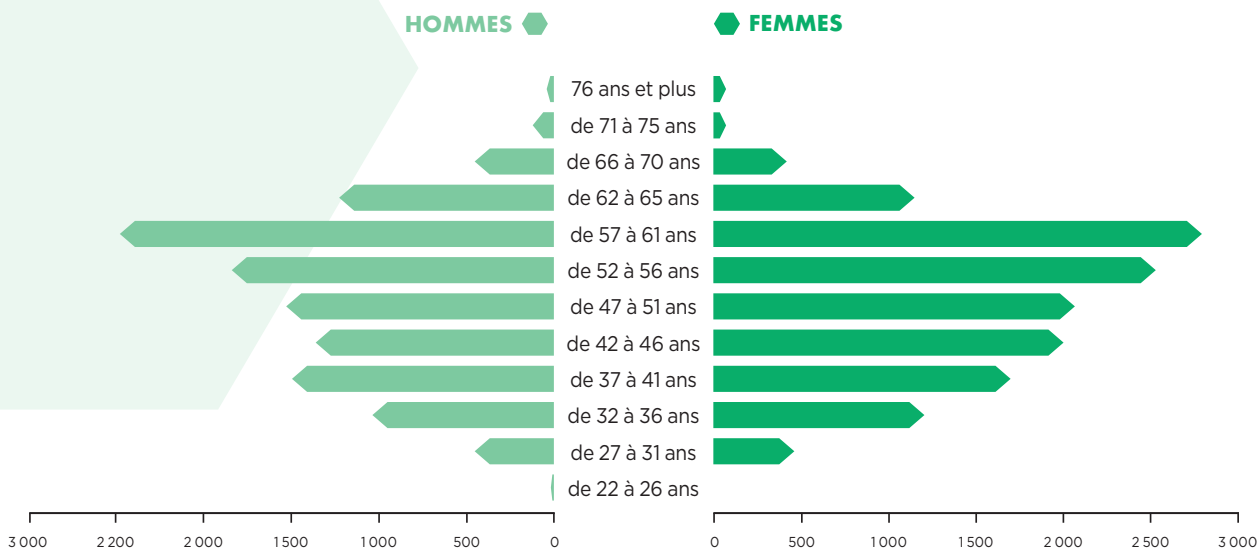
Alain Delgutte
Président de la SECTION A



CHIFFRES CLÉS 2018



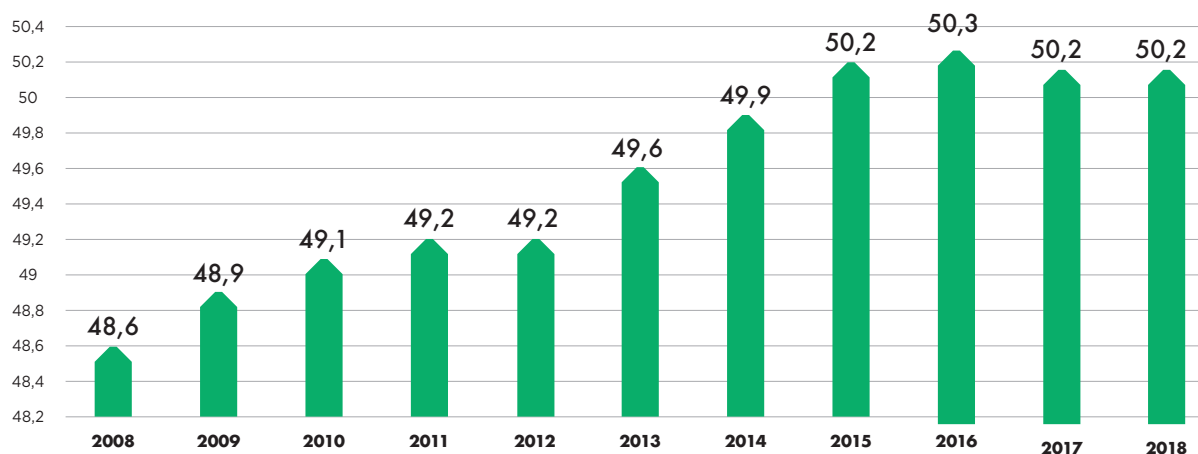
● PYRAMIDE DES ÂGES ET RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



1 Les pharmaciens titulaires : géographie de l'exercice et recrutement

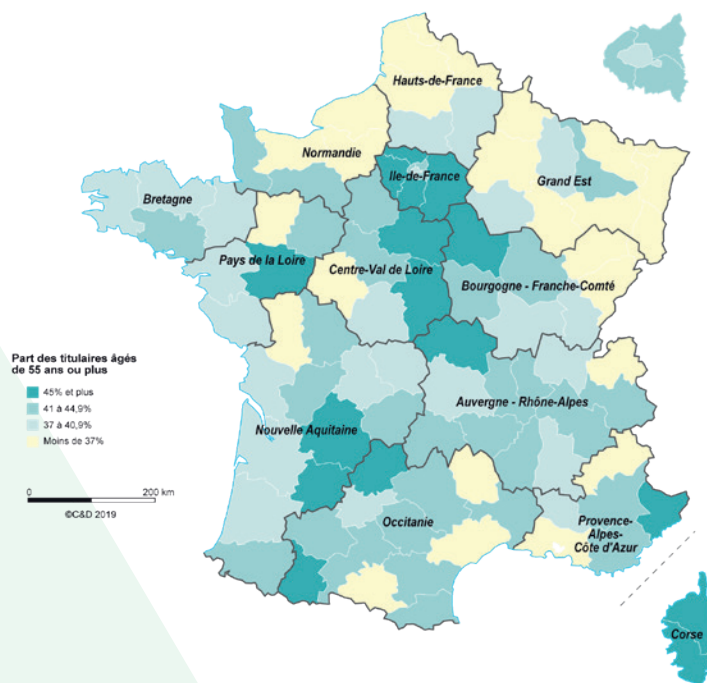
MOYENNE D'ÂGE DES INSCRITS

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE D'ÂGE DES INSCRITS EN SECTION A ENTRE 2008 ET 2018



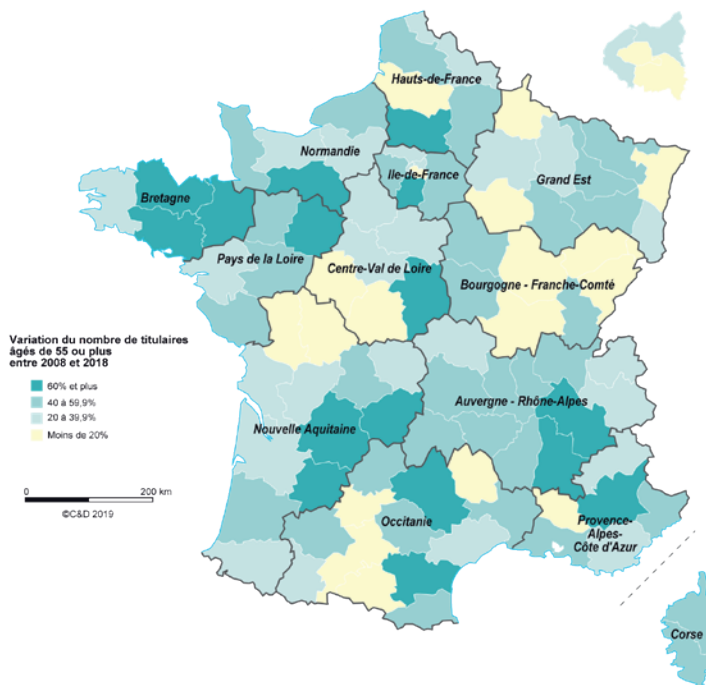
Depuis cinq ans, la stabilisation de la moyenne d'âge des titulaires se confirme autour de 50 ans.

TITULAIRES D'OFFICINE ÂGÉS DE 55 ANS OU PLUS



59,5%
de titulaires d'officine âgés de moins de 55 ans

● VARIATION DU NOMBRE DE TITULAIRES D'OFFICINE ÂGÉS DE 55 ANS OU PLUS ENTRE 2008 ET 2018



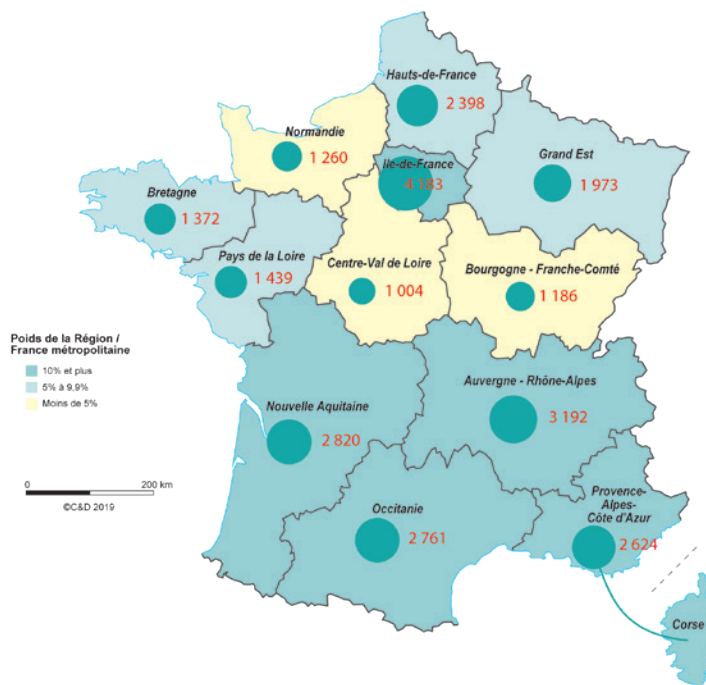
+38,2%
de pharmaciens titulaires
âgés de 55 ans depuis 2008

OFFICINE

Le vieillissement de la population de titulaires d'officine se stabilise. La Bretagne, la Nouvelle Aquitaine, et la région Rhône-Alpes sont plus concernées par cette variation.

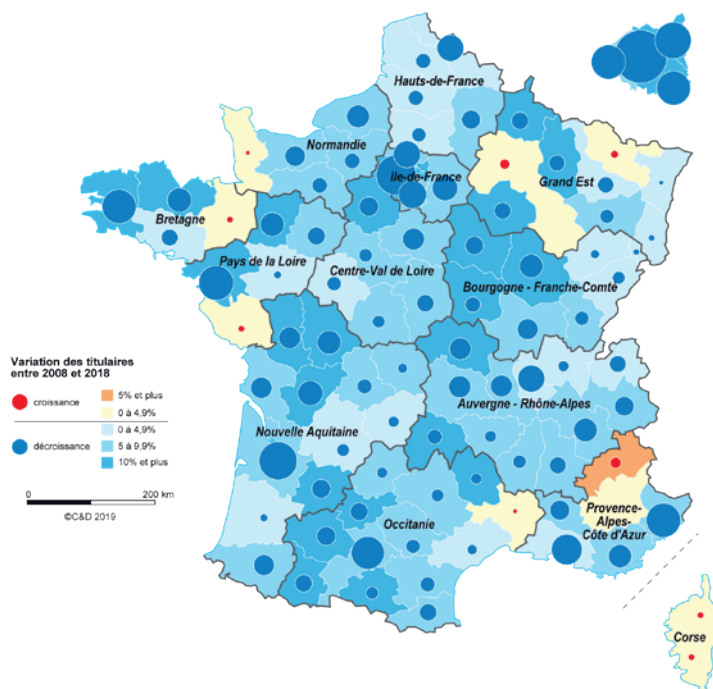
◻ RÉPARTITION PAR RÉGION

● NOMBRE DE PHARMACIENS TITULAIRES D'OFFICINE PAR RÉGION



26 212
titulaires d'officine en
France métropolitaine

➤ VARIATION DU NOMBRE DE PHARMACIENS TITULAIRES D'OFFICINE ENTRE 2008 ET 2018

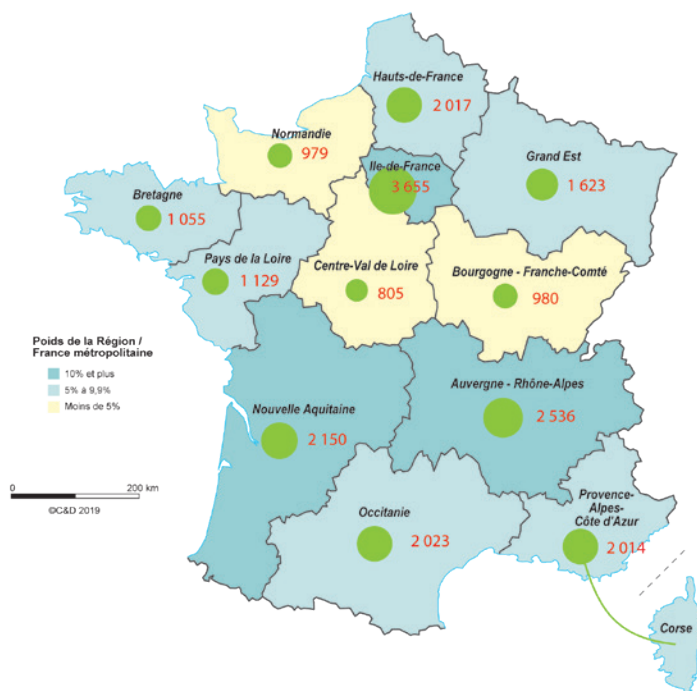


UNE DIMINUTION DU NOMBRE DE TITULAIRES EN LIEN AVEC CELLE DES OFFICINES

France métropolitaine

-1 926 TITULAIRES D'OFFICINE
-6,9 % EN 10 ANS

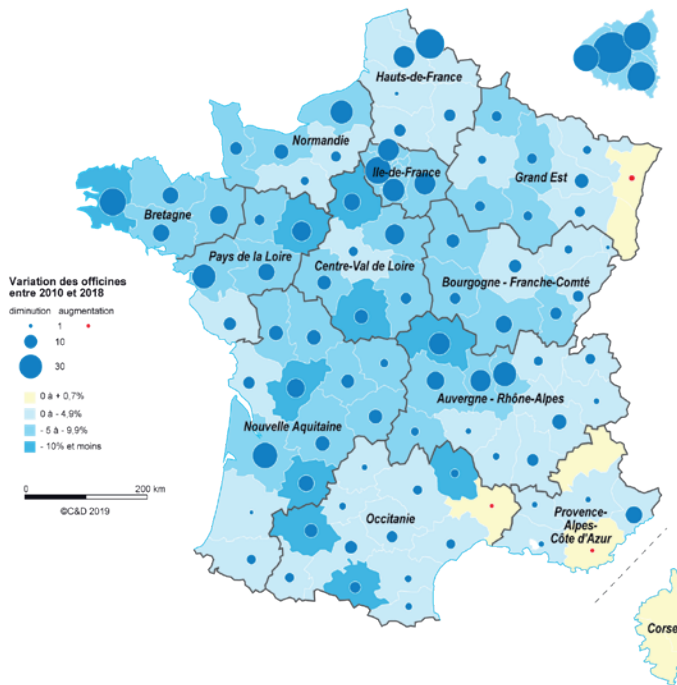
➤ NOMBRE D'OFFICINES PAR RÉGION



Nombre d'officines en France métropolitaine

20 966

VARIATION DU NOMBRE D'OFFICINES ENTRE 2010 ET 2018



**12,7 OFFICINES EN MOINS
PAR MOIS**

France métropolitaine

**-1 220 OFFICINES
-5,5 % ENTRE 2010 ET 2018**

OFFICINE

RÉPARTITION TERRITORIALE ET DENSITÉ PHARMACEUTIQUE

La densité d'officines pour 100 000 habitants continue sa décroissance entamée il y a 10 ans.

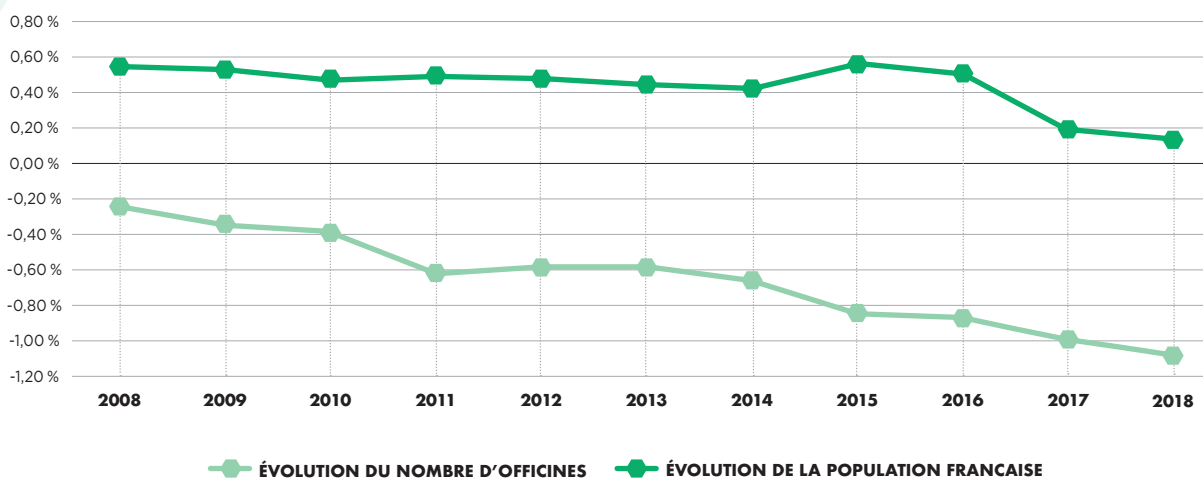
	Nombre officines pour 100 000 habitants
2008	36,2
2009	35,8
2010	35,5
2011	35,1
2012	34,8
2013	34,4
2014	34,0
2015	33,6
2016	33,2
2017	32,6
2018	32,4

**EN 2018 ON COMPTE 32,4
OFFICINES EN MOYENNE
POUR 100 000 HABITANTS.**

4

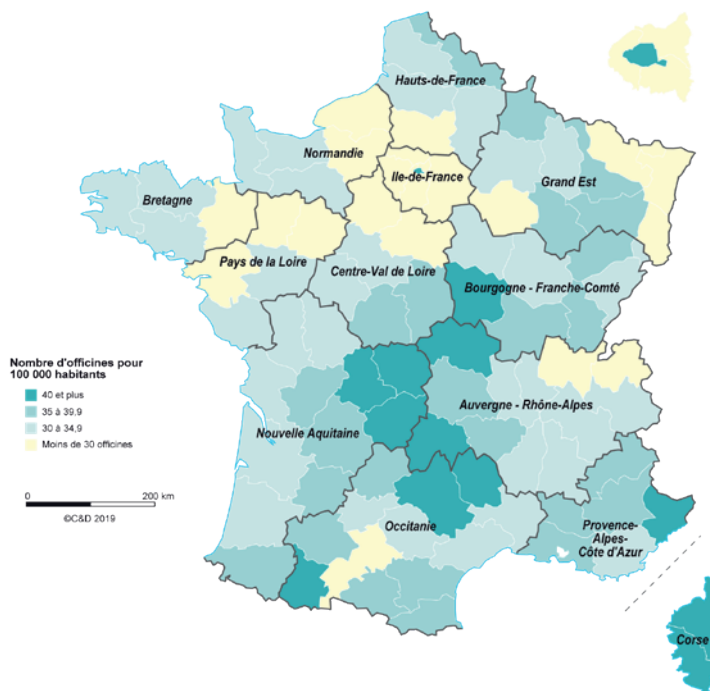
**officines de moins en
moyenne en 10 ans
pour 100 000 habitants**

COMPARATIF DES ÉVOLUTIONS DU NOMBRE D'OFFICINES ET DE LA POPULATION DEPUIS 2008



Tandis que la population française est en constante augmentation (+0,17 % cette année), la baisse du nombre d'officines depuis 10 ans ne fait que s'accroître, passant de -0,23 % en 2008 à -1,07 % en 2018.

DENSITÉ D'OFFICINES POUR 100 000 HABITANTS



32,4
officines pour
100 000 habitants

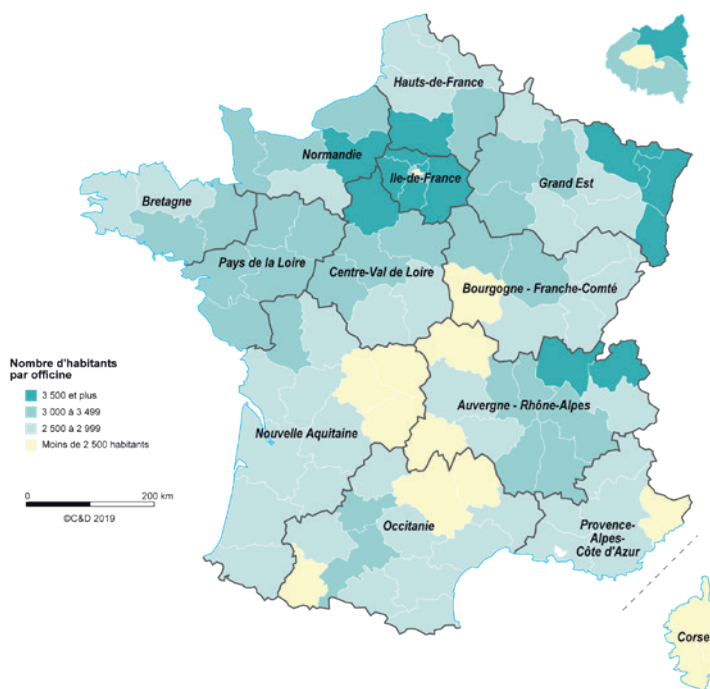
Taille de la commune	Officines au 31/12/2018	%
< 2 000 habitants	3 220	15 %
de 2 000 à 5 000	3 787	18 %
de 5 000 à 30 000	6 890	33 %
de 30 000 à 50 000	2 030	10 %
50 000 à 100 000	2 176	10 %
100 000 à 200 000	1 928	9 %
> 200 000	935	4 %
Total	20 966	100 %

1/3 des officines françaises constitue le cœur même de l'offre de proximité car elles sont installées au sein des communes de moins de 5000 habitants. Un tiers sont situées dans des villes moyennes.

Ce réseau important est la base primordiale et essentielle qui garantit un maillage territorial efficace, permettant une desserte homogène du médicament sur le territoire français. Ce maillage

pourrait se trouver fragilisé si les officines situées dans les zones sous dotées venaient à fermer (Centre Auvergne notamment).

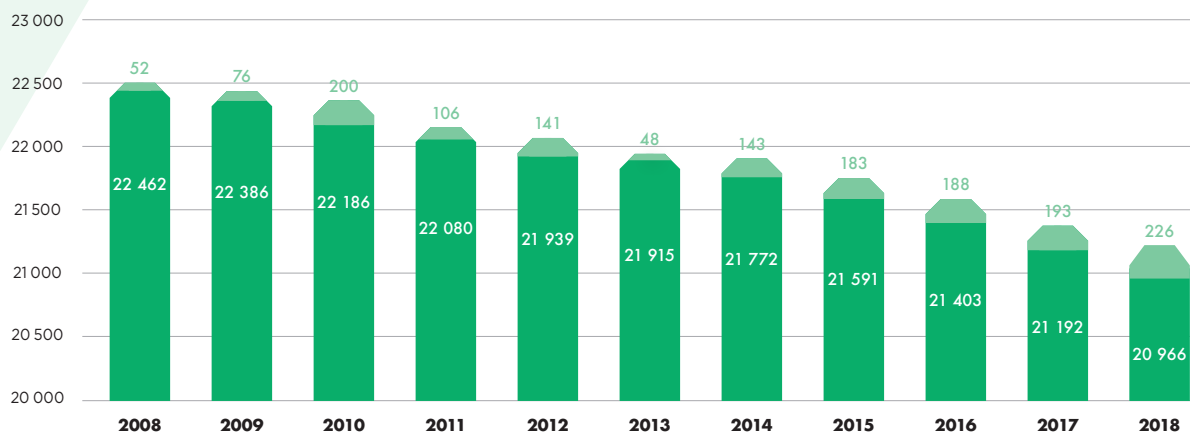
● NOMBRE D'HABITANTS PAR OFFICINE



3 087

habitants par officine
en moyenne

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES EN 10 ANS



■ NOMBRE TOTAL DE PHARMACIES (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

■ NOMBRE D'OFFICINES FERMÉES

La restructuration du réseau officinal s'accélère. En 10 ans, 1 556 officines ont fermé. Les évolutions

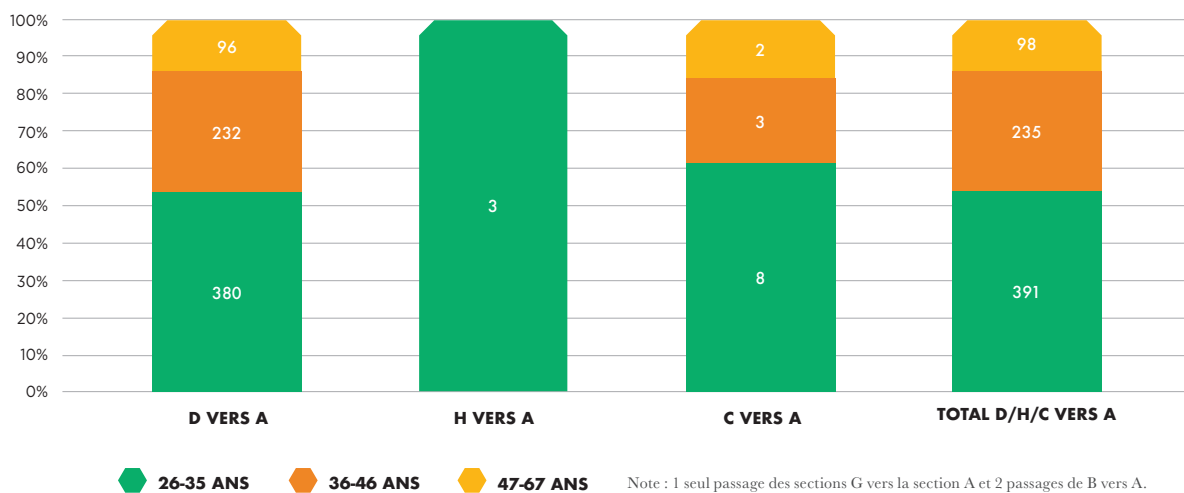
réglementaires intervenues ces derniers temps (SEL, SPFPL, ordonnance sur le maillage officinal) ont favorisé les

regroupements. En 2018, 226 officines ont fermé, le nombre le plus important depuis 10 ans.

MOBILITÉ DES PHARMACIENS VERS LA SECTION A

51 %
des passages en section A concernent des pharmaciens de moins de 36 ans

■ NOMBRE DE PASSAGES VERS LA SECTION A



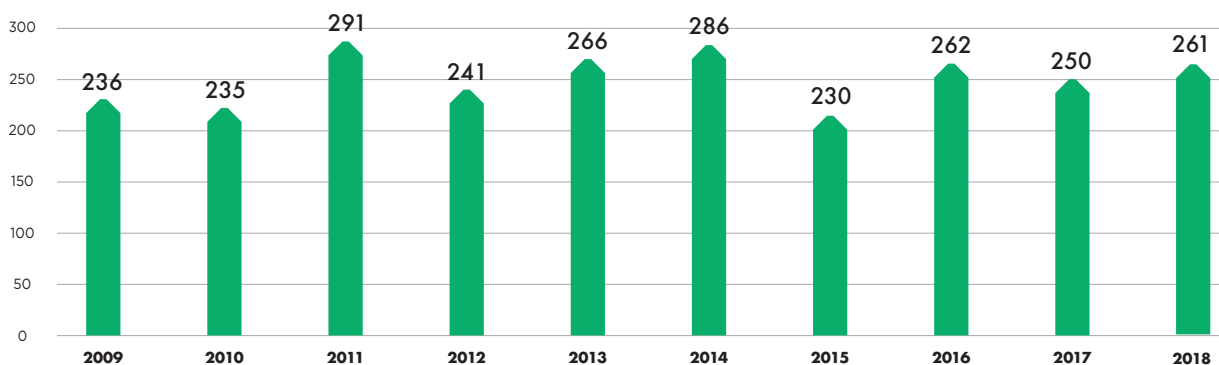
En 2018, la titularisation des adjoints d'officine constitue toujours la part majoritaire des mobilités vers la

section A. Les pharmaciens adjoints de moins de 36 ans représentent 52 % des mobilités, marquant l'installation des

jeunes pharmaciens. Ces titularisations représentent 2,5 % de la section D.

TRANSFERTS, REGROUPEMENTS ET FERMETURES D'OFFICINES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRANSFERTS D'OFFICINES ENTRE 2009 ET 2018

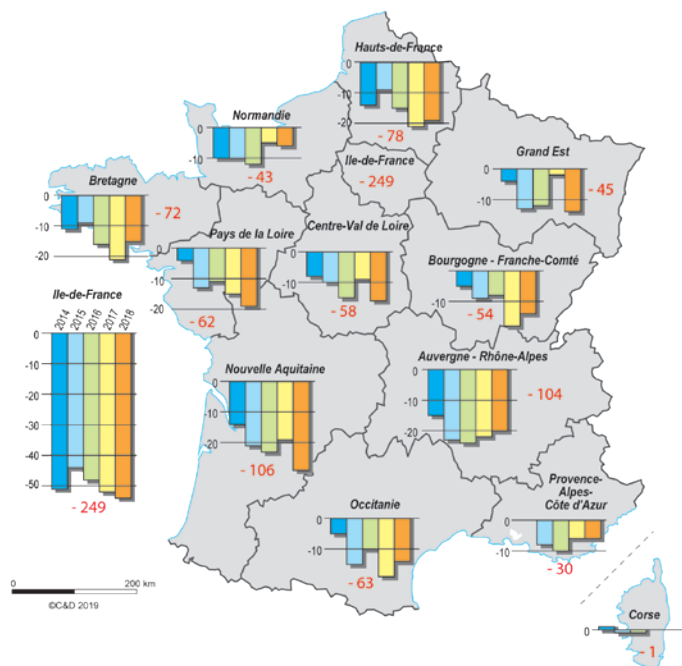


Le nombre de transferts demandés par les officinaux reste stable depuis 10 ans et représente 1,2 % des

officines. Ces transferts effectués dans le cadre de l'amélioration des conditions d'exercice garantissent

une desserte médicamenteuse optimale.

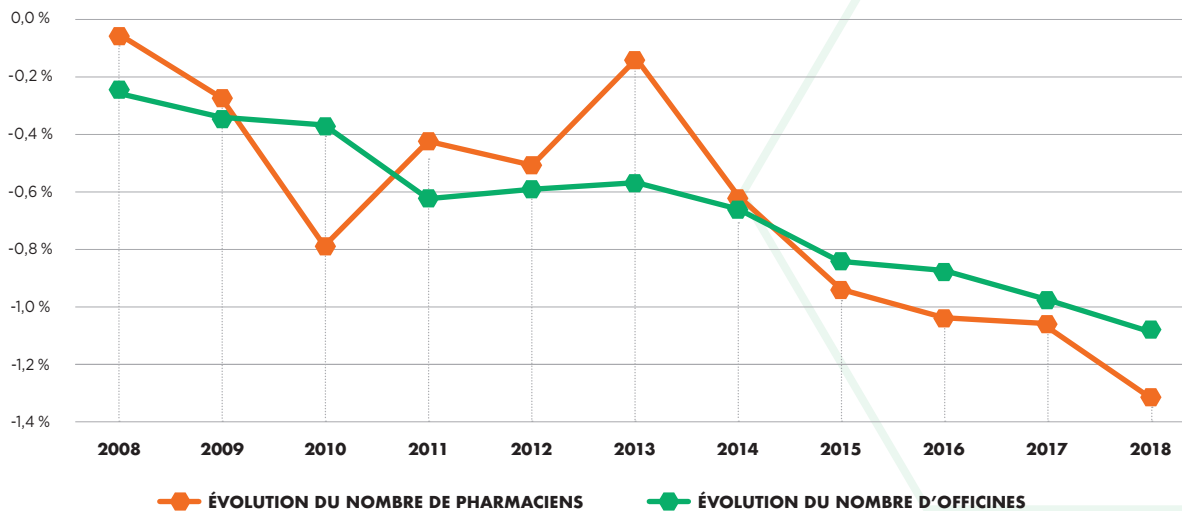
ÉVOLUTION DES FERMETURES DE PHARMACIES ENTRE 2014 ET 2018



226

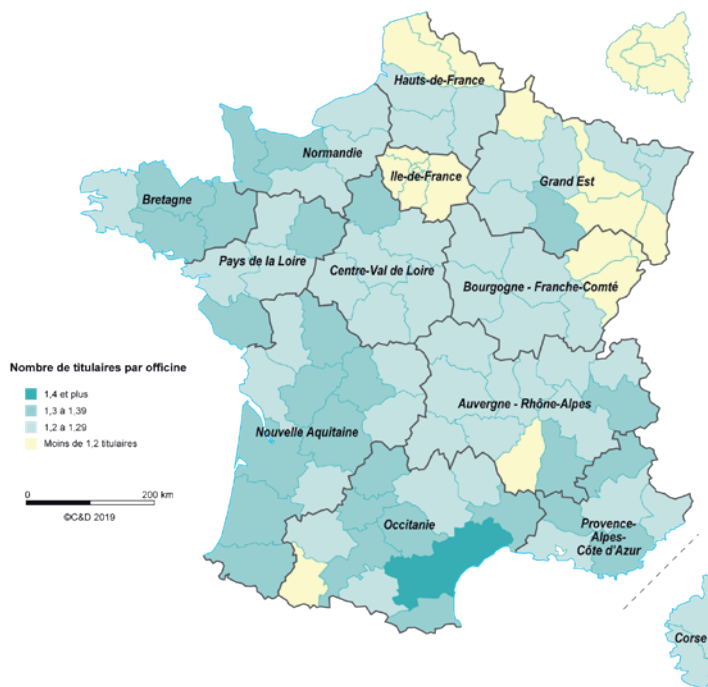
officines ont fermé en 2018, c'est le nombre le plus important depuis 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES ET DE TITULAIRES DEPUIS 2008



LA BAISSÉ DU NOMBRE DE TITULAIRES EST LÉGÈREMENT INFÉRIEURE À CELLE DES OFFICINES DU FAIT DES REGROUPEMENTS

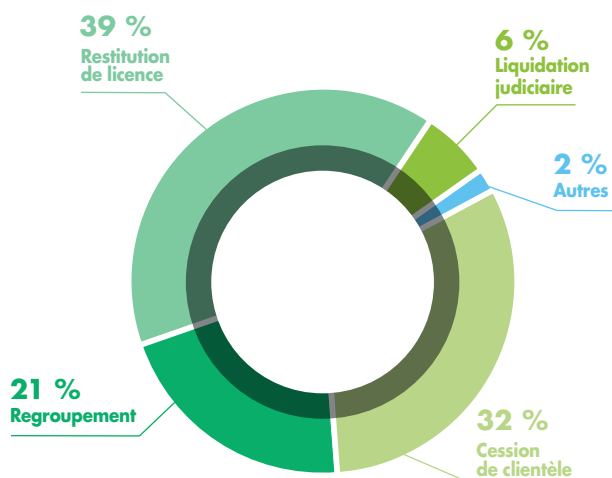
NOMBRE DE PHARMACIENS TITULAIRES PAR OFFICINE



1,3

pharmaciens titulaires par officine en moyenne

MODES DE FERMETURES

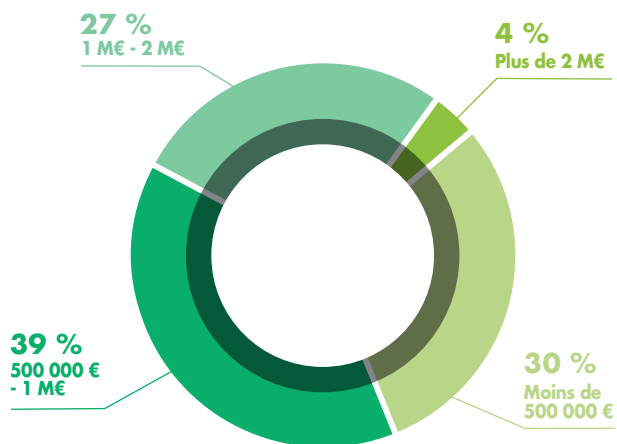


Il existe un mode de fermeture que l'on peut qualifier d'actif. Il s'agit soit de regroupements (fusions d'officines), soit de cessions de clientèle pour lesquelles le vendeur obtient une compensation financière. Les autres modes de fermetures peuvent être qualifiés de contraints. Il s'agit soit

d'une restitution de licence (fermeture sans repreneur avec remise de la licence à l'ARS), soit d'une liquidation pure et simple. Si les fermetures « actives » restent encore majoritaires (53 %), la répartition des modes de fermeture a changé par rapport à 2017 avec une augmentation de 4 points des restitutions

de licence, une nette diminution des regroupements (-8 points) et une diminution des cessions de clientèle (-4 points). Les rapprochements entre officines traduisent une structuration du réseau et l'amélioration des conditions d'exercice. Toutefois, la tendance au regroupement est moindre.

TYPLOGIE DES FERMETURES EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

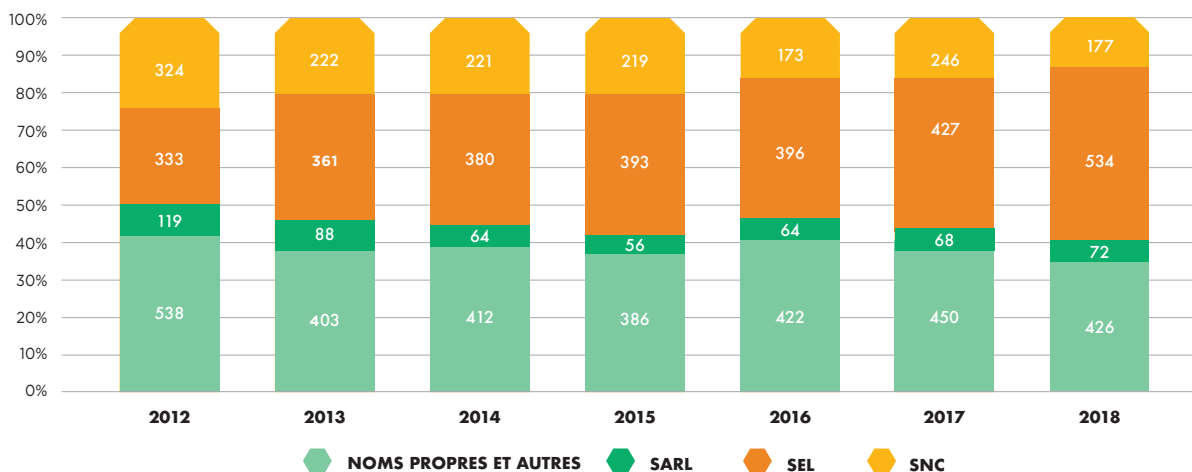


69 % DES OFFICINES AYANT FERMÉ AVAIENT UN CHIFFRE D'AFFAIRES INFÉRIEUR À 1 MILLION D'EUROS

*Source : ARS

LES CESSIONS DES OFFICINES

CESSIONS D'OFFICINES SELON LA STRUCTURE JURIDIQUE DEPUIS 2012 (FRANCE MÉTROPOLITAINE)



Depuis 2012, les cessions d'officine ont baissé de 8,1 %, passant de 1 314 à 1 209 en 2018, suivant l'évolution à la baisse

du nombre d'officines. Le nombre de cessions reste constant, autour de 6 % par an, et concerne en majorité des structures

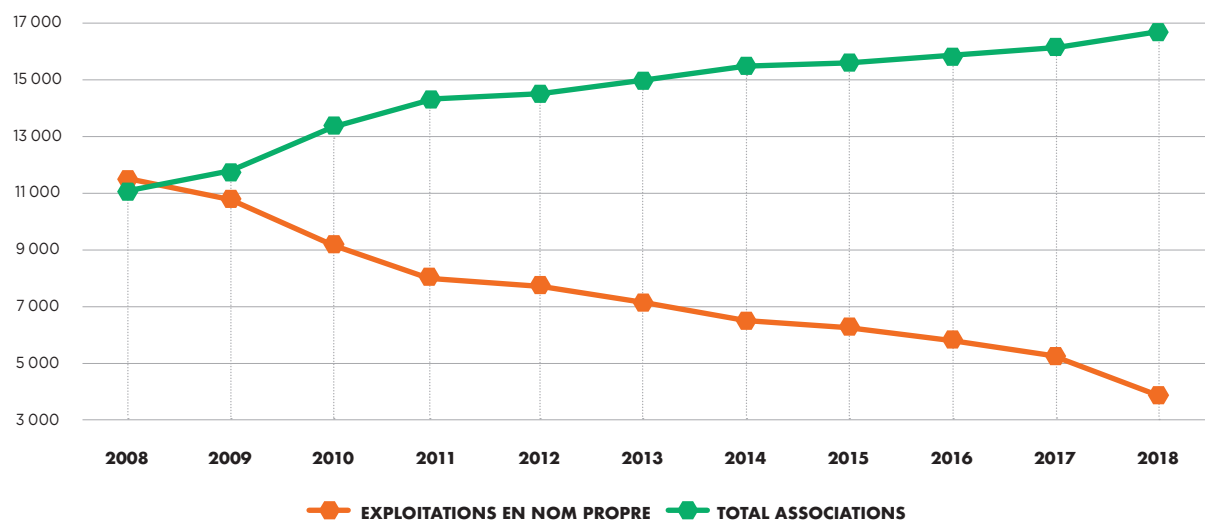
SEL (44 %) avec des ventes partielles de parts, et en nom propre (35 %).

Les modes d'exploitation des officines

21 %

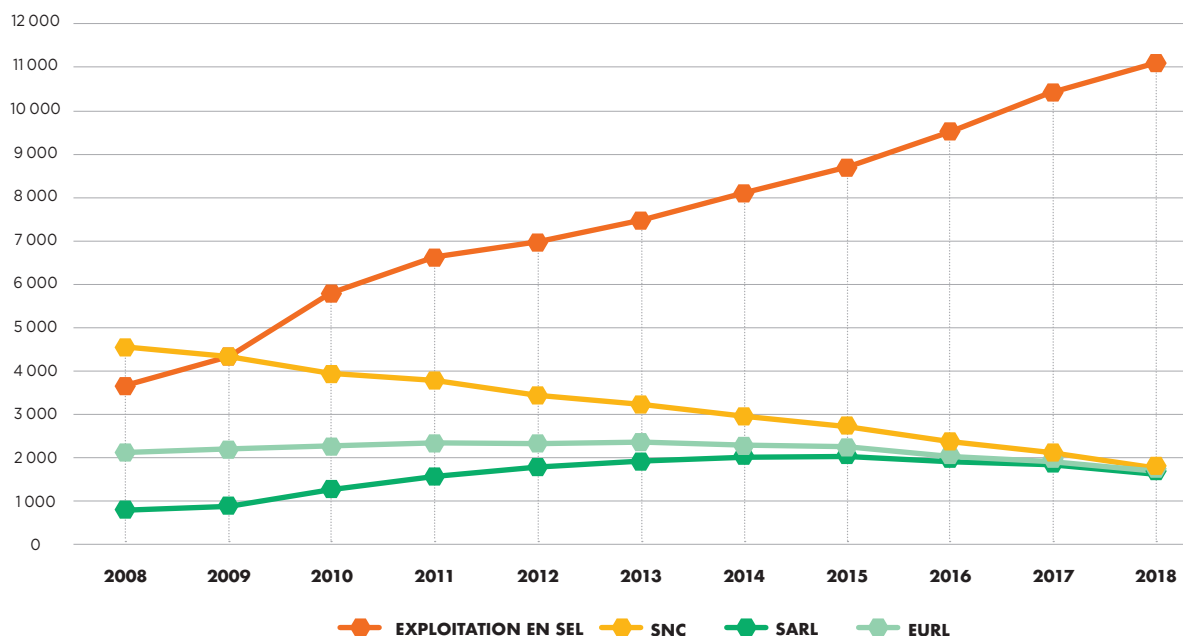
des officines sont exploitées en nom propre

ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS EN NOM PROPRE ET EN SOCIÉTÉS DEPUIS 2008



L'écart entre les différents types d'exploitations (nom propre ou société) continue de s'accroître.

ÉVOLUTION DES STRUCTURES JURIDIQUES DES OFFICINES EN ASSOCIATION DEPUIS 2008



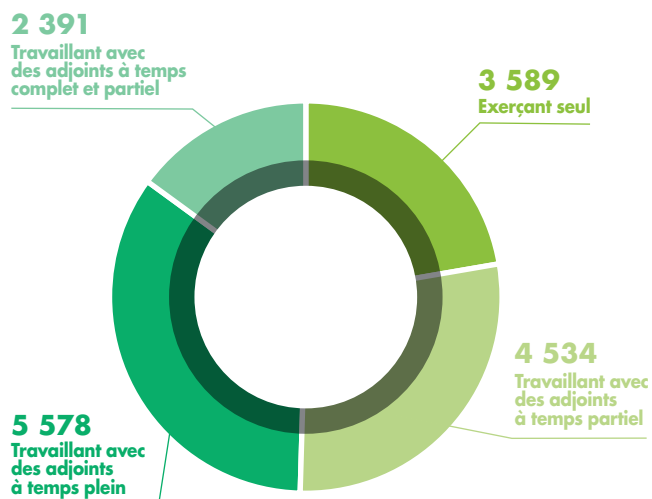
Dans le cadre des exploitations en société, les SEL et SARL continuent leur progression et représentent

62 % des officines en 2018. Ce type de société permet l'exploitation en association et un exercice en

collaboration et en partage de coûts et responsabilités.

TYPLOGIE DES PHARMACIES

TYPLOGIE DES PHARMACIES AVEC UN SEUL TITULAIRE 2018



Parmi les 16 092 officines n'ayant qu'un seul pharmacien titulaire, ce dernier n'exerce sans aucun autre confrère salarié dans 22 % des cas (3 589 officines), tandis que dans 78 % de ces officines, le pharmacien recourt à la collaboration d'un pharmacien adjoint à temps complet et/ou partiel.

En considérant les 20 966 officines de métropole, 17 % d'entre elles sont gérées par un pharmacien n'ayant pas de collaborateur.

ÉVOLUTION ET PART DES SEL DEPUIS 2018

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
SEL/total officine (%)	16 %	19 %	26 %	30 %	31 %	34 %	37 %	40 %	44 %	49 %	53 %

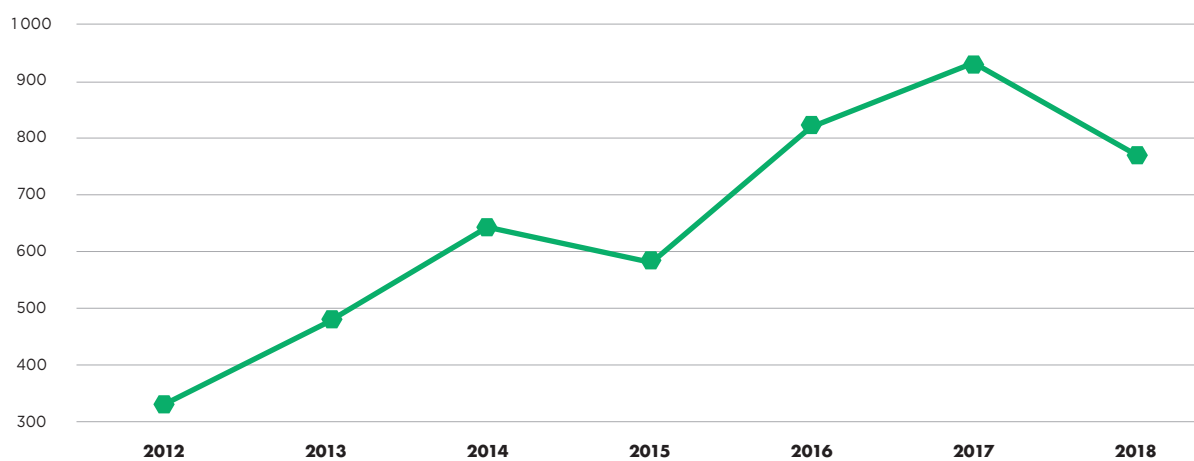
En 10 ans, le nombre de SEL a été multiplié par 3 pour atteindre 11 165 en 2018 (3 611 en 2008).

Cette tendance devrait se poursuivre, notamment au vu du nombre de créations annuelles de SEL qui se stabilise depuis 2012 (entre +7 % et +10 % par an).

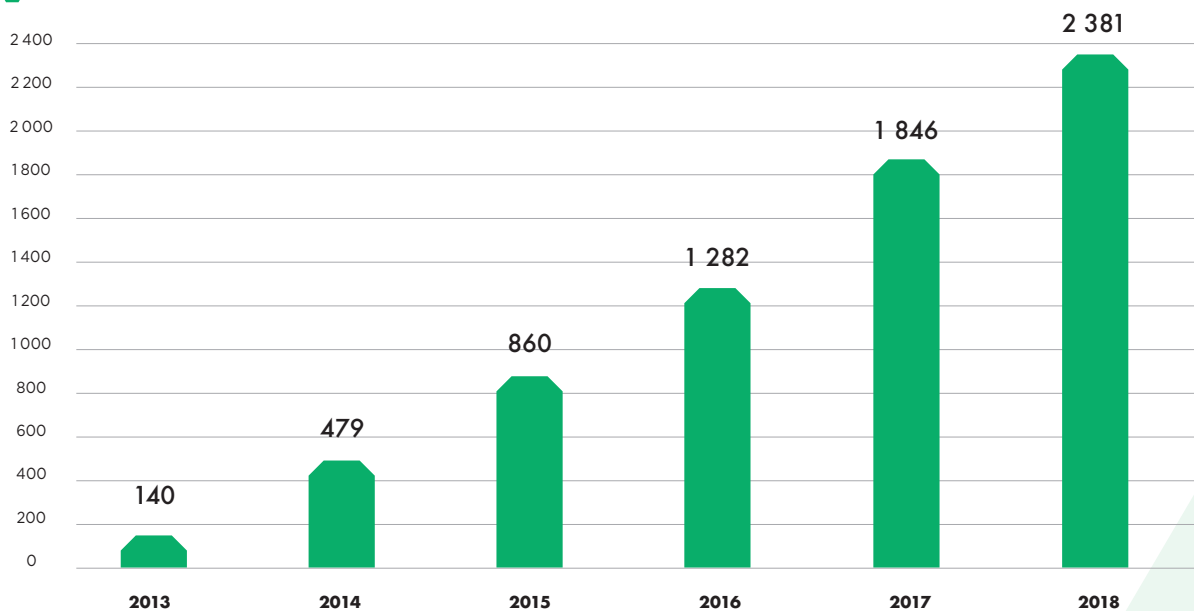
11 165 SEL

Pour la première année, la part des SEL représente plus de la moitié des officines (53 %)

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES EN ASSOCIATION DEPUIS 2012



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SPFPL DEPUIS 2013



EFFECTIFS ET COMPOSITION DES SPFPL (SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE PROFESSIONS LIBÉRALES) INSCRITES EN SECTION A

	2017	2018	Évolution 2018/2017
Nombre de SPFPL	1 846	2 381	+29 %

+29 %

de SPFPL en 2018
contre +49 % en 2017

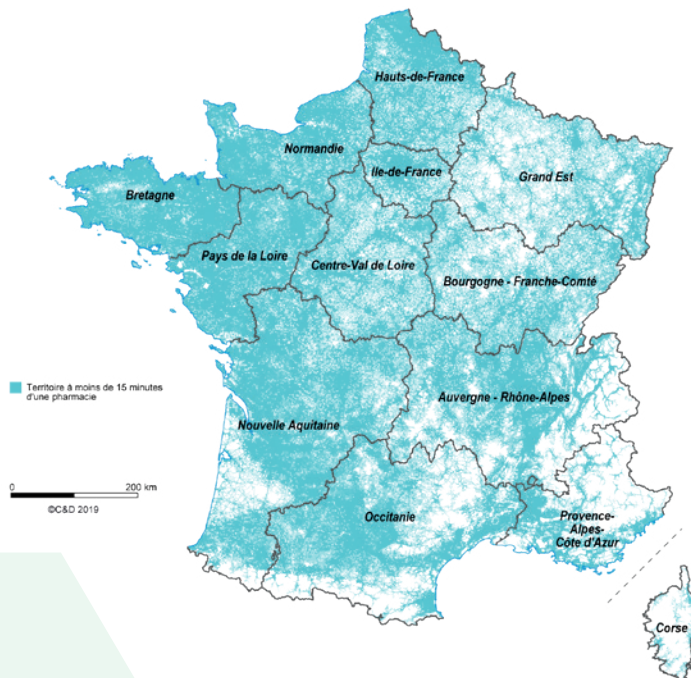
Les SPFPL (Sociétés de Participations Financières de Professions Libérales) continuent leur croissance.

Leur création étant facilitée par la mise en place du décret de 2013 relatif aux SPFPL, leur nombre a été multiplié par 17, passant de 140 à 2 381.

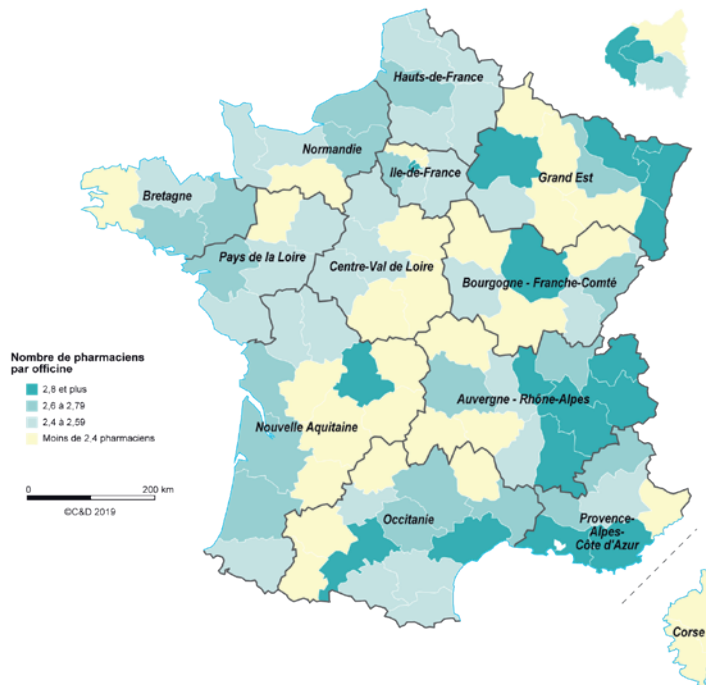
Il est à noter cependant que cette augmentation se fait à un rythme moins soutenu que l'année précédente (+29 % en 2018 contre +49 % en 2017).

3 Présence pharmaceutique

ACCESSIBILITÉ DES PHARMACIES À MOINS DE 15 MN PAR LA ROUTE



PRÉSENCE PHARMACEUTIQUE EN 2018 : TITULAIRES + ADJOINTS

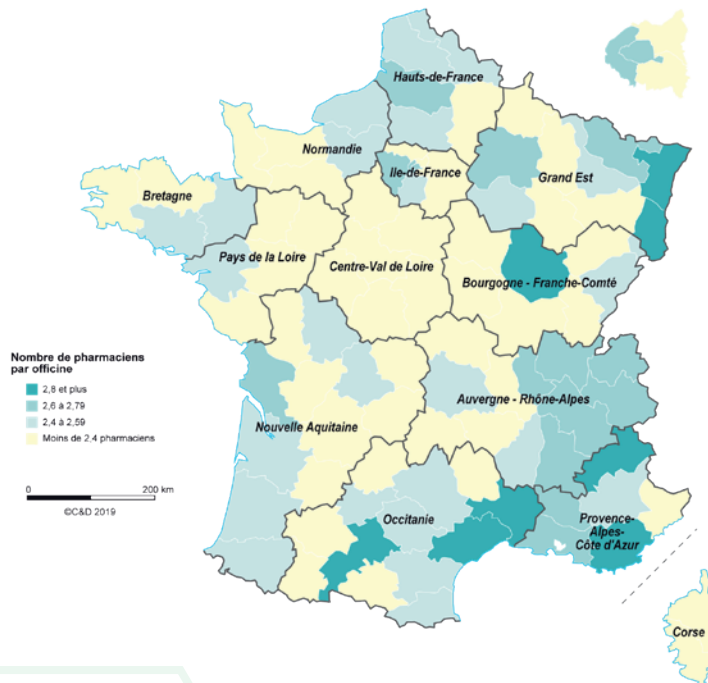


2,6

pharmaciens par officine en moyenne en 2018

+ 0,2 PHARMACIEN PAR OFFICINE EN 10 ANS

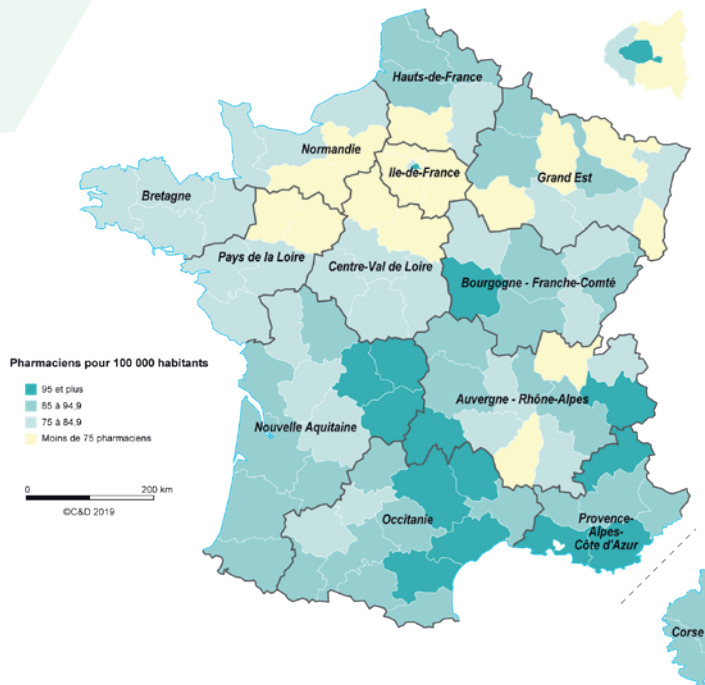
PRÉSENCE PHARMACEUTIQUE EN 2010 : TITULAIRES + ADJOINTS



2,4

pharmaciens par officine

● DENSITÉ PHARMACEUTIQUE PAR HABITANT (TITULAIRES + ADJOINTS + INTÉRIM)



83,4
pharmaciens pour
100 000 habitants

This form consists of a central area filled with horizontal lines for writing. On the left side, there are two large, light-green geometric shapes: one at the top that is a parallelogram pointing right, and one at the bottom that is a parallelogram pointing left. On the right side, there is a vertical green bar with a triangular top edge containing the word 'OFFICINE' written vertically.



Pharmaciens Adjoints d'officine et autres exercices

L'année 2018 est marquée par une augmentation des inscrits en section D, une progression qui reflète de nombreux mouvements parmi les différentes catégories d'exercice et qui confirme par ailleurs des évolutions métiers.

La progression du nombre d'adjoints, associée à la décroissance des pharmaciens d'officine intérimaires, témoigne d'une mise en place progressive mais réelle des nouvelles missions (entretiens pharmaceutiques, bilan de médication, vaccination,...) au sein des officines. Les remplacements occasionnels tendent à diminuer au profit d'une présence accrue d'adjoints pour assurer les missions de santé publique de l'officine.

Certes, cette année encore, la mobilité territoriale des confrères adjoints reste faible et plus de deux tiers des diplômés exercent dans la région où ils ont suivi leurs études. Des variations sont cependant notables entre les régions, tout particulièrement entre le Centre-Val de Loire et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La répartition femme/homme reste également constante (81 %/19 %). Les confrères inscrits en section D exercent en majorité à temps plein et l'exercice à temps plein des femmes en officine progresse significativement même si celles-ci exercent surtout à temps partiel.

Comparée aux années précédentes, la diminution des pharmacies mutualistes et minières continue. A contrario, la hausse du nombre de pharmaciens chargés de la dispensation de l'oxygène à usage médical au domicile des patients (BPDO), qui était constante depuis plus de 10 ans, se stabilise cette année, après les Bonnes Pratiques de 2015 instaurant une augmentation du temps pharmaceutique selon le nombre de patients sous oxygénothérapie et des conditions de remplacement du pharmacien responsable BPDO.

Globalement, les confrères inscrits en section D ont en moyenne 44 ans (-2.8 ans / âge moyen des pharmaciens) et plus d'un tiers sont âgés de moins de 36 ans. Nul doute que ce dynamisme pourra se concrétiser au travers des nouvelles missions actuelles et attendues (pharmacien correspondant, généralisation de la vaccination,...) tout en pérennisant les nombreuses carrières en qualité de pharmacien adjoint en officine.

Jérôme Parésys-Barbier
Président de la SECTION D



CHIFFRES CLÉS 2018

PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE EN 2018

27 777

+0,7 % par rapport à 2017



ÂGE MOYEN

43,9

+0,1 an par rapport à 2017
-2,8 ans par rapport à l'âge moyen des pharmaciens



RÉPARTITION GLOBALE

81 % femmes 19 % hommes



NOMBRE D'ADJOINTS PAR OFFICINE

1,3



NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS

736

3 % de l'effectif de la section D

1/3

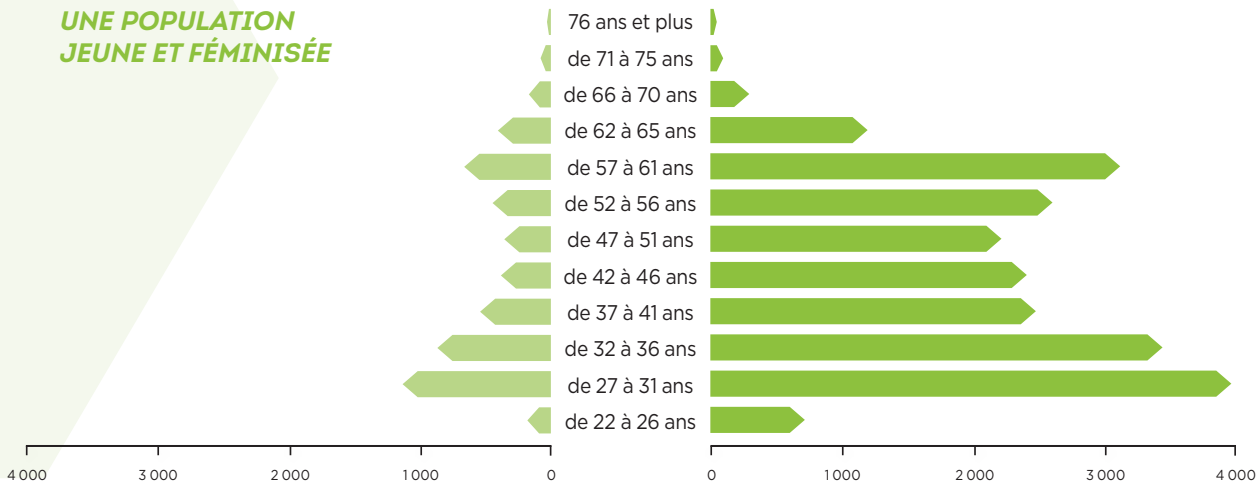
des effectifs a moins de 36 ans

PYRAMIDE DES ÂGES ET RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

HOMMES

FEMMES

UNE POPULATION JEUNE ET FÉMINISÉE



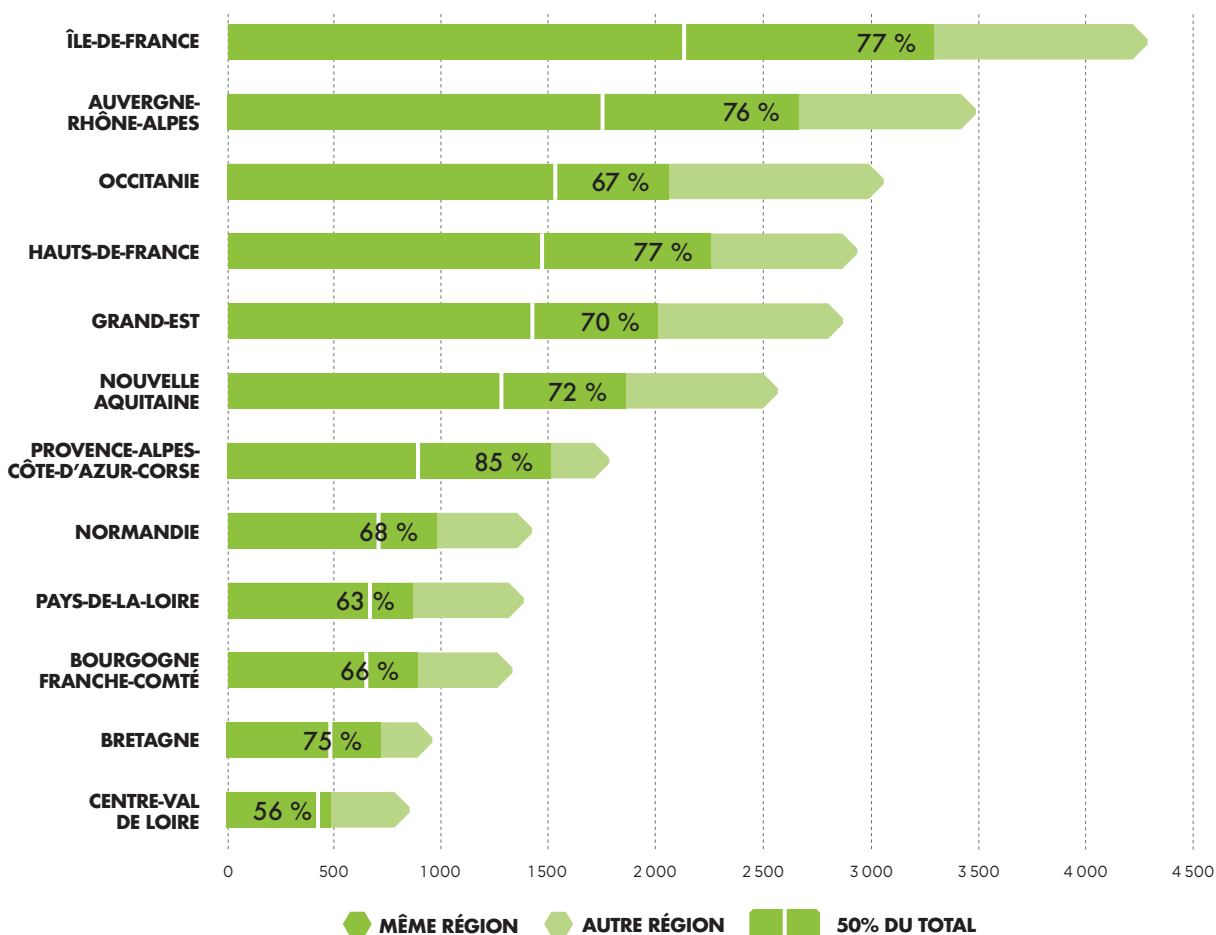
1 Répartition territoriale

ORIGINE DU DIPLÔME ET RÉGION D'EXERCICE

En moyenne, 72 % des pharmaciens adjoints exercent dans la région où ils ont obtenu leur diplôme (71 % en 2017). Ce pourcentage atteint les 85 % en PACA-Corse.

La mobilité territoriale des pharmaciens adjoints est donc faible, et s'exerce en général dans une région limitrophe. 8 % des étudiants non franciliens font le choix de l'Île-de-France (stable par rapport à 2017). Les pharmaciens ayant obtenu

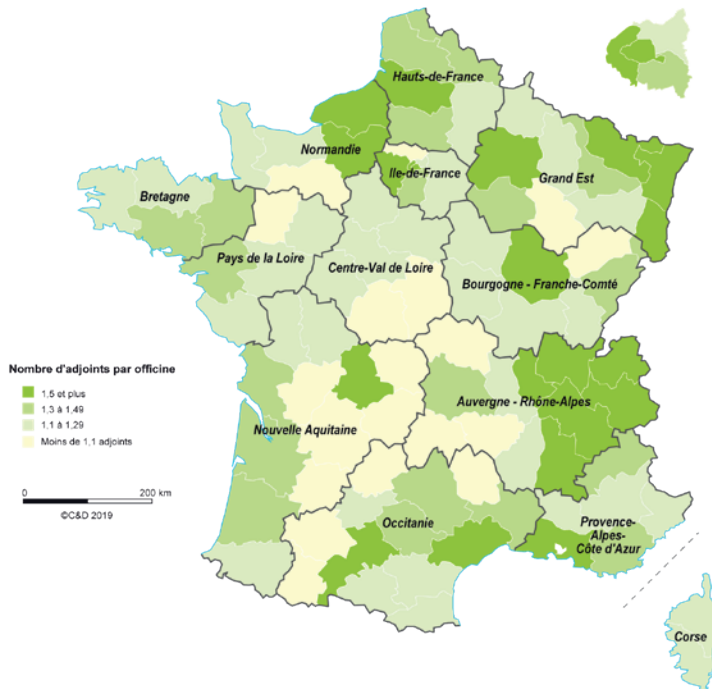
un diplôme de l'Union Européenne ou hors Union Européenne s'installent en majorité en Île-de-France (41 %), puis en PACA-Corse (13 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (11 %).



72 %

des pharmaciens adjoints exercent dans la région où ils ont obtenu leur diplôme

NOMBRE DE PHARMACIENS ADJOINTS PAR OFFICINE

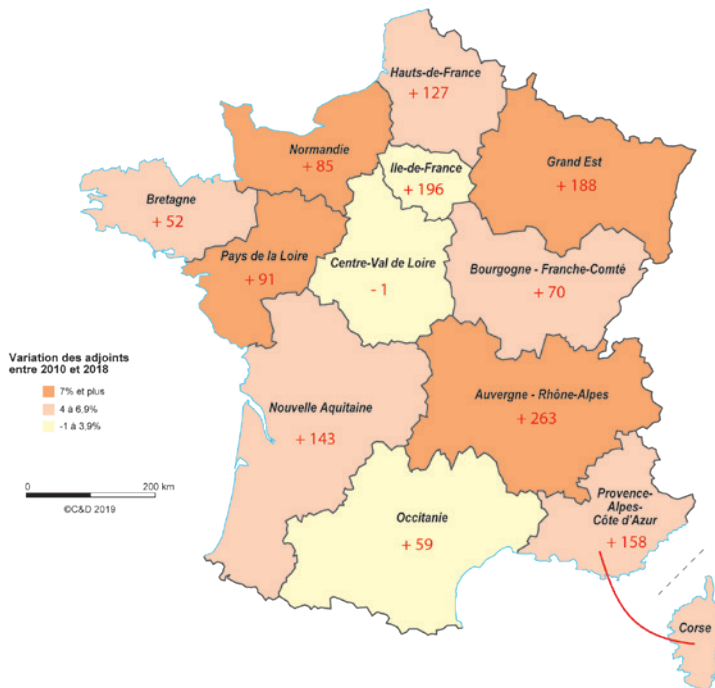


On observe une concentration importante du nombre d'adjoints par officine à l'est et au nord de la France. Le centre de la France compte, de nombreux départements avec un nombre moyen d'adjoints par officine inférieur à la moyenne nationale.

OFFICINE

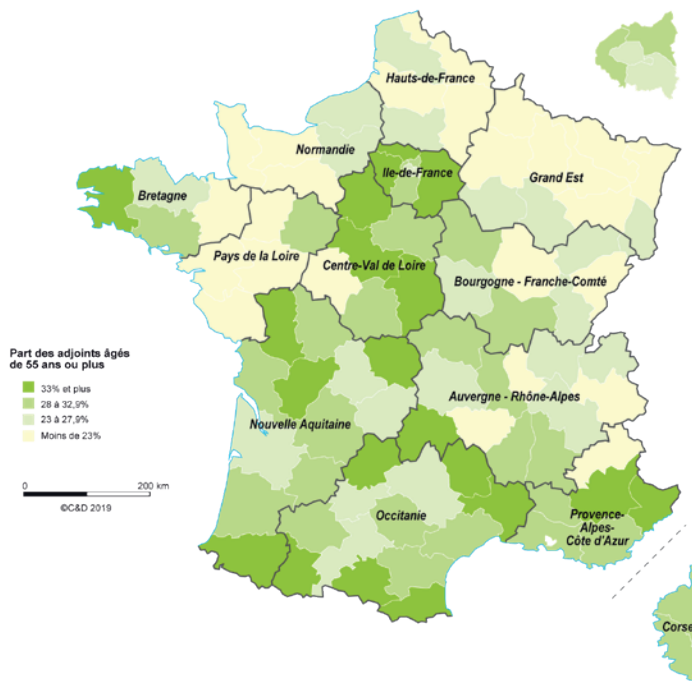
1,3
adjoints par officine

VARIATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ENTRE 2010 ET 2018



France métropolitaine
+1 431 ADJOINTS
+5,4 % ENTRE
2010 ET 2018

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ADJOINTS DE 55 ANS OU PLUS

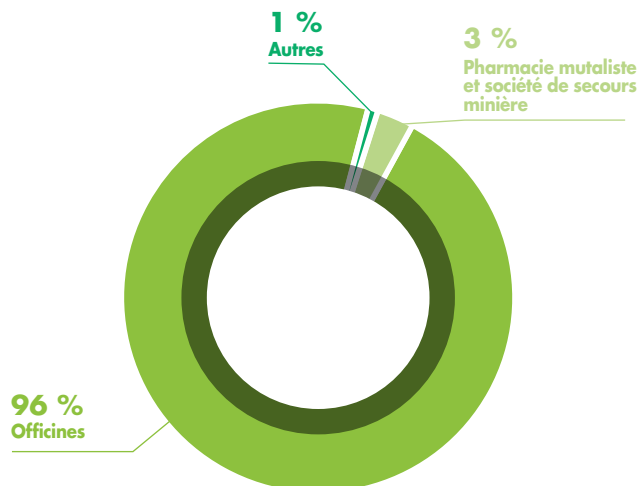


L'inégalité de répartition des adjoints de plus de 55 ans est maintenue avec la prépondérance des zones sud et centre Pays de Loire par rapport aux régions Nord et Est du territoire.

26,7 %
de pharmaciens adjoints
de plus de 55 ans

Répartition par fonction

EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE LA SECTION D



La part des officinaux reste stable par rapport à 2017, et représente toujours 96 % des effectifs de la section D.

EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE LA SECTION D PAR FONCTION

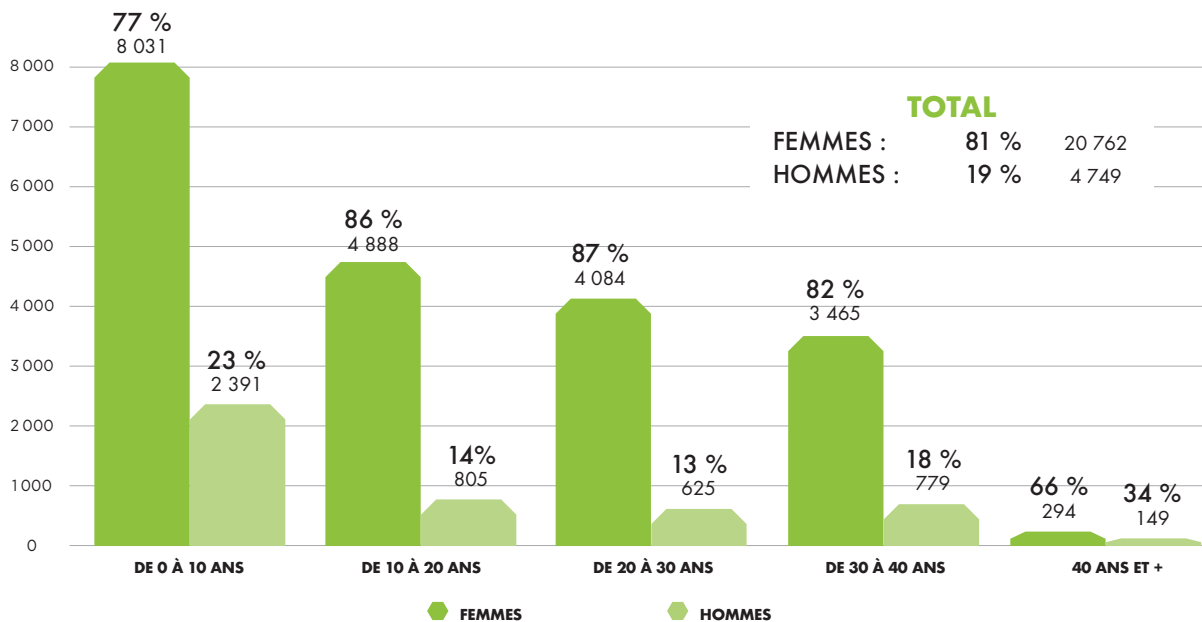
		2017		2018		Évolution 2018/2017
		Effectif	%	Effectif	%	
En officine	Pharmaciens adjoints	23 585	85,5	23 853	85,9	1,1 %
	Pharmaciens d'officine intérimaires	2 724	9,9	2 647	9,5	-2,8 %
	Pharmaciens gérants après décès	33	0,1	23	0,1	-30,3 %
	Pharmaciens remplaçants titulaires	106	0,4	120	0,4	13,2 %
	Sous-total	26 448	95,9	26 643	95,9	0,7 %
En pharmacie mutualiste et minières	Pharmaciens gérants de pharmacies mutualistes	54	0,2	52	0,2	-3,7 %
	Pharmaciens adjoints de pharmacies mutualistes	101	0,4	94	0,3	-6,9 %
	Pharmaciens gérants de pharmacies minières	38	0,1	30	0,1	-21,1 %
	Pharmaciens adjoints de pharmacies minières	61	0,2	54	0,2	-11,5 %
	Sous-total	254	0,9	230	0,8	-9,4 %
Autres exercices	Pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical	581	2,1	583	2,1	0,3 %
	Pharmaciens-conseils de l'assurance maladie	196	0,7	202	0,7	3,1 %
	Pharmaciens relevant des équipes mobiles de soins	59	0,2	65	0,2	10,2 %
	Pharmaciens autres exercices	48	0,2	54	0,2	12,5 %
	Sous-total	884	3,2	904	3,3	2,3 %
Total	27 586	100	27 777	100	0,7 %	

Les effectifs de la section D sont en légère augmentation par rapport à 2017 (+0,7 %). Après une baisse du nombre des pharmaciens d'officine intérimaires (-18,6 % en 2017, -14,4 % en 2016) liée aux réorganisations des officines, on constate un important ralentissement de la décroissance cette année (-2,8 %). Le repli des pharmaciens mutualistes et minières semble s'accélérer (-9,4 %).

Après une croissance assez importante en 2016 et 2017 du nombre de pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical au domicile des patients (BPDO), liée en particulier à la publication des bonnes pratiques organisant cette activité, on observe pour la première fois cette année un ralentissement des recrutements dans ce secteur.

Avec la mise en place en 2018 du Portail de télédéclaration Bio2, les 583 pharmaciens BPDO sont inscrits responsables ou adjoints BPDO selon qu'ils sont responsables d'un ou plusieurs sites dispensateurs d'oxygène, ou qu'ils secondent le responsable de sites. Ces 583 pharmaciens responsables ou adjoints BPDO correspondent à environ 900 inscriptions au total en section D.

REPARTITION FEMMES-HOMMES SELON LA DURÉE D'INSCRIPTION



59 %

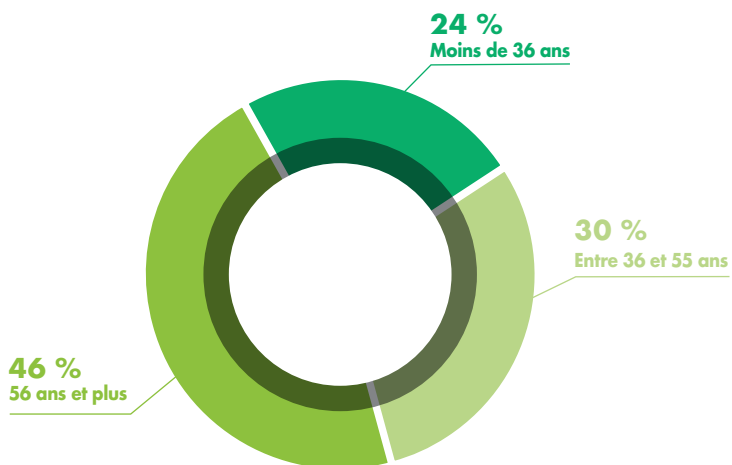
des inscrits le sont depuis plus de 10 ans, plus d'un tiers des inscrits le sont depuis plus de 20 ans

Les hommes s'installent plus rapidement. En effet, ils représentent 23 % de la population de la section D inscrite depuis moins de 10 ans, et plus que 14 % de celle

inscrite depuis 10 à 20 ans. L'importance du nombre d'inscriptions de longue durée est le signe de réelles carrières en tant qu'adjoint d'officine.

LES PHARMACIENS D'OFFICINE INTERIMAIRES

NOMBRE DE PHARMACIENS D'OFFICINE INTÉRIMAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE



La part des pharmaciens d'officine intérimaires âgés de moins de 36 ans baisse de 3 points à 24 %, tandis que celle des plus de 56 ans augmente de 4 points à 46 %. Par ailleurs, de plus en plus de pharmaciens précédemment titulaires d'officine s'inscrivent en section D pour des missions d'intérim, ou dans l'attente de se réinstaller.

MODE D'EXERCICE DES ADJOINTS D'OFFICINE

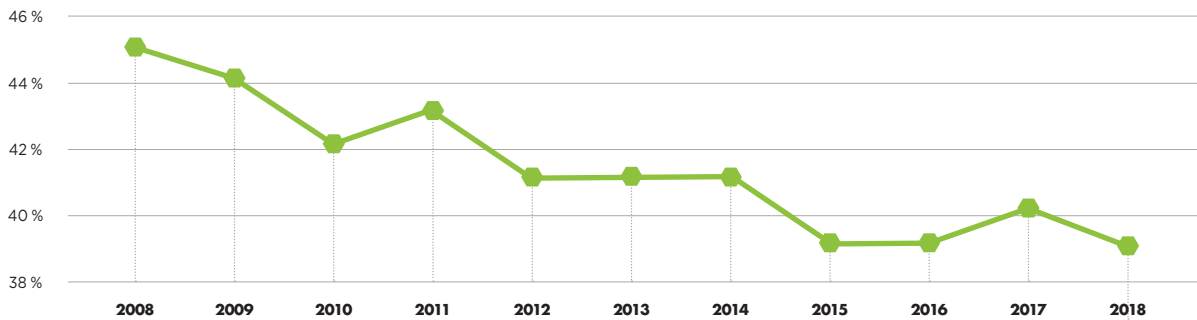
	Emploi à temps partiel	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel (%)	Emploi à temps plein (%)
Hommes	1 416	3 833	28 %	72 %
Femmes	9 316	12 954	43 %	57 %
Total	10 732	16 787	40 %	60 %

Les femmes exercent surtout à temps partiel (87 % des temps partiels). Le travail à temps partiel des femmes représente plus d'un tiers (34 % contre 35 % en 2017) de la population globale de la section D. Le temps partiel chez les hommes est constant depuis 10 ans (28 %).

60 %

des inscrits en section D exercent à temps plein

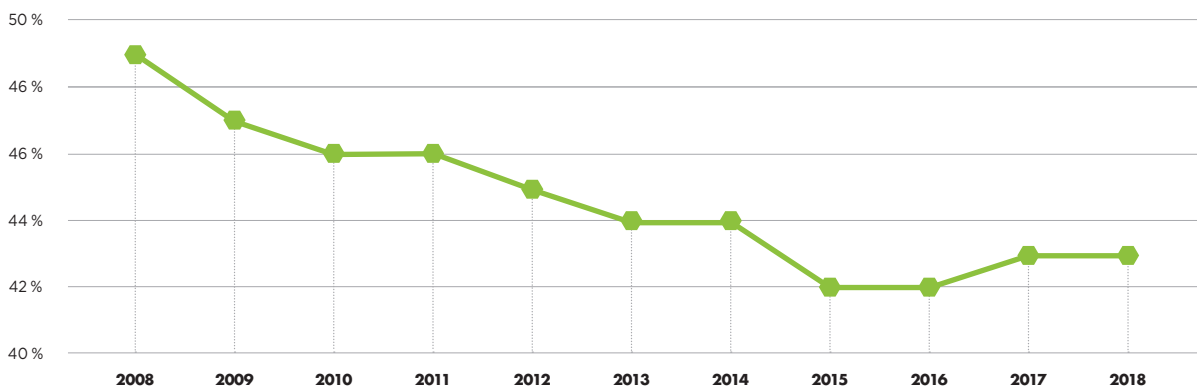
PART DU TEMPS PARTIEL DES ADJOINTS



40 %

En 10 ans, la part du temps partiel est passée de 45 à 40 %.

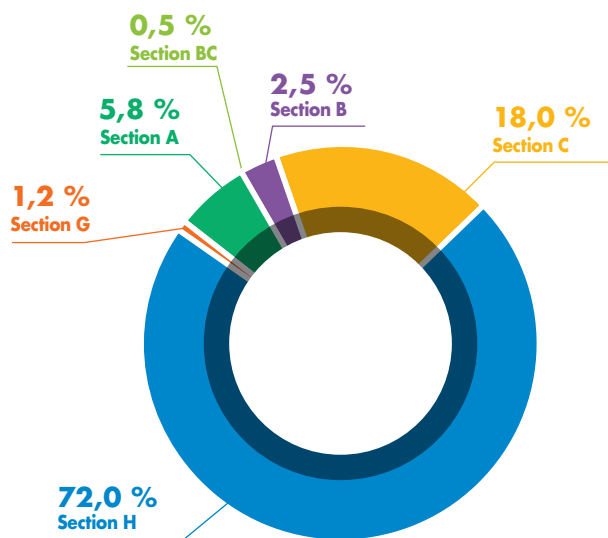
PART DU TEMPS PARTIEL CHEZ LES FEMMES



La part du temps partiel des femmes a diminué de 6 % en 10 ans et reste stable entre 2017 et 2018.

◇ DIVERSIFICATION DES COMPÉTENCES EN SECTION D

◆ RÉPARTITION DES PHARMACIENS DE LA SECTION D ÉGALEMENT INSCRITS DANS UNE AUTRE SECTION



404 DOUBLES INSCRIPTIONS
(1,5 % DE L'EFFECTIF DE LA SECTION D)

ÂGE MOYEN : 48,4 ANS

Parmi les pharmaciens inscrits à temps partiel en section D, une partie d'entre eux complète son emploi du temps par un exercice relevant d'une autre section. 404 doubles inscriptions ont été comptabilisées en 2018 (soit 1,5 % de la section D).

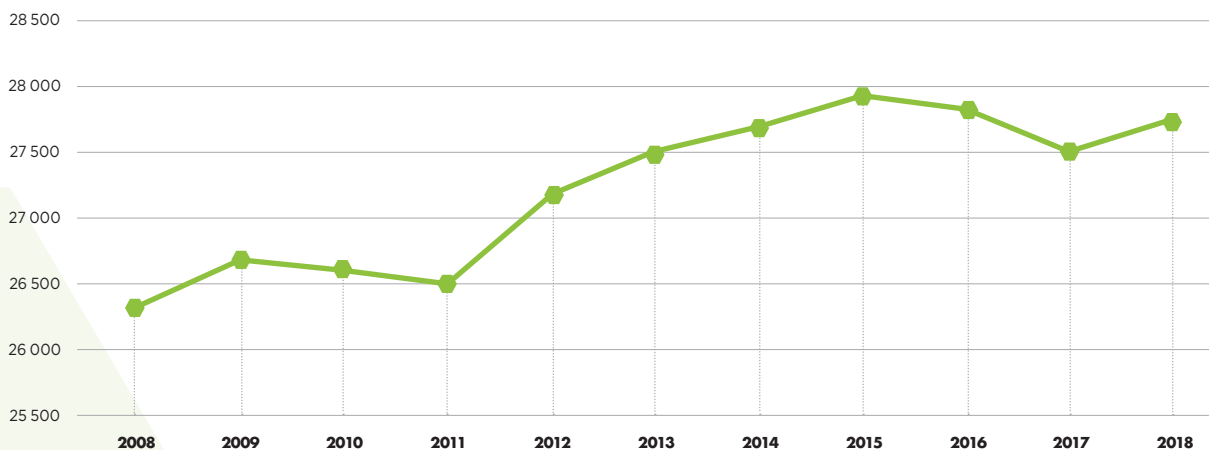
Ce cumul d'inscription concerne dans près de $\frac{3}{4}$ des cas la section H (gérant ou adjoint d'une Pharmacie à Usage Intérieur d'un établissement de santé ou médico-social, pharmacien sapeur-pompier, ...), et dans une moindre mesure la section C (délégué intérimaire ou adjoint dans la distribution en gros, ...).

10 %

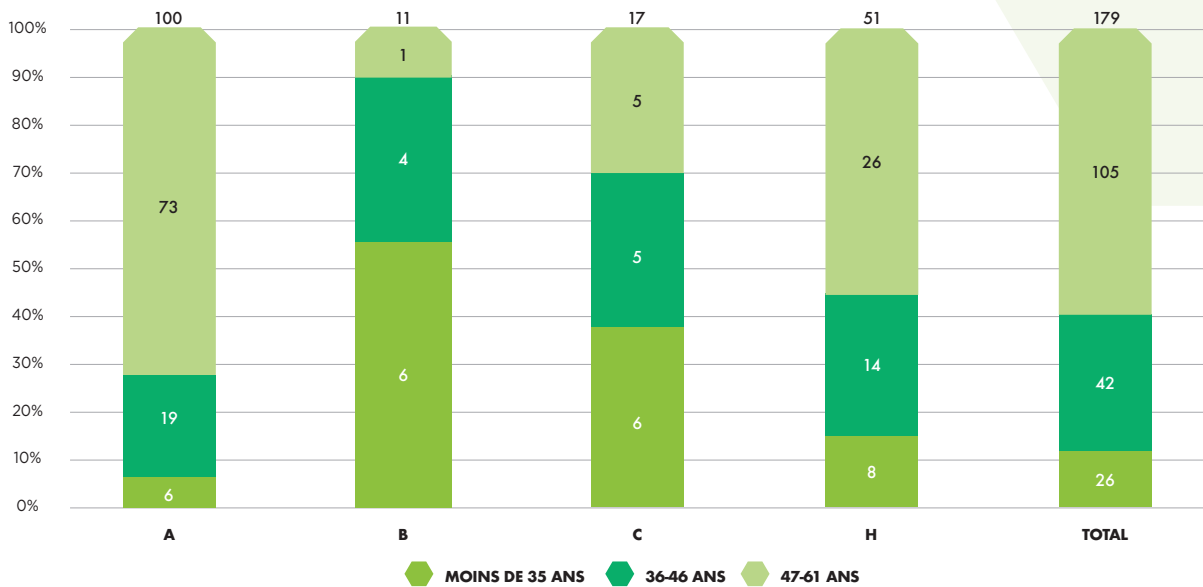
*des inscrits en section D
sont d'anciens titulaires*

3 Évolutions

◆ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION D DEPUIS 2008



MOBILITÉ DES PHARMACIENS VERS LA SECTION D



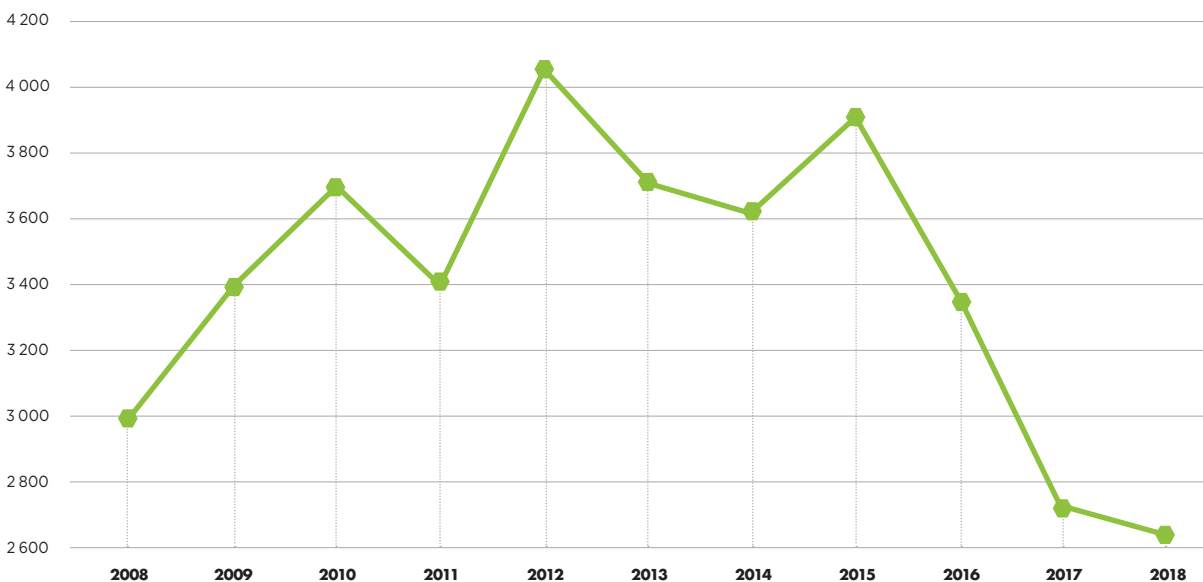
(Note : aucun passage des sections G et E vers la section D)

En dehors des premières inscriptions, le passage ou le retour en section D se fait dans une deuxième partie de carrière (industriel ou titulaire d'officine). Les pharmaciens qui s'inscrivent en section D avec une première carrière

relevant d'une autre section, ont plus de 47 ans dans 61 % des cas. Les pharmaciens précédemment titulaires d'officine représentent plus de la moitié (57 %) des pharmaciens issus d'autres sections qui s'inscrivent en section D. Cette mobilité

de la section A vers la section D peut s'expliquer par les cessions ou fermetures d'officine observées en section A, et dont les titulaires reprennent une inscription en tant qu'adjoint.

ÉVOLUTION DES PHARMACIENS INTÉRIMAIRES DE 2008 À 2018



La baisse du nombre de pharmaciens d'officine intérimaires s'accroît en 2018 (-2,8 %). Cette baisse importante – quoique moindre comparée aux

2 dernières années – traduit une présence accrue des pharmaciens adjoints en CDI ou CDD de longue durée au sein des officines puisque globalement

le nombre de pharmaciens officine relevant de la section D est en hausse (+0,7 %).



Pharmaciens des établissements de santé

UNE PROFESSION JEUNE ET DYNAMIQUE !

L'effectif de la section H est depuis de nombreuses années en constante augmentation (+2 % en 2018) avec un rajeunissement de la population (45 ans en moyenne).

Les données démographiques de la section H mettent en évidence la poursuite de la diminution du nombre de PUI, dans le secteur public comme dans le privé. La mise en œuvre du décret modifiant les conditions d'exercice en PUI et le déploiement des GHT expliqueraient en partie ce constat. Par ailleurs, un tassement du nombre de pharmaciens dans le secteur privé est observé.

L'augmentation du nombre de postes à temps plein, notamment dans le secteur privé se poursuit (67 % des effectifs), ce qui constitue un facteur positif pour la permanence pharmaceutique.

Aujourd'hui, la profession est moins confrontée à son vieillissement puisque la population pharmaceutique de la section est plus jeune que l'ensemble des pharmaciens. De plus, le nombre de primo-inscrits est cette année cinq fois plus important que celui des départs à la retraite (en augmentation par rapport à 2017). De nombreux jeunes diplômés permettent de compenser les départs à la retraite.

Les pharmaciens retraités reprenant une activité sont également plus nombreux. Cette situation s'explique notamment par les tensions actuelles pour le recrutement des pharmaciens pour assurer des remplacements de courte durée.

De nombreux jeunes diplômés permettent de compenser les départs à la retraite.

La répartition des PUI sur le territoire est un atout pour la qualité de la prise en charge médicamenteuse et un accès aux soins de proximité, qu'il est nécessaire de préserver.

Jean-Yves Pouria
Président de la SECTION H



CHIFFRES
CLÉS
2018



PHARMACIENS INSCRITS
À L'ORDRE EN 2018

7 267

+2 % par rapport à 2017



RÉPARTITION
GLOBALE

74 % **26 %**
femmes hommes



ÂGE MOYEN

45

+0,3 an par rapport à 2017
-1,7 an par rapport à l'âge
moyen des pharmaciens



NOMBRE DE PLACES
AU CONCOURS D'INTERNE
(RENTÉE 2018)

295

Stable par rapport à 2017



PRIMO-INSCRITS/DÉPARTS
À LA RETRAITE

348/68

352/74 en 2017



NOMBRE DE PHARMACIENS
DE 66 ANS ET PLUS

108

73 en 2017
1,5 % des pharmaciens
inscrits en section H



NOMBRE DE PUI PUBLIQUES

1 038

-5 PUI par rapport à 2017



NOMBRE D'INSCRITS EN
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

4 417

+2,1 % par rapport à 2017



NOMBRE D'INSCRITS EN
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

2 248

-1,3 % par rapport à 2017

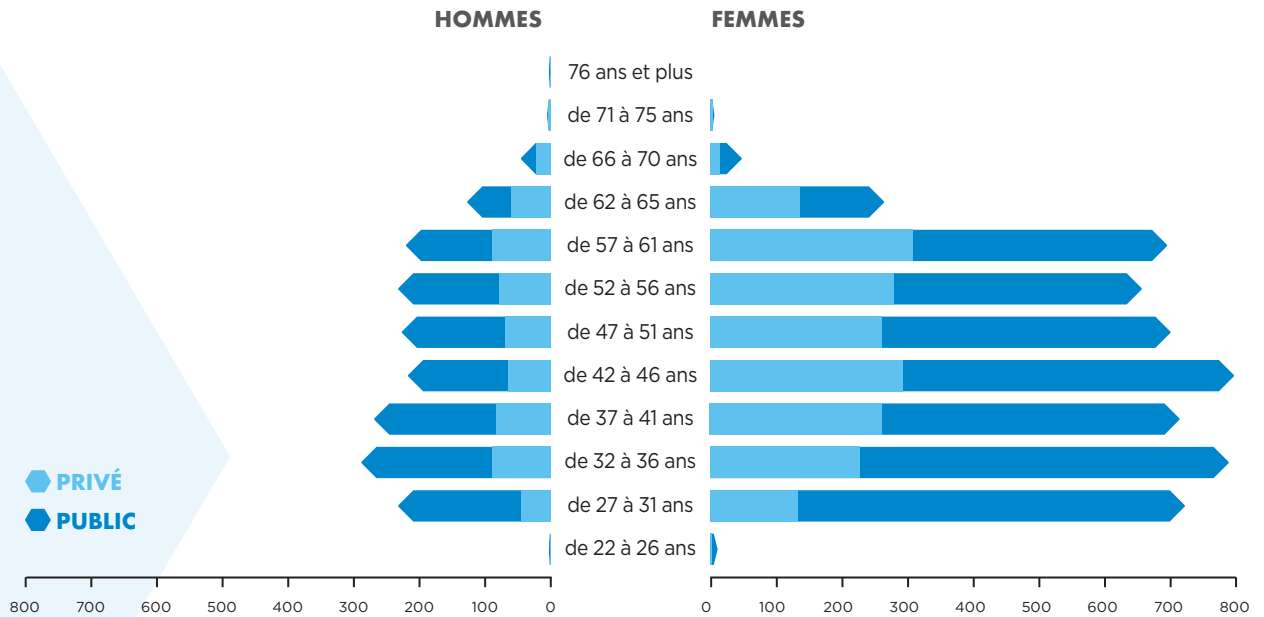


NOMBRE DE PUI PRIVÉES

1 381

-1,5 % par rapport à 2017

◆ PYRAMIDE DES ÂGES ET RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



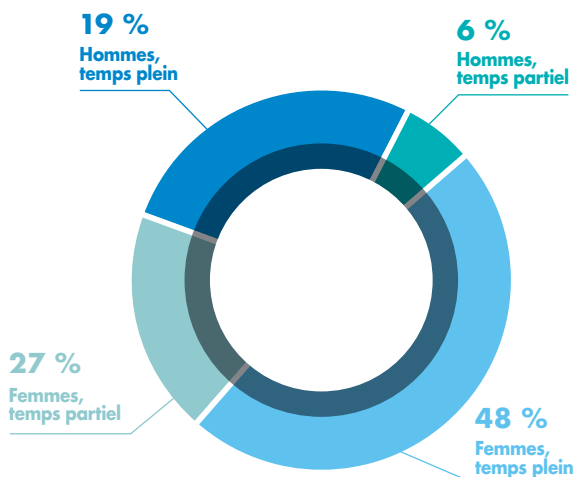
La population hospitalière est majoritairement féminine. Les femmes sont particulièrement présentes chez les moins de 60 ans. La part de celles-ci se réduit grandement après 65 ans.

Entre 62 et 65 ans, les femmes sont encore majoritaires mais dans une moindre mesure, ne représentant que 67 % des pharmaciens.

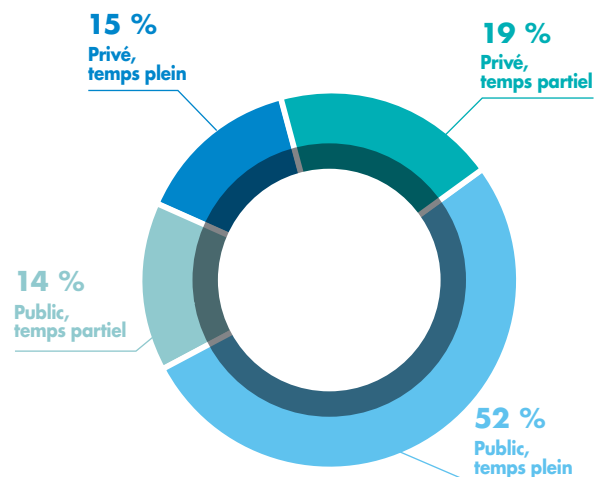
1 Répartition des effectifs par secteur - type d'emploi et territoire

◇ RÉPARTITION PAR SECTEUR, PAR GENRE ET TYPE DE CONTRAT

◆ RÉPARTITION HOMMES/FEMMES SELON LE TYPE DE CONTRAT



◆ RÉPARTITION PAR SECTEUR SELON LE TYPE DE CONTRAT



La répartition par secteur, par sexe et par type de contrat n'évolue pratiquement pas depuis 3 ans (néanmoins, on observe une baisse du temps partiel au profit du temps plein). L'emploi à temps plein représente 67 % des effectifs, marquant la présence obligatoire de la présence pharmaceutique au sein des PUI. L'emploi en établissement de soins est à dominante publique avec 66 % des effectifs et majoritairement féminin (75 %). L'emploi à temps partiel (33 %) concerne surtout les établissements

privés. 21 % des effectifs de H se sont réinscrits au moins une fois dans l'année. 59 % de ces pharmaciens se sont réinscrits une fois, 14 % deux fois, 24 % entre 3 et 16 fois. Les trois quarts du temps il s'agit de femmes. Les pharmaciens qui se sont réinscrits en 2018 l'ont été en moyenne dans 1,8 établissement.

Deux tiers des primo inscrits débute leur carrière en tant qu'assistant. En ajoutant les praticiens attachés qui représentent 10 % des inscrits, on observe que les trois

quarts des nouvelles inscriptions se font dans des établissements publics (80 % en y ajoutant les assistants hospitaliers universitaires). Parmi les pharmaciens à s'inscrire d'abord dans le privé, près de la moitié le font en qualité d'adjoint à temps plein.

Les nouveaux diplômés s'installent en majorité en Île-de-France (22 %) en Auvergne-Rhône-Alpes (14 %), dans les Hauts de France (11 %), en Occitanie (11 %) et en PACA-Corse (10 %).

REPARTITION PAR ACTIVITÉ- EXERCICE EN PHARMACIE À USAGE INTERIEUR

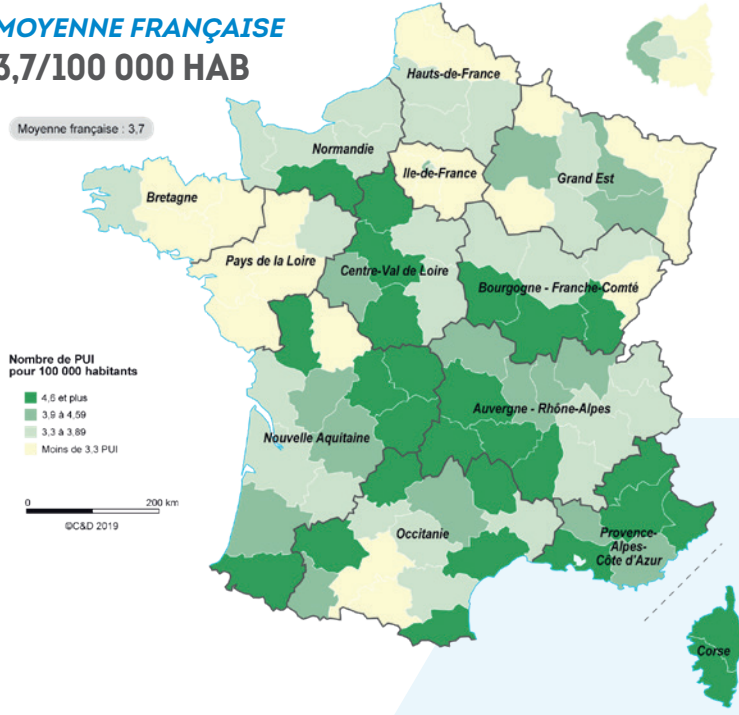
Secteur	PUI 2017	Postes 2017	PUI 2018	Postes 2018	Évolution PUI 2018-2017	Évolution postes 2018-2017
Public	1 043	4 328	1 038	4 417	-0,5 %	+2,1 %
Privé	1 402	2 277	1 381	2 248	-1,5 %	-1,3 %
Total	2 445	6 605	2 419	6 665	-1,1 %	+0,9 %

En 2018, le nombre de PUI poursuit sa diminution (-1,1 %) alors que le nombre de postes augmente de près de 1 %

REPARTITION TERRITORIALE

DENSITÉ DES PUI PAR HABITANT

MOYENNE FRANÇAISE
3,7/100 000 HAB



La présence pharmaceutique des pharmacies à usage intérieur (PUI) est en légère régression depuis 3 ans : leur répartition est en moyenne de 3,7 PUI pour 100 000 habitants, contre 3,8 en 2017, et 3,9 en 2016. Elle révèle un contraste Nord-Sud. Dans la moitié sud de la France, la répartition géographique des PUI est globalement supérieure à la moyenne. Les territoires à dominante rurale comptent un faible nombre d'établissements de santé, donc un nombre de PUI peu élevé mais une présence rapportée au nombre d'habitants très supérieure à la moyenne.

Quant aux départements très peuplés, ils comptent un nombre de PUI lui aussi élevé. La moitié nord se caractérise par une présence plus faible. Près de la moitié des départements sont au-dessous de la moyenne nationale, quel que soit le type de territoire, notamment dans le grand Ouest et le Nord-Est.

3,8 PUI

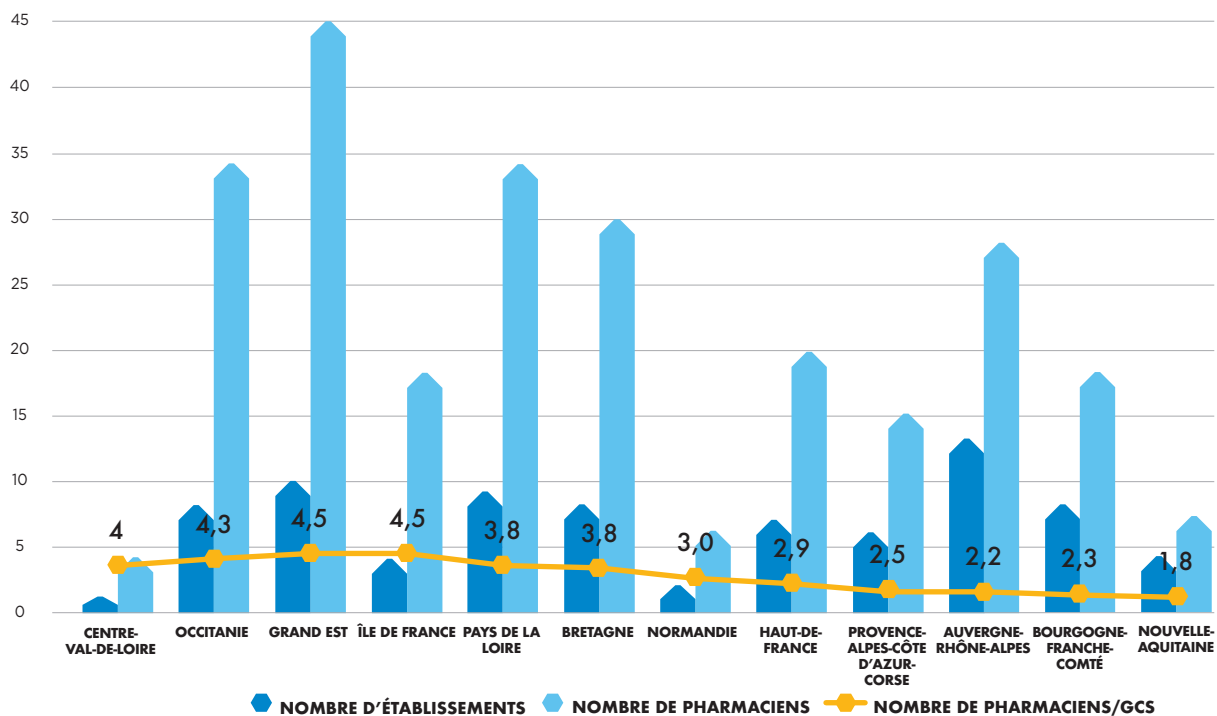
pour 1 000 km². la France se positionne en 3^{ème} position en Europe, derrière Malte et la Belgique.

◇ GROUPEMENTS DE COOPÉRATION SANITAIRE

Le groupement de coopération sanitaire (GCS) est un outil de coopération entre établissements de santé. Réglementairement, on en distingue deux catégories : les GCS de moyens et les GCS érigés en établissements de santé.

Pour la première année, le nombre de GCS est en baisse (-5 %), avec les 80 GCS contre 84 en 2017.

Le nombre de pharmaciens qu'ils emploient (259 pharmaciens) reste stable. Le nombre moyen de pharmaciens par GCS reste donc quasi inchangé (3,2 contre 3,1 en 2017).



En 2018, le ratio nombre d'établissements sur GCS diminue seulement pour les régions Centre-Val-de-Loire et Occitanie.

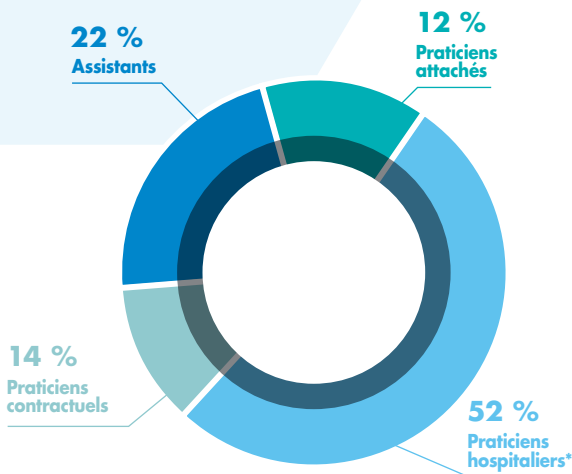
2 Répartition des effectifs par fonction

Dans le secteur public, les praticiens hospitaliers représentent la moitié de l'effectif (52 %) dont la quasi-totalité travaille à temps plein (90 %).

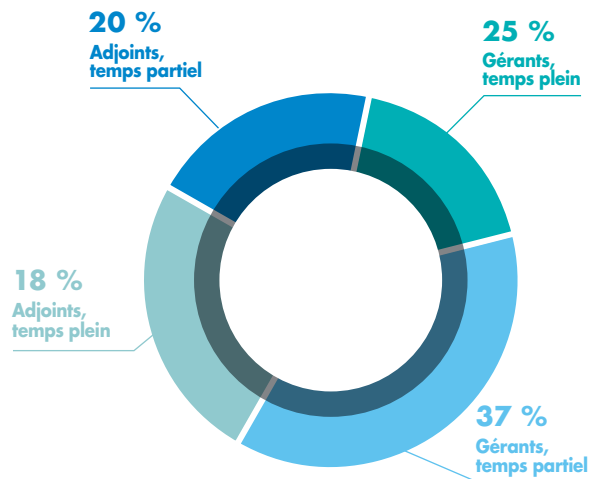
Dans les établissements privés, le temps partiel continue de baisser parmi les gérants de PUI. La population des gérants à temps plein augmente (2 points par rapport à 2017), tandis que

celle des gérants à temps partiel diminue légèrement (-3 points par rapport à 2017). Ces derniers ne représentent plus que 37 % des effectifs (contre 50 % en 2013).

REPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SOINS



REPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



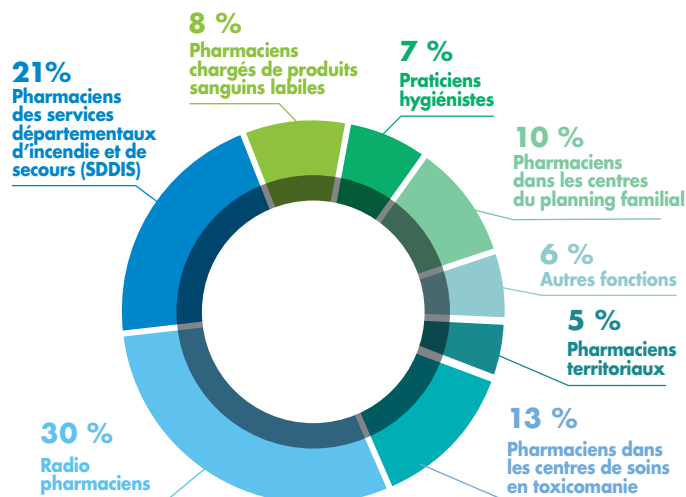
* Professeurs, Maîtres de conférence et Gérants inclus.

Par ailleurs, 50 % des primo inscrits le sont en tant qu'assistant spécialiste en établissement public, suivi des praticiens

attachés (16 %), et des pharmaciens en établissement de santé privé, sous forme de temps plein (8 %) ou de temps partiel

(5 %). Ils se situent majoritairement en Île-de-France (55 %), PACA-Corse (9 %), suivi de Occitanie (6 %).

REPARTITION DES ACTIVITÉS DIVERSES EN 2018



PARTI LES PHARMACIENS EXERÇANT DES ACTIVITÉS DIVERSES, PRÈS DE LA MOITIÉ EXERCE DANS LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS OU EN TANT QUE RADIOPHARMACIEN.



Pharmaciens **biologistes**



La biologie médicale privée et hospitalière publique continue d'évoluer. Le nombre de pharmaciens biologistes médicaux diminue et on compte **7132 pharmaciens biologistes au 31 décembre 2018 contre 7272 au 31 décembre 2017.**

La répartition des pharmaciens de la section G entre exercice privé et public (respectivement 63% et 37%) reste, pour l'instant comparable aux années précédentes. La pyramide des âges entre exercice privé et public est différente avec une moyenne d'âge plus élevée dans le privé (52,2 ans) que dans le public (46,6 ans). L'âge moyen global reste stable à 49,7 ans depuis plusieurs années; cette moyenne d'âge est une des plus élevées par rapport aux autres professions pharmaceutiques.

Un peu moins de 60 % des pharmaciens biologistes sont des femmes.

On note une nette prépondérance de l'exercice libéral, non salarié dans le privé.

L'exercice salarié de la biologie médicale est peu développé dans le secteur privé (18 % soit 727 pharmaciens) alors que c'est le mode d'exercice unique dans le secteur hospitalier (37 % soit 2640 pharmaciens). Le nombre de pharmaciens exerçant à la fois dans le privé et le public continue de diminuer (14 pharmaciens en 2018).

Il ne reste pratiquement plus de laboratoires de biologie médicale exploités en nom propre (moins de 20). Malgré une diminution du nombre de Sociétés d'Exercice Libéral (SEL) inscrites au tableau de l'Ordre de 8 % en 2018, la SEL reste la forme d'exploitation la plus fréquente des laboratoires de biologie médicale (LBM) avec une nette progression des regroupements des LBM. On constate, en parallèle, une augmentation du nombre de sites exploités par chaque SEL.

Les pharmaciens biologistes du secteur privé continuent de créer des SPFPPL pour pouvoir faire l'acquisition de participations dans les sociétés exploitant des LBM ; elles sont au nombre de 309 au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, bien que l'on constate une augmentation du Numerus Clausus à 163 internes en pharmacie pour le DES de Biologie Médicale, le renouvellement de la profession n'est pas assuré. La section G a délivré en 2018, 97 certificats de remplacement aux internes en pharmacie ayant effectué 5 semestres d'internat dans la discipline (contre 108 en 2017), ce qui peut laisser supposer le début d'une désaffectation des internes pour l'exercice dans le secteur privé.

Les restructurations des LBM se sont encore amplifiées dans le secteur privé en 2018. Dans le secteur public, la mise en place des GHT n'apparaît pas encore dans les statistiques.

Le nombre global de sites de LBM a peu augmenté en 2018, à cet effet, il est important de signaler que la couverture nationale reste encore préservée, puisque la majorité de la population française reste située à moins de 30 minutes en voiture d'un site de LBM.

Bernard Poggi
Président de la section G



CHIFFRES
CLÉS
2018



PHARMACIENS INSCRITS
À L'ORDRE EN 2018

7 132

-1,9 % par rapport à 2017



ÂGE MOYEN

49,7

Stable par rapport à 2017
+3 ans par rapport à l'âge
moyen de l'ensemble
des pharmaciens



ÂGE MOYEN PUBLIC

46,6

Stable par rapport à 2017



RÉPARTITION PAR SECTEUR

37 % public 63 % privé



NOMBRE D'INSCRITS DANS
LE SECTEUR PUBLIC

2 640

-0,9 % par rapport à 2017



RÉPARTITION
GLOBALE

59% femmes 41% hommes



ÂGE MOYEN PRIVÉ

52,2

+0,1 an par rapport à 2017



NOMBRE DE PLACES
AU CONCOURS D'INTERNE
EN BIOLOGIE MÉDICALE
(RENTÉE 2018)

163

155 en 2017



NOMBRE D'INSCRITS DANS
LE SECTEUR PRIVÉ

4 492

-2,5 % par rapport à 2017



PART D'INTERNES DE 2014
DANS LE NOMBRE
DE PRIMO INSCRITS DE 2018

92,5 %

Contre 91,5 % en 2017



BIOLOGISTES EXERÇANT
À LA FOIS DANS LE PUBLIC
ET LE PRIVÉ

14



NOMBRE DE CERTIFICATS
DE REMPLACEMENTS
POUR LES INTERNES
EN BIOLOGIE MÉDICALE

97

Contre 108 en 2017



NOMBRE DE SOCIÉTÉS
PRIVÉES (SEL, SCP)

402

-8,6 % par rapport à 2017



NOMBRE DE SITES RATTACHÉS
AUX SOCIÉTÉS PRIVÉES

3 861

+22 par rapport à 2017



NOMBRE DE PHARMACIENS
DE 66 ANS ET PLUS

343

+0,6 % par rapport à 2017
4,8 % de la section G

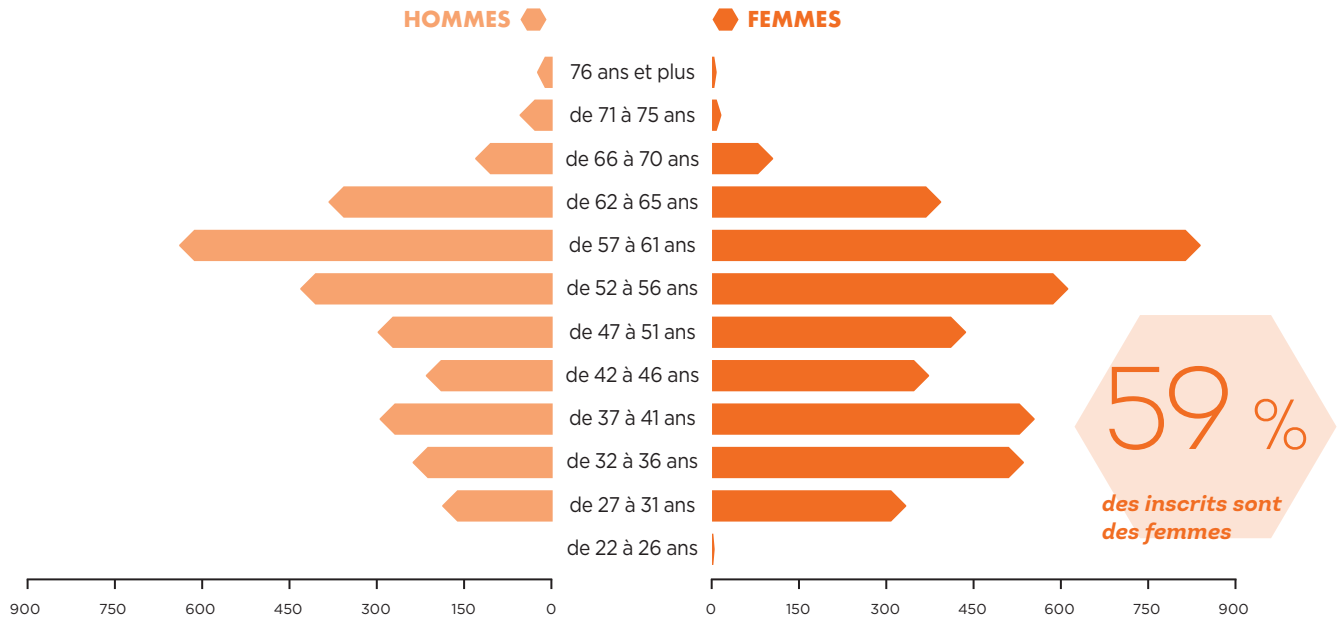


NOMBRE DE SITES PUBLICS

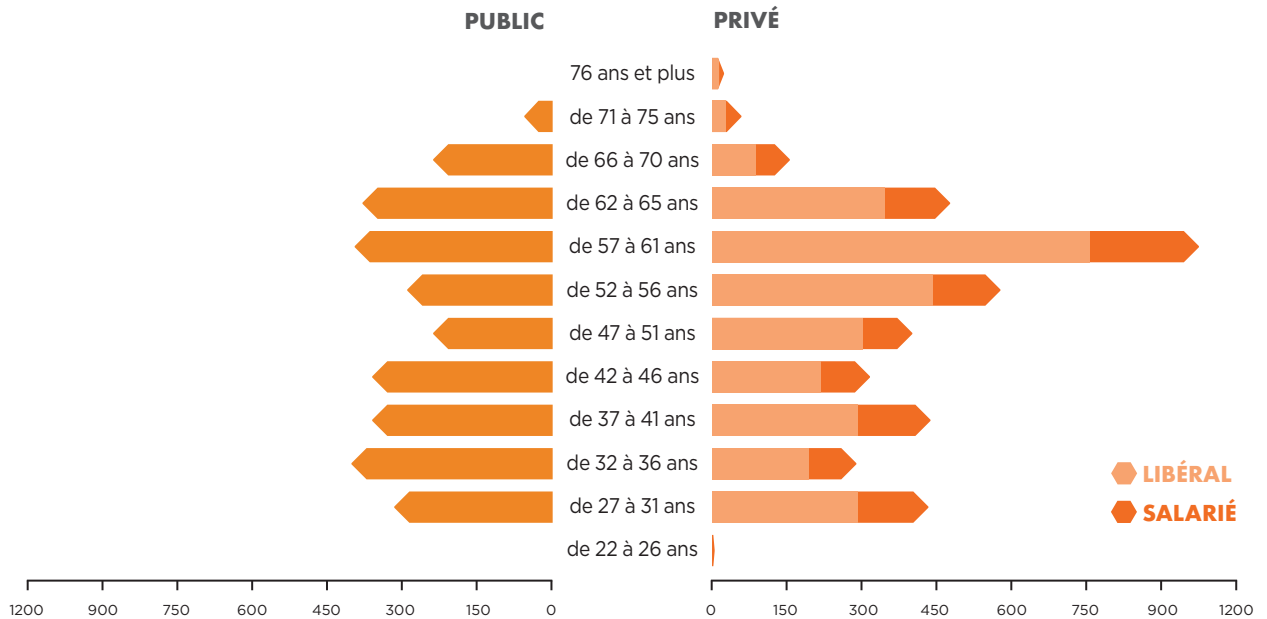
874

-0,3 % par rapport à 2017

● PYRAMIDE DES ÂGES ET RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



● PYRAMIDE DES ÂGES PAR SECTEUR ET STATUT



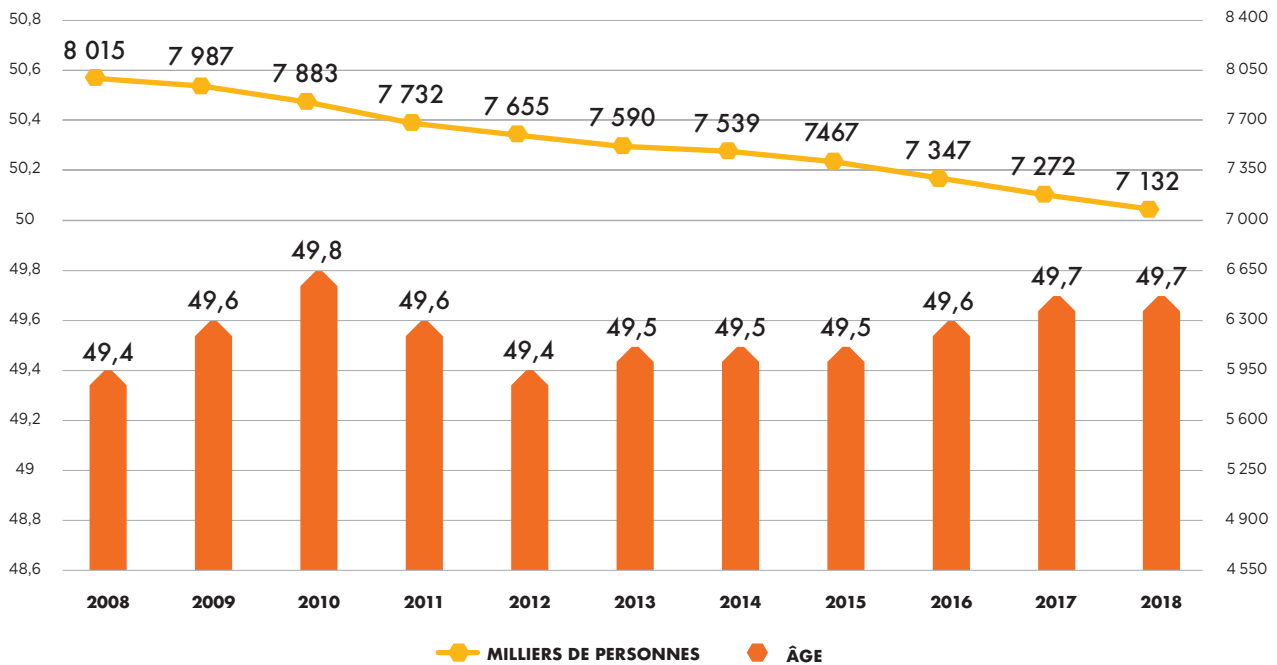
Le profil de la pyramide des âges des secteurs public et privé montre que la population féminine est plus importante dans le secteur public que celle des hommes (42 % contre 25 %) signe d'une difficulté d'installation des femmes dans le secteur privé. La structure de la pyramide des âges évolue peu dans le temps.

Néanmoins, dans le secteur privé, le secteur libéral est majoritairement représenté par rapport aux salariés, signe d'une volonté d'installation des pharmaciens. Le pourcentage des pharmaciens de plus de 57 ans travaillant en secteur privé montre le vieillissement des biologistes libéraux.

49 %
de la population du secteur public a moins de 47 ans pour seulement 30 % dans le secteur privé

1 Répartition des effectifs

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MOYENNE D'ÂGE ENTRE 2008 ET 2018

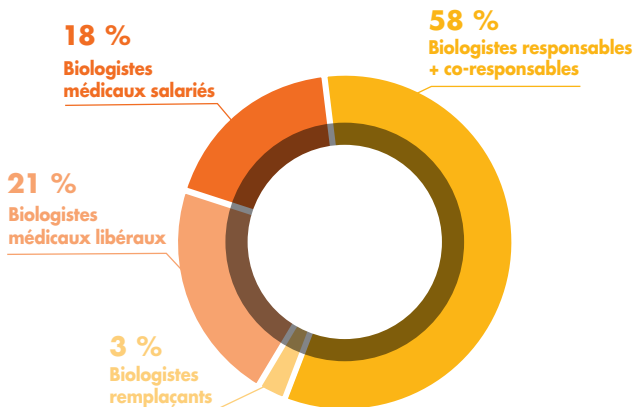


La moyenne d'âge des pharmaciens biologistes est supérieure de trois ans à la moyenne d'âge globale de la profession.

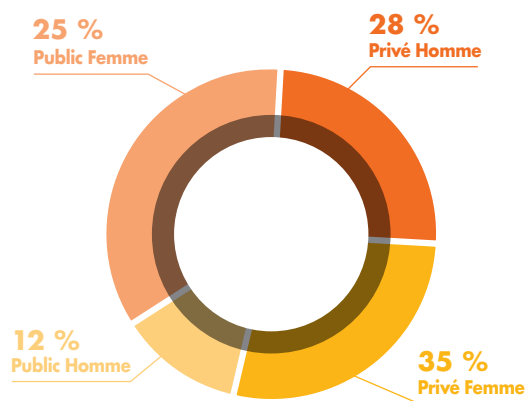
RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ ET PAR SECTEUR

63 % des pharmaciens exercent dans le secteur privé en tant que biologistes responsables.

RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES PAR FONCTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS EN 2018

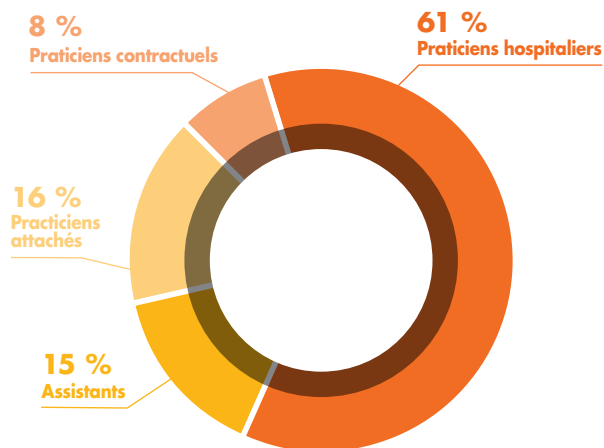


RÉPARTITION DES HOMMES ET FEMMES PAR SECTEUR

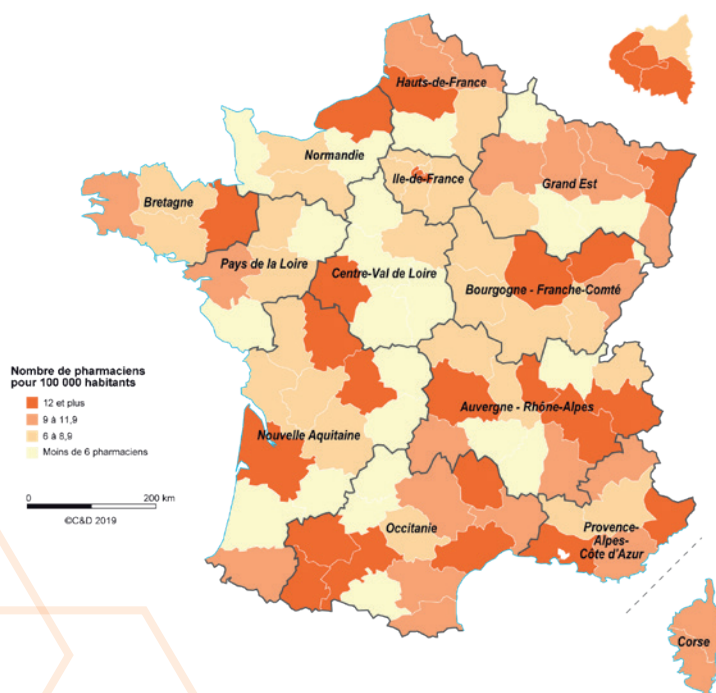


L'écart entre hommes et femmes est plus important dans le secteur public (67 % des femmes) que dans le secteur privé (53 %)

◆ RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS BIOLOGISTES
 DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS EN 2018



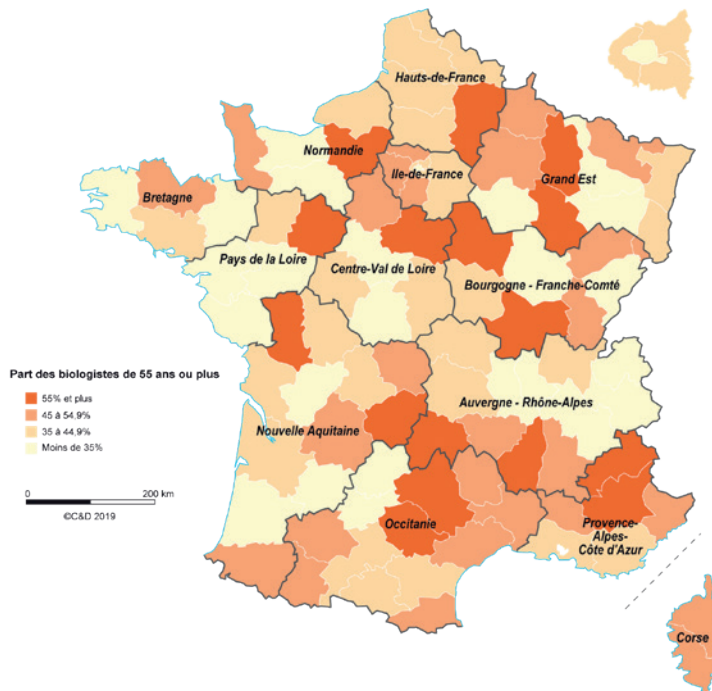
◆ DENSITÉ DE PHARMACIENS BIOLOGISTES PAR HABITANT



**11 PHARMACIENS
 BIOLOGISTES POUR
 100 000 HABITANTS**

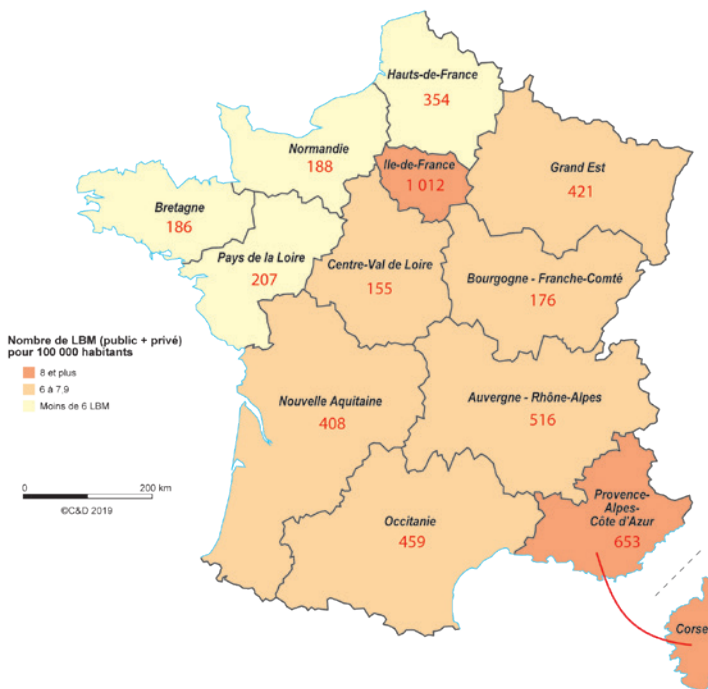
2/3 de la baisse du nombre de pharmaciens biologistes vient de l'Occitanie (-89 sur -140).

● RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES DE 55 ANS OU PLUS



39,6 %
DES PHARMACIENS
BIOLOGISTES
ONT 55 ANS ET PLUS

● DENSITÉ DE LBM* (PUBLIC + PRIVÉ) PAR HABITANT



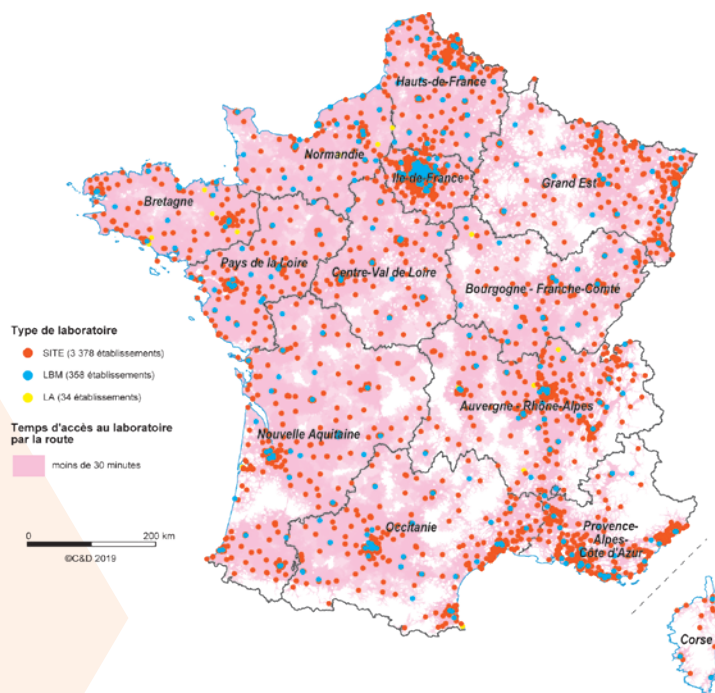
NOMBRE DE LBM PUBLIC ET PRIVÉ

4735

NOMBRE MOYEN DE LBM (PUBLIC ET PRIVÉ) POUR 100 000 HABITANTS

7,3

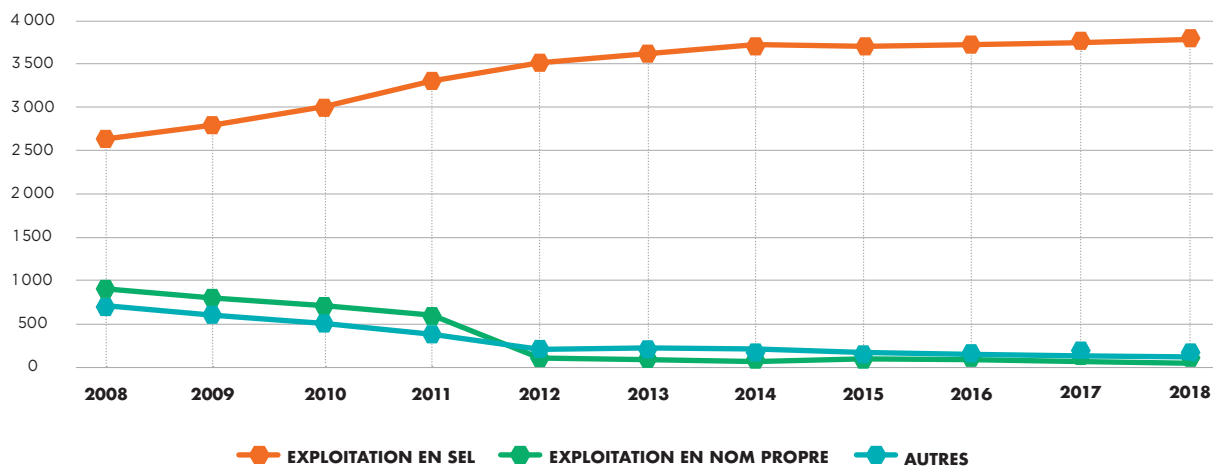
*Laboratoire de Biologie Médicale



L'accès aux examens de biologie est renforcé. Les temps d'accès ont tendance à se réduire davantage cette année dans les régions où ils étaient les plus courts en 2017, comme le Grand Est (en particulier le Bas Rhin), l'Île de France (sous l'impulsion de Paris) les Hauts de France, et la PACA-Corse. À l'inverse, l'Occitanie -où les temps d'accès étaient déjà plus longs en 2017- voit ces derniers se rallonger encore un peu plus en 2018

2 Les structures juridiques

ÉVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE D'EXPLOITATION DE LA BIOLOGIE ENTRE 2008 ET 2018

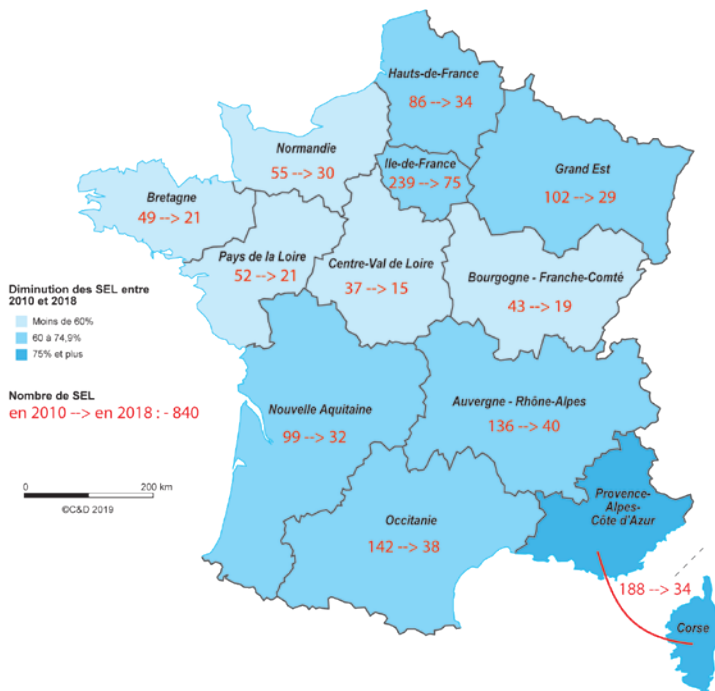


Le nombre de LBM exploités en sociétés d'exercice libéral (SEL) continue d'augmenter légèrement et atteint 3784 en 2018 (+37 SEL en 1 an), tandis que les autres formes d'exploitations demeurent

minoritaires : 21 exploitations en nom propre (-9 par rapport à 2017) et 56 exploitations sous une autre forme juridique (SCP, SARL, EURL ...), soit 6 de moins qu'en 2017.

Depuis la loi du 30 mai 2013, les laboratoires de biologie médicale ne peuvent plus être exploités sous les formes commerciales d'EURL, SA, SARL, etc.

● DIMINUTION DU NOMBRE DE SEL ENTRE 2010 ET 2018



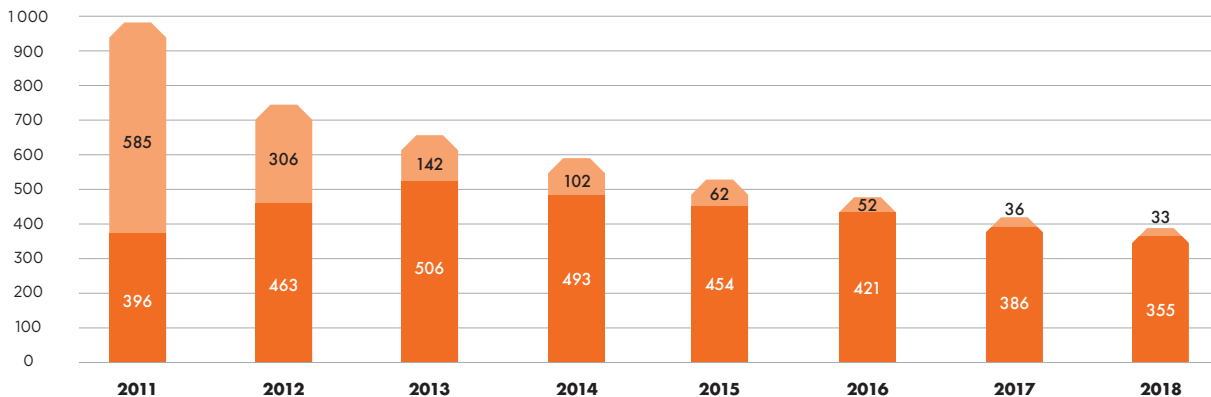
-68,4 %
EN 10 ANS

NOMBRE DE SEL 2010/2018
-840

8 %

de SEL en moins par rapport à 2017

● TYPE DE LABORATOIRES EXPLOITÉS PAR LES SEL



● NOMBRE DE SEL EXPLOITANT DES LBM

● NOMBRE DE SEL EXPLOITANT DES LABM

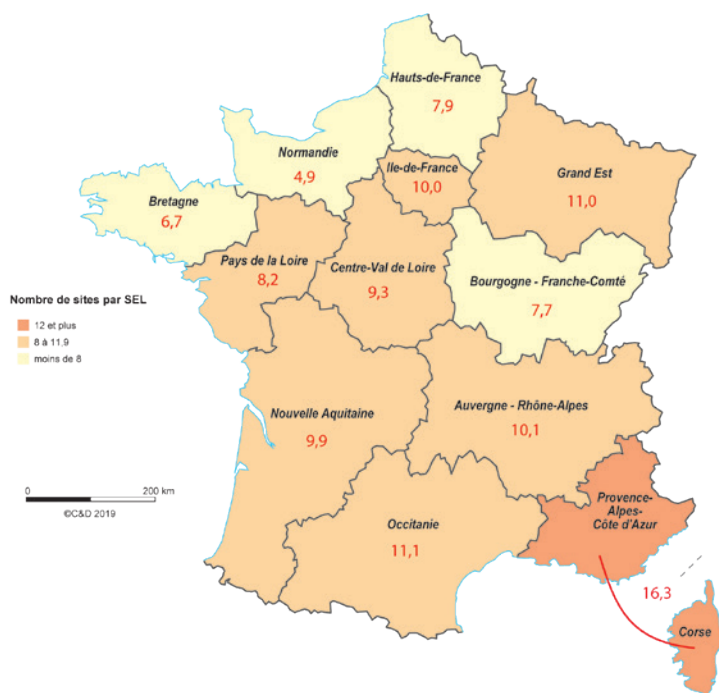
Le nombre de laboratoires exploités par des SEL continue de fléchir (388 LBM en 2018, contre 422 en 2017). Les SEL exploitant des LBM^{*} demeurent proportionnellement plus nombreuses que les SEL exploitant des LABM^{**}

de type ancien, cela étant la conséquence de l'ordonnance du 13 février 2010. La part de SEL exploitant des LABM est passée progressivement de 60 % en 2011 à 8,5 % en 2018.

* Depuis janvier 2010, une SEL exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur un ou plusieurs sites sans limitation de nombre.

** Avant janvier 2010, une SEL pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyses de biologie médicale (LABM) au maximum.

NOMBRE DE SITES PAR SEL



9,75

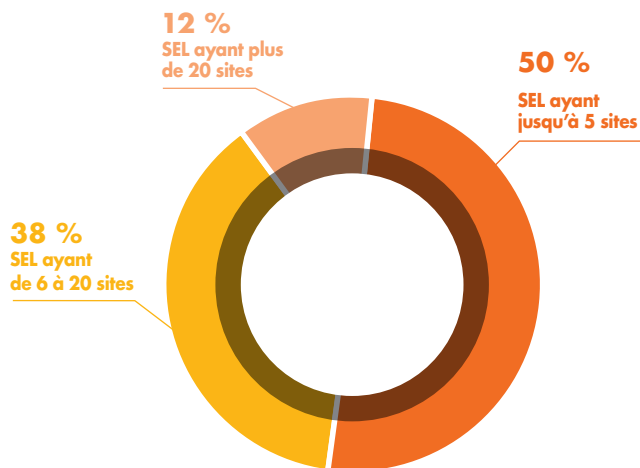
Nombre de Sites / SEL

**NOMBRE DE SITES/
NOMBRE DE SEL**

3784/388

Les 355 SEL exploitant des LBM sont majoritairement issus de regroupement. Leur nombre a diminué en 2018. Près de la moitié de l'augmentation du nombre de sites se fait dans le Grand Est et un quart en PACA-Corse.

RÉPARTITION DES SEL PAR NOMBRE DE SITES



Même si les Sociétés d'exercice libéral restent majoritairement sous le format de LBM (50 %) avec maximum 5 sites, les SEL exploitant jusqu'à 20 sites et plus continuent leur progression (passant de 36 en 2017 à 45 en 2018) marquant encore une fois le regroupement des structures dans un objectif de rationalisation des coûts.

38 %

des SEL exploitent entre
6 et 20 sites (37 % en 2017)

12 %

des SEL exploitent plus
de 20 sites (9% en 2017)

◆ NOMBRE DE SPFPL INSCRITES AU TABLEAU DE LA SECTION G EN 2018

	2017	2018	Poids	Évolution 2018/2017
Nombre total de SPFPL inscrites à l'Ordre	289	309	100 %	7 %
Dont nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	289	309	100 %	7 %
Dont nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	1	5	2 %	-
Dont nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	136	129	42 %	-5 %

Les SPFPL sont toujours plébiscitées par les pharmaciens biologistes afin de pouvoir faire l'acquisition de participations dans les sociétés exploitant des laboratoires de biologie médicale.

LE NOMBRE DE SPFPL POURSUIT SA HAUSSE ET AUGMENTE DE 7 % ENTRE 2017 ET 2018.

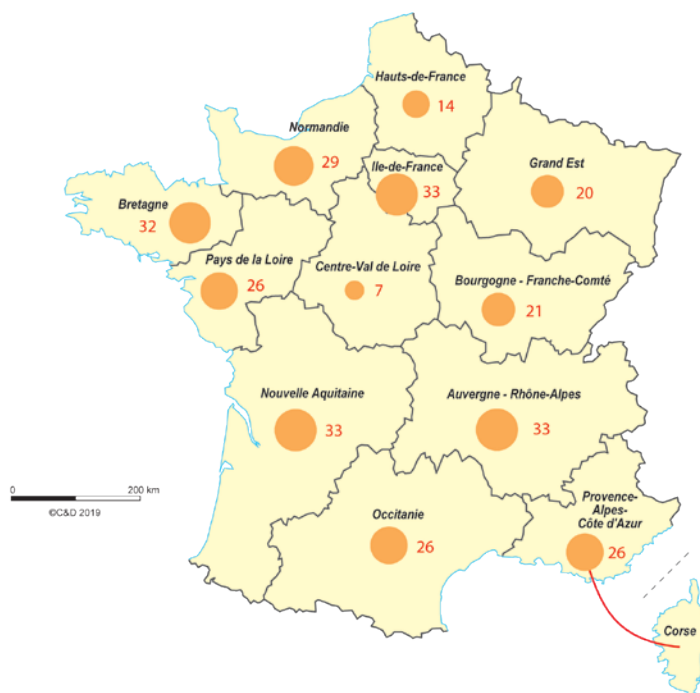
◆ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SPFPL ET DE SEL INSCRITES AU TABLEAU DE LA SECTION G DE 2017 ET 2018

	Nombre de SPFPL			Nombre de SEL		
	2017	2018	%	2017	2018	%
Île-de-France	30	33	10 %	79	75	-5 %
Centre-Val de la Loire	6	8	33 %	15	15	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	14	21	50 %	19	19	0 %
Normandie	30	29	-3 %	32	30	-6 %
Hauts-de-France	17	14	-18 %	37	34	-8 %
Grand-Est	23	21	-9 %	33	29	-12 %
Pays de la Loire	27	27	0 %	24	21	-13 %
Bretagne	32	32	0 %	25	21	-16 %
Nouvelle-Aquitaine	34	33	-3 %	34	32	-6 %
Occitanie	22	27	23 %	41	38	-7 %
Auvergne-Rhône-Alpes	30	36	20 %	45	40	-11 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse	24	28	17 %	38	34	-11 %
Total Général	289	309	7 %	422	388	-8 %

En 2018, le nombre de SPFPL augmente et le nombre de SEL diminue.

Cela s'explique par le mouvement de restructuration et de regroupement au sein des laboratoires de biologie médicale, notamment par l'augmentation des SEL exploitant plus de 20 sites.

REPARTITION DU NOMBRE DE SPFPL DE BIOLOGISTES MÉDICAUX INSCRITES AU TABLEAU DE LA SECTION G



TOTAL
309 SPFPL

NOMBRE MOYEN DE SPFPL
PAR RÉGION

26

NOTES



Pharmaciens de la distribution en gros



L'effectif des pharmaciens inscrits en section C est assez stable montrant que le rôle des pharmaciens reste essentiel dans un contexte économique peu favorable pour ce secteur.

Bien qu'en légère diminution, les établissements de la distribution en gros et leurs pharmaciens sont répartis sur le territoire national pour assurer leurs missions de service public auprès des professionnels de la dispensation, dans l'intérêt du patient.

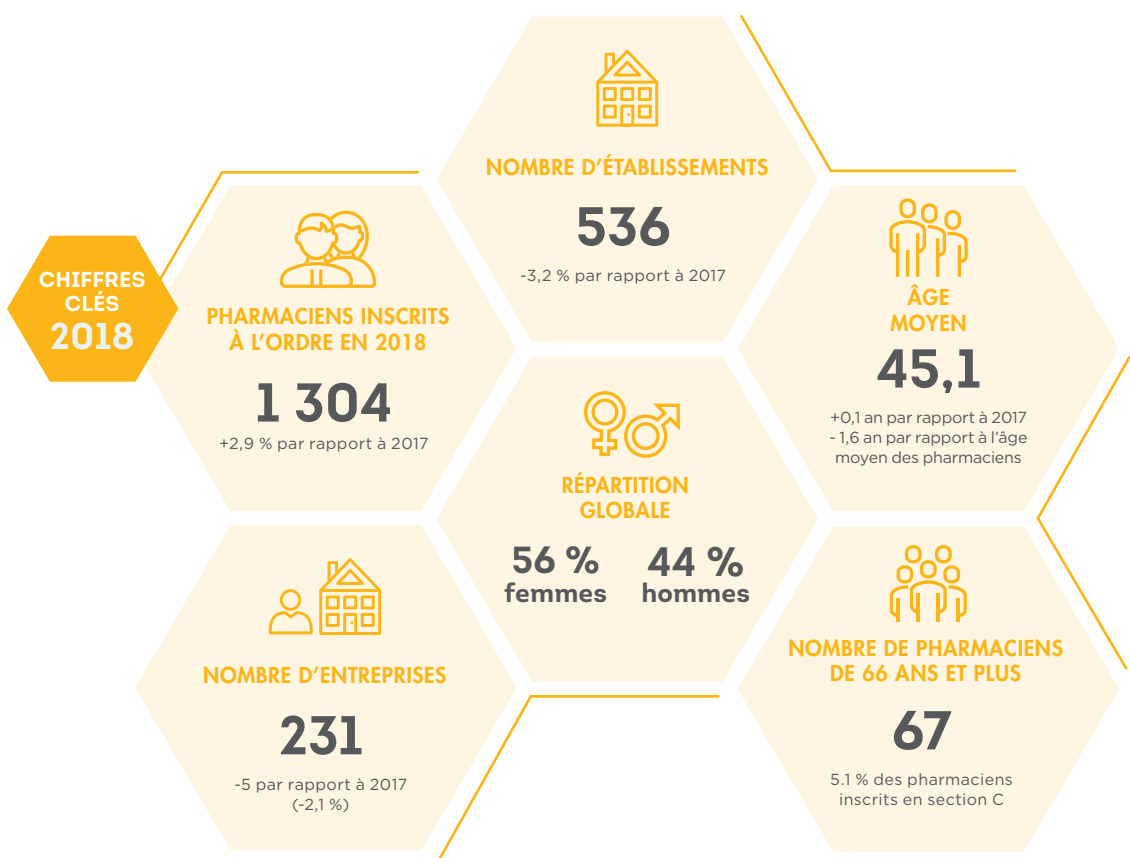
La moyenne d'âge des pharmaciens de la distribution est relativement jeune. Comme dans d'autres sections, la profession se féminise.

L'évolution constante de ce secteur et de son environnement tant du point de vue réglementaire que technologique assure un certain intérêt des jeunes générations.

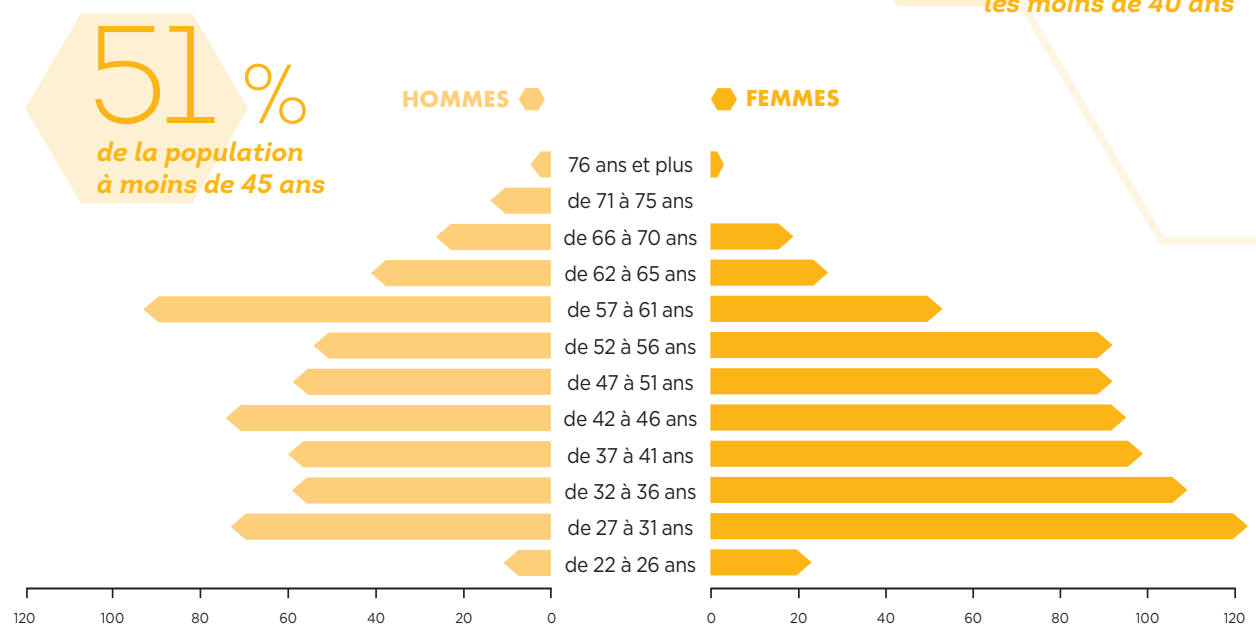
Toutefois, il faudra veiller à pérenniser l'attractivité de ce secteur. N'oublions pas que la qualité et le contrôle des opérations pharmaceutiques, l'application des réglementations françaises et européennes, sont sous la responsabilité des pharmaciens de ce secteur placé au centre de la chaîne pharmaceutique.

Philippe Godon
Président de la SECTION C



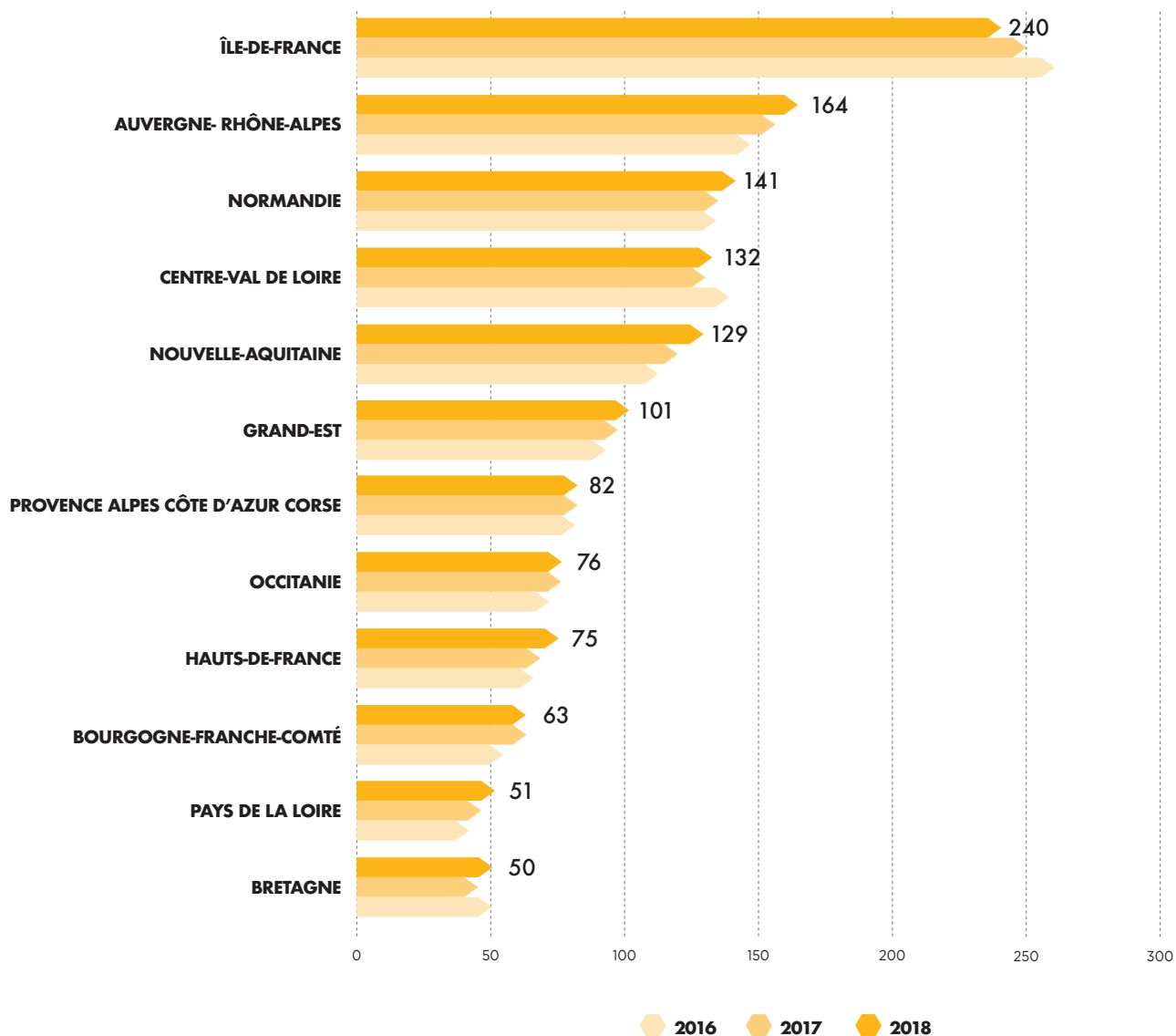


● PYRAMIDE DES ÂGES ET RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



1 Répartition territoriale

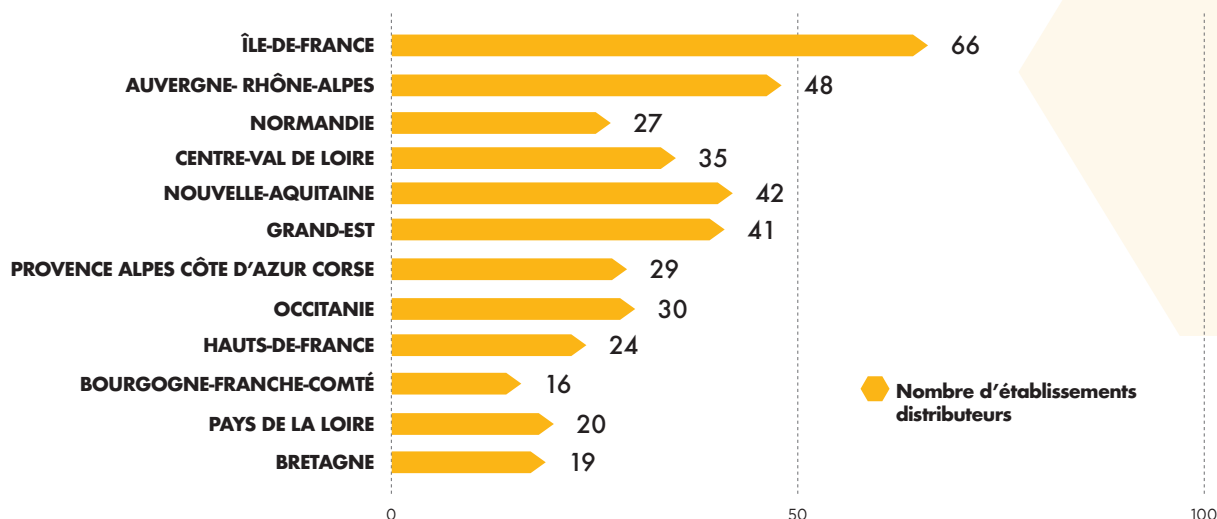
REPARTITION REGIONALE DES PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION C



Avec un nombre d'inscrits légèrement supérieur à 2017 (+2.9%), les pharmaciens inscrits en section C exercent dans des établissements répartis sur l'ensemble du territoire national. Il existe néanmoins une prévalence en

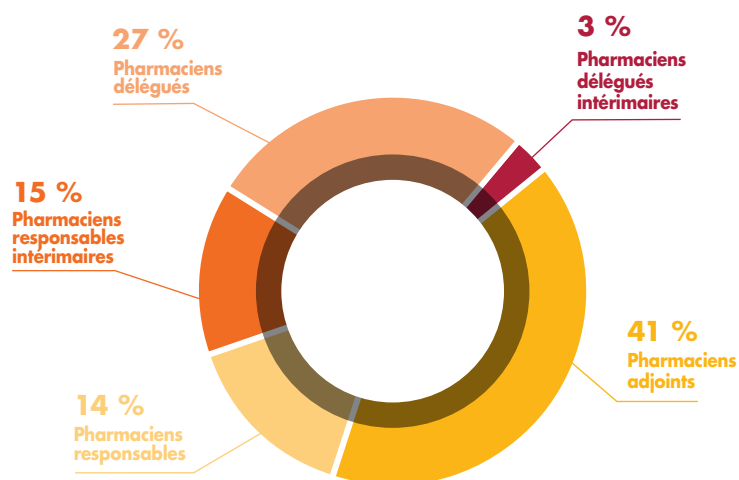
Île-de-France qui concentre 18,4 % des inscrits, principalement liée à l'implantation des sièges sociaux.

◆ NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DISTRIBUTEURS



2 Répartition par fonction

◆ RÉPARTITION DES PHARMACIENS DE LA SECTION C PAR FONCTION EN 2018



Dans le secteur de la distribution en gros, les pharmaciens adjoints restent majoritaires avec 40,6 % de l'effectif. Près d'un tiers des pharmaciens est soit pharmacien responsable, soit pharmacien responsable intérimaire (28,8 %). Les pharmaciens délégués représentent 30,5 %.

Fonction	2017	2018	Évolution 2017/2018
Pharmaciens responsables	198	194	-2,0 %
Pharmaciens responsables intérimaires	189	182	-3,7 %
Pharmaciens délégués	371*	398**	+7,3 %
Pharmaciens adjoints	509	530	+4,1 %
Total	1 267	1 304	+2,9 %

* dont 35 délégués intérimaires

** dont 42 délégués intérimaires

Certains pharmaciens de la section C peuvent être conjointement inscrits à la section B. Ceci s'explique par la nature même des activités liées à ces sec-

tions car certaines entreprises peuvent combiner des activités, par exemple : exploitant et dépositaire ou dépositaire et fabricant. Depuis 2008 la popula-

tion de la section C baisse (-2,9 %) avec quelques variations liées au contexte (concentration des grandes entreprises, arrivée d'entreprises mono-sites...)

REPARTITION PAR FONCTION DES HOMMES ET DES FEMMES DE LA SECTION C EN 2008 ET 2018

Fonction	2008			2018			2008-2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Pharmaciens responsables	113	65	178	118	76	194	+4 %	+17 %	+9 %
Pharmaciens responsables intérimaires	101	86	187	87	95	182	-14 %	+10 %	-3 %
Pharmaciens délégués	185	180	365	173	225	398	-6 %	+25 %	+9 %
Pharmaciens adjoints	247	365	612	191	339	530	-23 %	-7 %	-13 %
Total	646	696	1 342	569	735	1 304	-12 %	6 %	-3 %

La féminisation des effectifs opérée depuis 10 ans (+6 points par rapport à 2008) s'explique par une diminution plus importante chez les hommes de la population des pharmaciens adjoints (-23 % contre -7 % chez les femmes).

La population féminine reste majori-

taire au global (56 %) mais ne représente que 39% des pharmaciens responsables contre 64% des pharmaciens adjoints. En 2008, les femmes ne représentaient que 37 % des pharmaciens responsables.

Depuis 10 ans, un homme sur cinq travaille en tant que pharmacien responsable contre une femme sur dix exerçant dans la distribution en gros. A contrario, près d'une femme sur deux (46 %) travaille comme pharmacien adjoint contre 34 % des hommes.

MOYENNE D'ÂGE PAR FONCTION DES HOMMES ET DES FEMMES DE LA SECTION C EN 2008 ET 2018

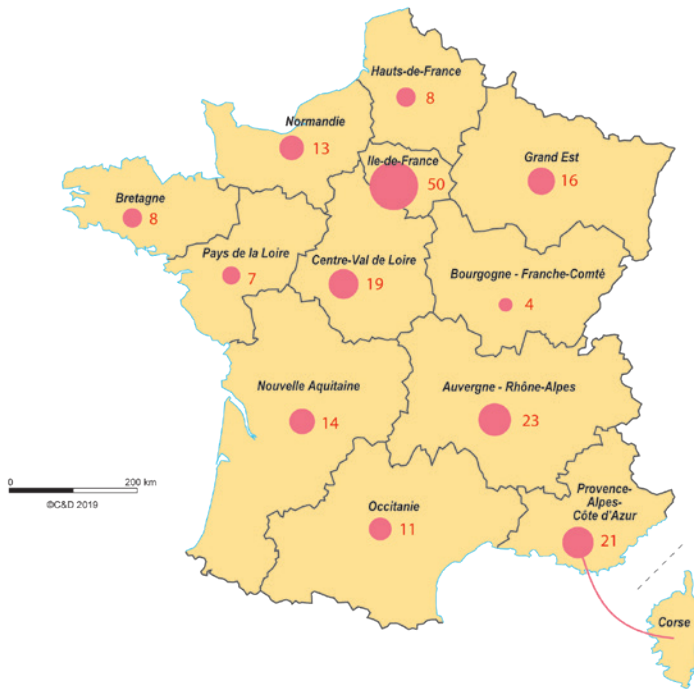
Fonction	2008			2018			2008-2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Pharmaciens responsables	50,8	47,4	49,6	52,0	48,4	50,6	+2 %	+2 %	+2 %
Pharmaciens responsables intérimaires	49,6	46,1	48,0	55,9	49,2	52,4	+13 %	+7 %	+9 %
Pharmaciens délégués	44,6	42,9	43,7	48,1	46,4	47,1	+8 %	+8 %	+8 %
Pharmaciens adjoints	42,0	36,2	38,6	40,6	38,1	39,0	-4 %	+5 %	+1 %
Total	45,5	40,2	42,7	47,6	43,2	45,1	5 %	7 %	5 %

La moyenne d'âge a augmenté de 2,4 ans depuis 2008 (+5 %). Le vieillissement est plus important chez les femmes

(+7 %) que chez les hommes (+5 %), en particulier en raison de l'augmentation de l'âge moyen des pharmaciens ad-

jointes femmes (+ 5 % contre -4 % pour les hommes).

NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES PAR RÉGION



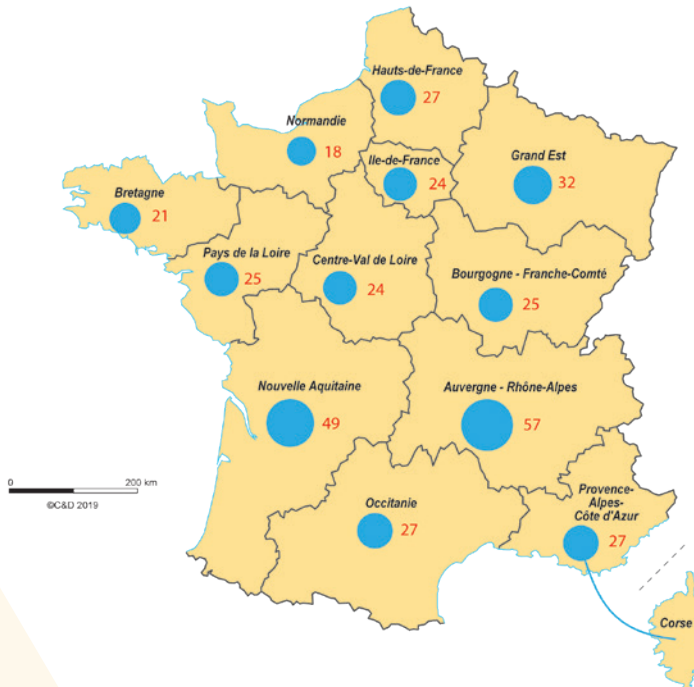
376

PHARMACIENS
RESPONSABLES

dont 182 pharmaciens
responsables interimaire

France métropolitaine

NOMBRE DE PHARMACIENS DÉLÉGUÉS PAR RÉGION



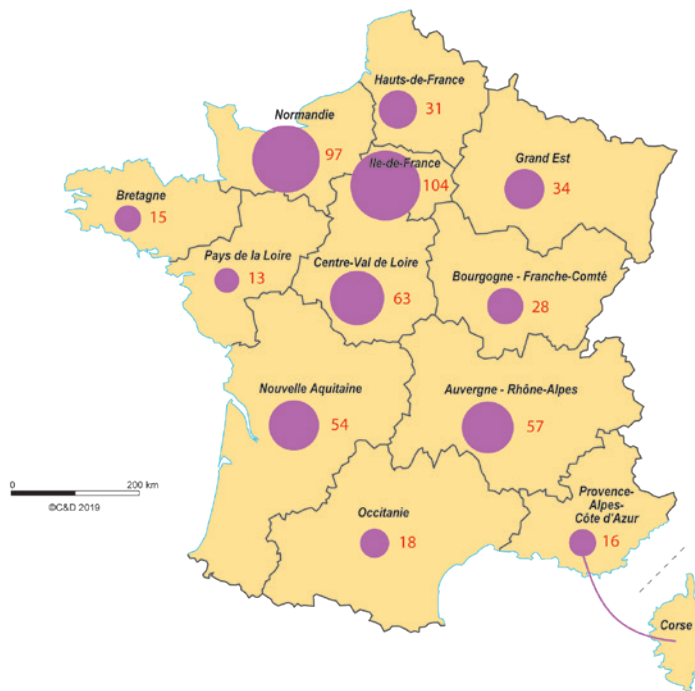
398

PHARMACIENS
DÉLÉGUÉS

dont 42 délégués intérimaires

France métropolitaine

● NOMBRE DE PHARMACIENS ADJOINTS PAR RÉGION



530
PHARMACIENS
ADJOINTS

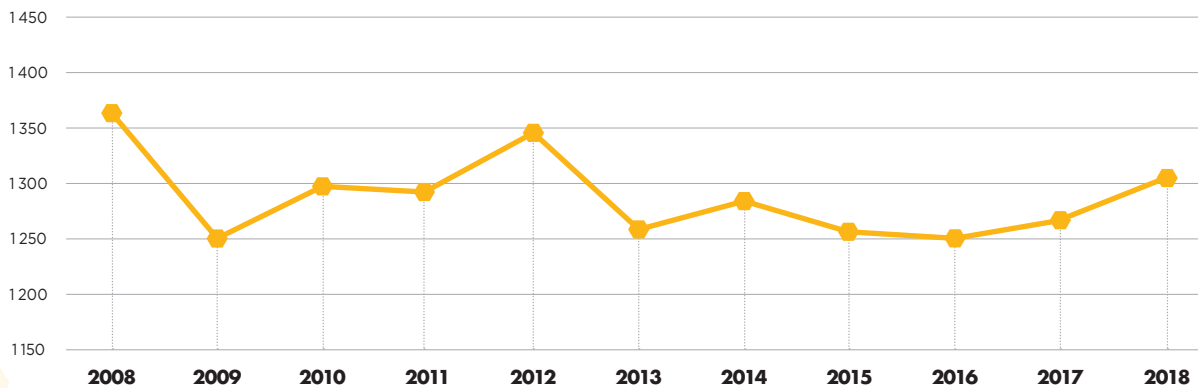
France métropolitaine

3 Évolution

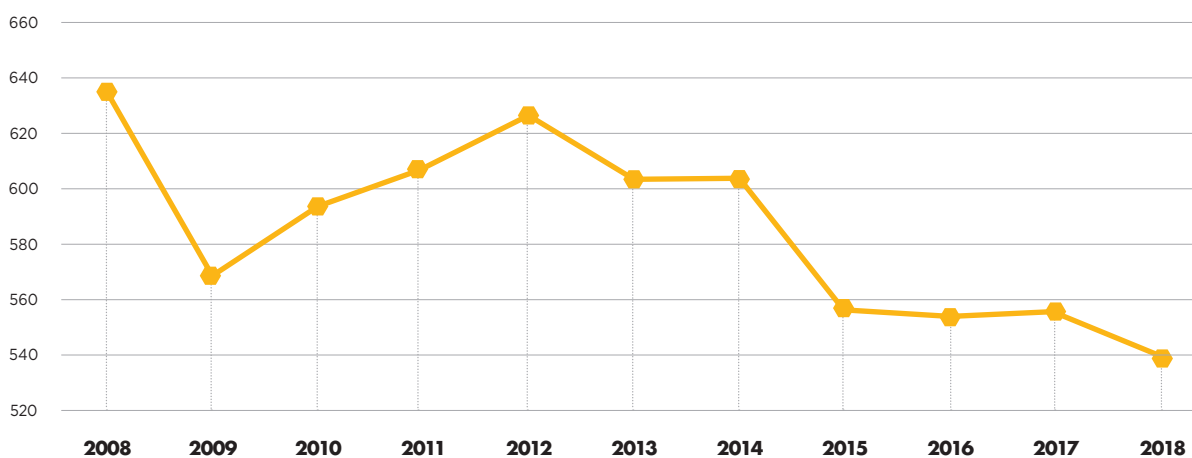
L'effectif de pharmaciens inscrits en section C est assez stable montrant que le rôle des pharmaciens reste essentiel malgré les difficultés rencontrées dans ce secteur depuis plusieurs années comme en témoigne la diminution du nombre d'établissements sur l'année 2017.

En 2018, en moyenne, 2.5 pharmaciens par établissement sont à l'écoute de chaque officine ou PUI et surveillent la qualité de la prestation et de la production des lignes de commande.

● ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN SECTION C ENTRE 2008 ET 2018



● ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN SECTION C ENTRE 2008 ET 2018





Pharmaciens de l'industrie



Cette année encore, la démographie de la section B (+4.6 %) confirme le rôle essentiel des pharmaciens dans l'industrie pharmaceutique.

Malgré une baisse du nombre d'établissements le nombre d'inscrits augmente, montrant l'attrait des jeunes générations pour ce secteur et ses métiers évolutifs qui leur offrent la possibilité de développer un véritable parcours professionnel.

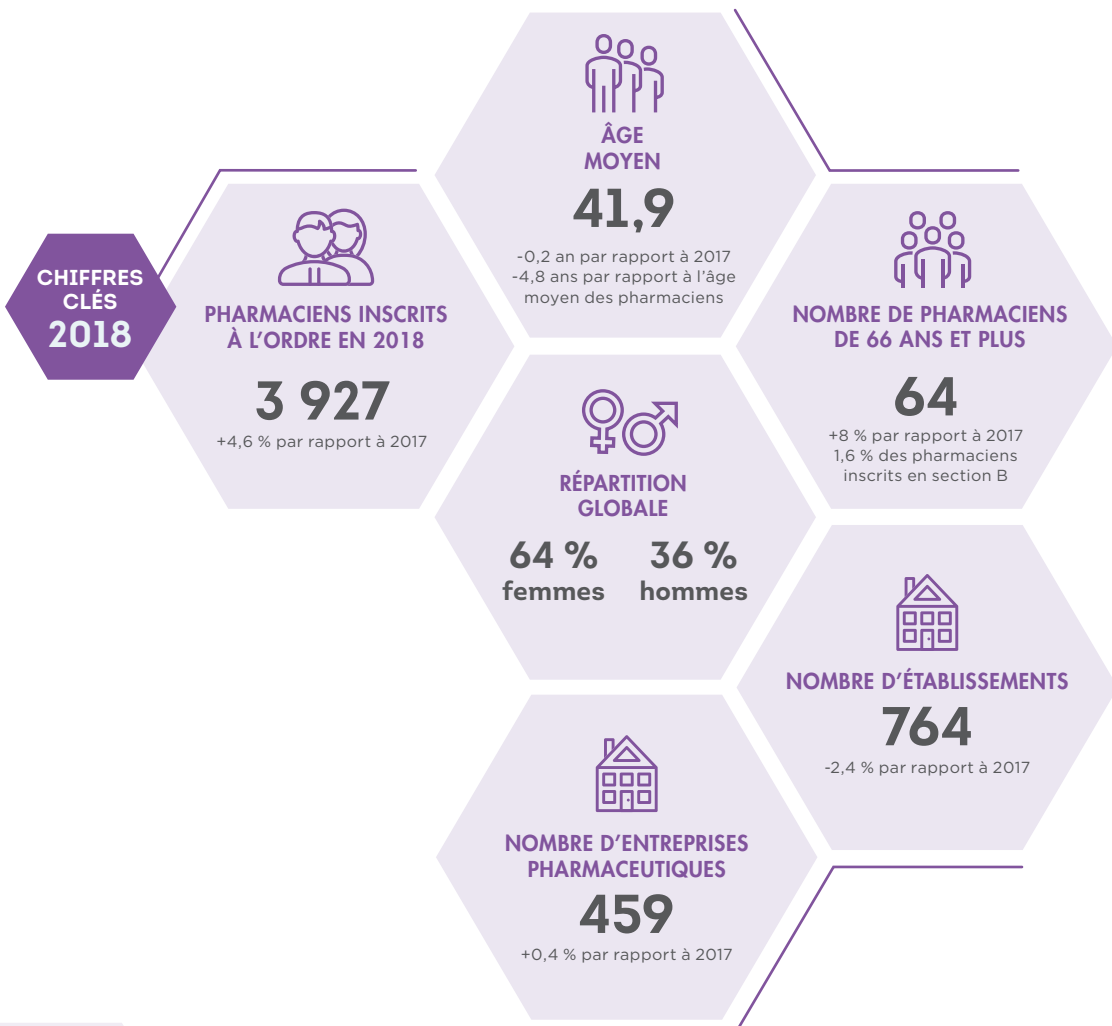
On constate une forte féminisation de la profession avec 67 % de femmes parmi les pharmaciens adjoints, entrant dans la profession, contre 49 % pour les pharmaciens responsables.

L'âge moyen des pharmaciens responsables reste plus élevé (51 ans) montrant la nécessité d'acquérir une expérience professionnelle pour accéder à cette fonction à forte responsabilité.

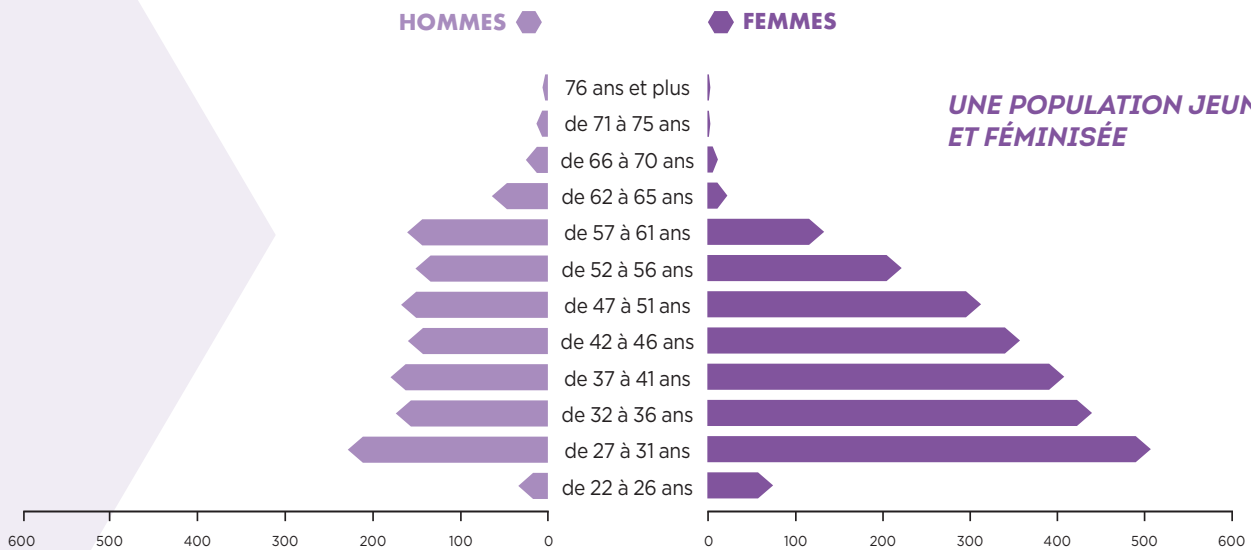
Gageons que la dynamique du secteur et l'appui de leurs aînés permettent aux jeunes générations d'assurer la relève pour cette fonction centrale dans les entreprises, dans l'intérêt de la santé publique.

Frédéric Bassi
Président de la SECTION B





PYRAMIDE DES ÂGES ET RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

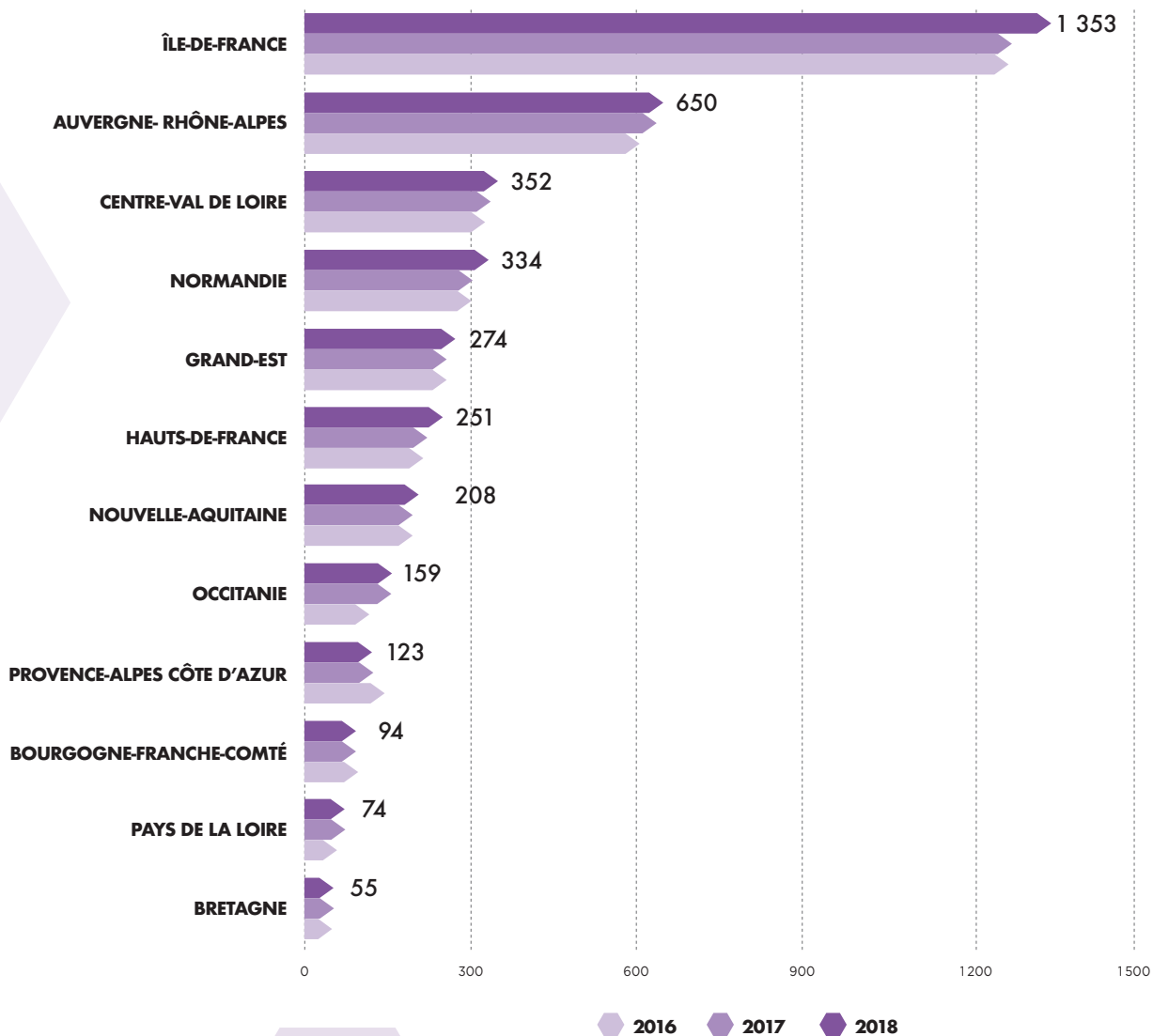


1 Répartition par région

Au niveau national, le nombre de pharmaciens dans l'industrie continue sa progression (+4,6 % par rapport à 2017), traduisant l'attractivité de cette section auprès des jeunes diplômés.

Les inscrits se concentrent fortement en Île-de-France (34 %) (principalement lié à l'implantation des sièges sociaux des entreprises à activité « exploitant ») et en Auvergne-Rhône-Alpes (17 %).

REPARTITION REGIONALE DES PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION B



+16 %

de pharmaciens
de l'industrie en 10 ans

2 Répartition par fonction

REPARTITION DES PHARMACIENS DE LA SECTION B PAR FONCTION

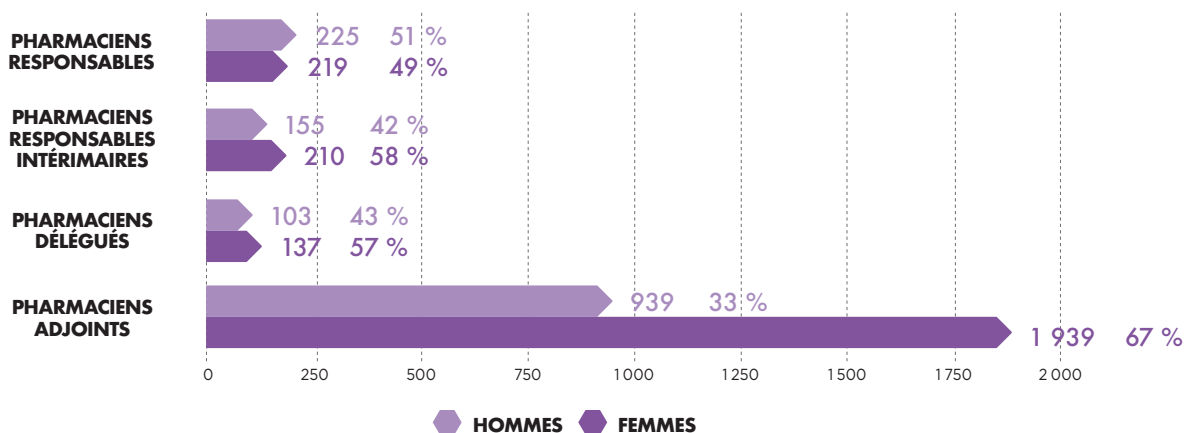
Fonction	2017	2018	Évolution 2017/2018
Pharmaciens responsables	437	444	+1,6 %
Pharmaciens responsables intérimaires	373	365	-2,1 %
Pharmaciens délégués	234*	240**	+2,6 %
Pharmaciens adjoints	2 710	2 878	+6,2 %
Total	3 754	3 927	+4,6 %

* dont 38 délégués intérimaires
 ** dont 45 délégués intérimaires

73 % des effectifs de cette section sont des pharmaciens adjoints. Viennent ensuite les pharmaciens responsables et pharmaciens responsables intérimaires

qui représentent 21 % des effectifs. L'attractivité de cette section se traduit par une évolution des inscriptions en tant que pharmacien adjoint (+ 6,2 %).

EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE



La profession se féminise de plus en plus comme le montre le ratio hommes/femmes des adjoints qui correspond à la fonction d'entrée dans la profession des nouvelles générations alors que le ratio hommes/femmes est équilibré pour la fonction de pharmacien responsable dont la moyenne d'âge est plus élevée (51 ans pour les pharmaciens responsables/pharmaciens responsables intérimaires vs 39 ans pour les adjoints).

67 %

des pharmaciens adjoints sont des femmes

REPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR FONCTION DES POPULATIONS MASCULINES ET FÉMININES

Fonction	Hommes	Femmes
Pharmaciens responsables	16 %	9 %
Pharmaciens responsables intérimaires	11 %	8 %
Pharmaciens délégués	7 %	6 %
Pharmaciens adjoints	66 %	77 %
Total	100 %	100 %

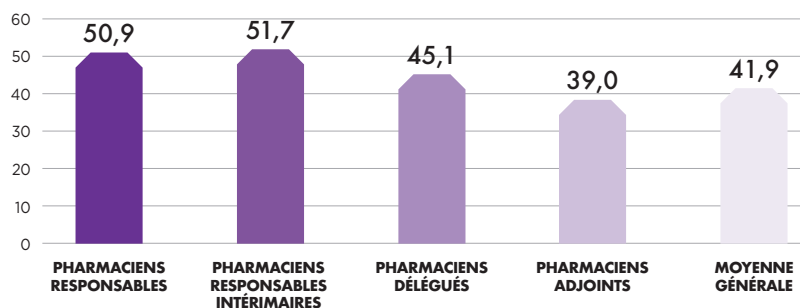
Les postes de pharmaciens responsables semblent être équilibrés entre hommes et femmes (225 / 219) (+9 femmes) mais rapporté aux effectifs globaux de la section, seules 9 % des femmes contre

16 % des hommes accèdent à ce poste à fortes responsabilités.

Depuis 2011, la part des femmes dans la section augmente (de 58 % à 64 %) mais cette hausse est à 90 % liée à

l'augmentation de leur présence comme pharmacien adjoint.

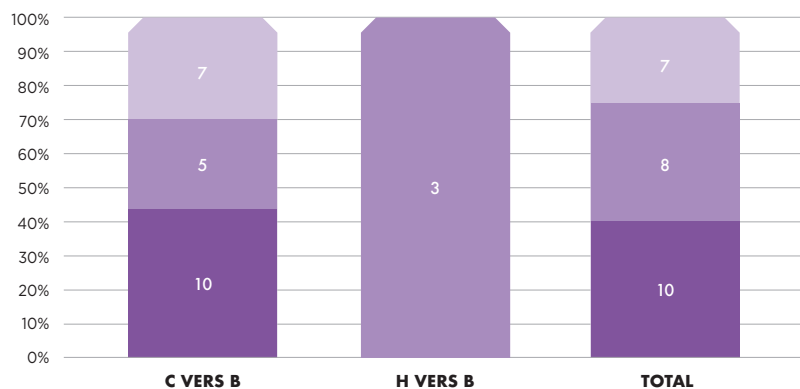
ÂGES MOYENS SELON LA FONCTION EN 2018



L'âge moyen diffère grandement selon la fonction, les pharmaciens adjoints sont la population la plus jeune, tandis que les pharmaciens responsables et intérimaires demeurent les plus âgés, montrant la nécessité d'acquérir une expérience professionnelle avant d'accéder aux fonctions à responsabilités.

3 Évolutions

NOMBRE DE PASSAGES VERS LA SECTION B EN 2018

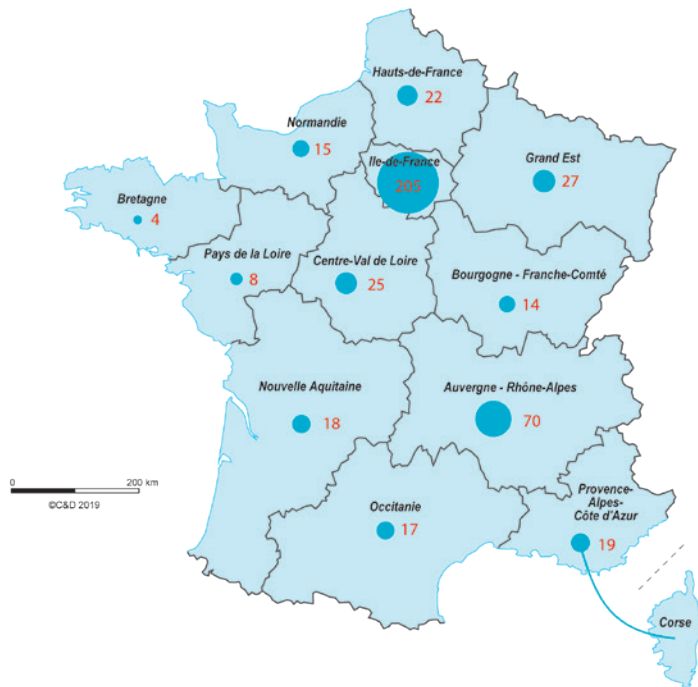


Au cours de l'année 2018, 25 pharmaciens ont rejoint la section B. 40 % de ces pharmaciens sont âgés de moins de 35 ans, tandis qu'une forte majorité est issue de la section C (distribution en gros).

- MOINS DE 35 ANS
- 36-46 ANS
- 47-31 ANS

Note : aucun passage des sections A, D, E, G vers la section B.

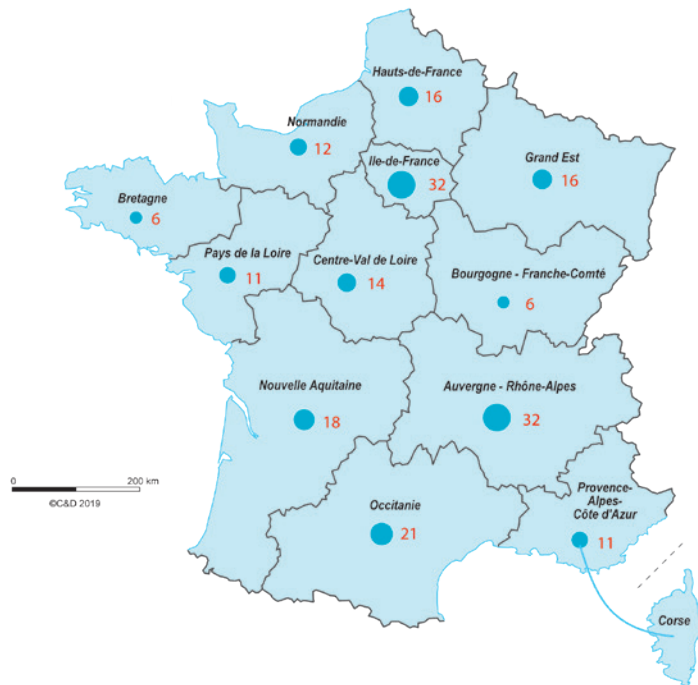
● NOMBRE DE PHARMACIENS RESPONSABLES PAR RÉGION



444
pharmaciens
responsables

En France métropolitaine

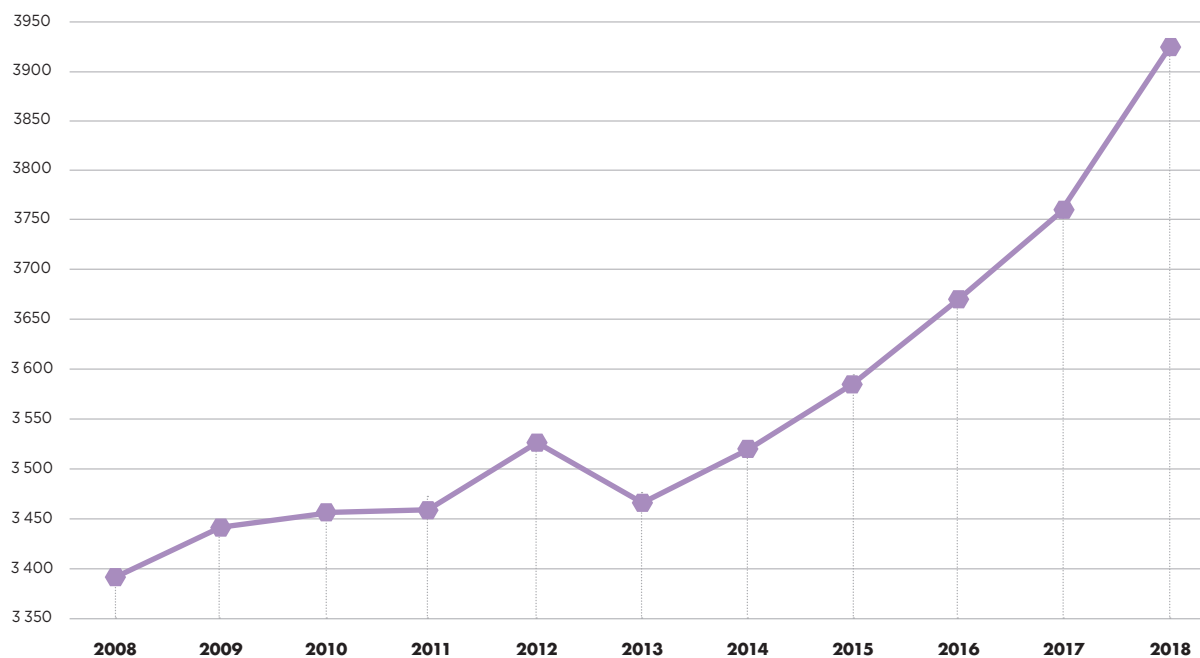
● NOMBRE DE PHARMACIENS DÉLÉGUÉS PAR RÉGION



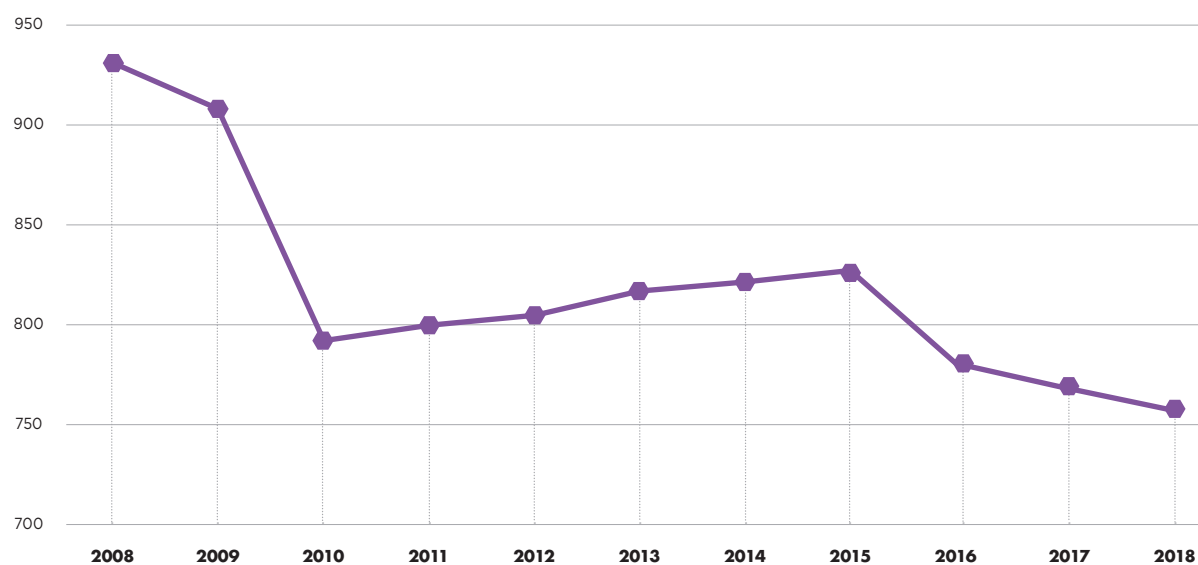
195
pharmaciens
délégués

En France métropolitaine

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE LA SECTION B DEPUIS 2008



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE LA SECTION B DEPUIS 2008



Après un plateau entre 2010 et 2015, on observe une décroissance du nombre d'établissements depuis 3 ans, sans doute due à la concentration des entreprises (notamment les sièges sociaux) et à une baisse de l'attractivité de la France.

Malgré cela, depuis 2013, on observe une croissance constante du nombre de pharmaciens inscrits en section B, montrant l'attractivité du secteur et l'évolution des tâches et responsabilités qui leur sont dévolues.



Pharmaciens des départements et collectivités d'outre-mer

UN EXERCICE ULTRA-MARIN ATTRACTIF ET ÉVOLUTIF

Le dynamisme du nombre d'inscrits en section E ces dix dernières années montre que l'exercice pharmaceutique ultra-marin, malgré les difficultés particulières auxquelles il doit faire face, est attractif.

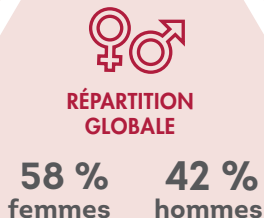
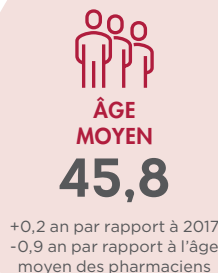
Conditions climatiques spécifiques, présence de fabricants uniquement en métropole, conditions d'approvisionnement dépendantes des flux maritimes et aériens, ... ces contraintes particulières obligent l'exercice ultra-marin à toujours s'adapter. Il doit également composer avec certaines dispositions nationales parfois peu adaptées .

Mais comme en métropole, le maillage est préservé : la stabilité du nombre d'établissements permet de maintenir une présence pharmaceutique au plus près de la population, tout comme la présence de pharmaciens dans des endroits peu accessibles, comme dans les cirques de la Réunion, la Désirade ou certaines zones de Mayotte ou de Guyane.

Brigitte Berthelot-Leblanc
Présidente de la SECTION E



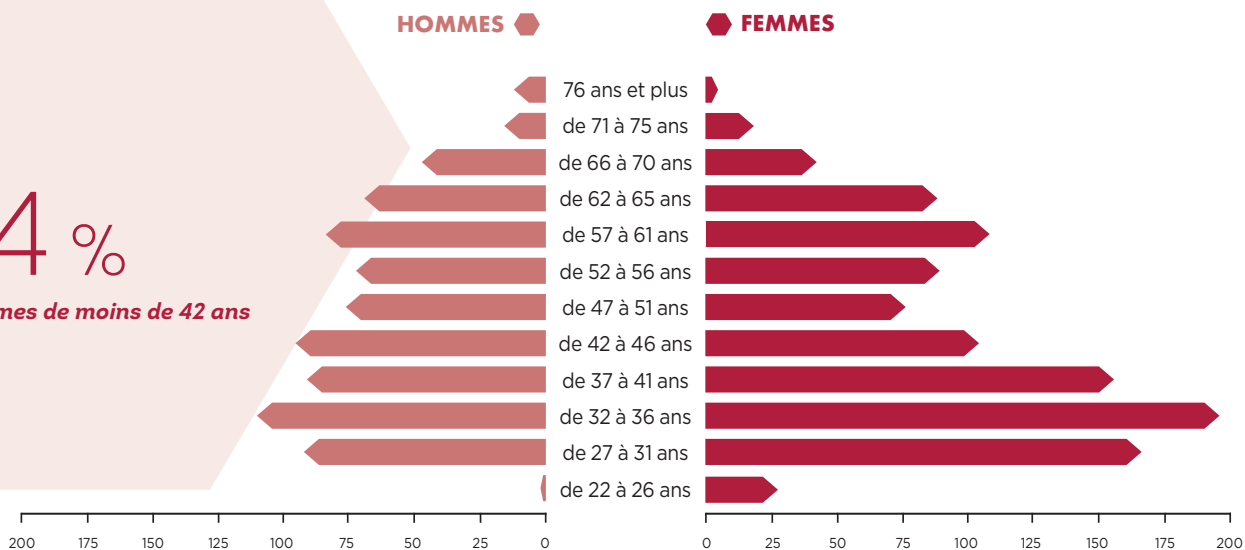
CHIFFRES CLÉS 2018



La section des pharmaciens d'outre-mer regroupe tous les pharmaciens exerçant dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et Réunion) et les collectivités d'outre-mer (Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna).

● PYRAMIDE DES ÂGES ET RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

64 %
de femmes de moins de 42 ans



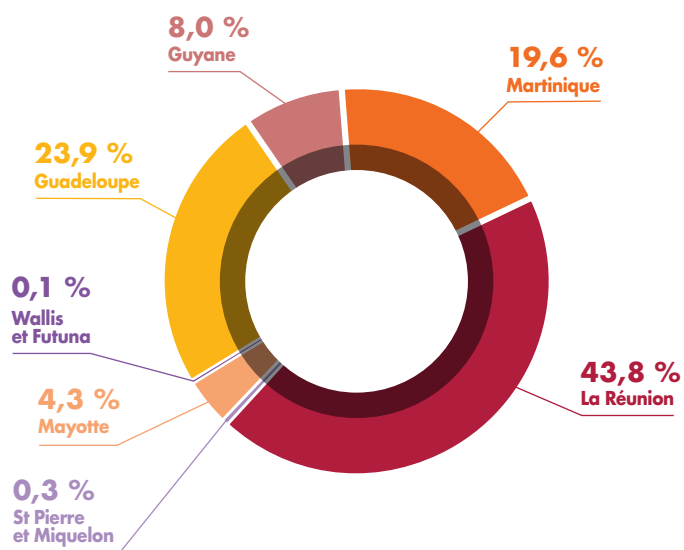
Les femmes sont majoritaires (58 %). Ceci s'explique par leur forte présence chez les moins de 42 ans (64 %). Au-delà de cet âge, le ratio hommes/femmes s'équilibre.

1 Effectifs par métier et par territoire

	Titulaires d'officine	Adjoints d'officine	Pharmaciens de l'industrie	Fabricants Import. Exploit. Distrib. en gros	Pharmaciens de la distrib. en gros	Pharmaciens biologistes	Pharmaciens en établissements de santé	Total	%
Guadeloupe	173	161		2	11	53	39	439	23,9 %
Guyane	51	53		2	5	17	20	148	8,0 %
Martinique	149	105		3	11	48	44	360	19,6 %
La Réunion	297	332	2	2	24	84	65	806	43,8 %
St-Pierre-et-Miquelon	1					1	3	5	0,3 %
Mayotte	22	36			1	4	16	79	4,3 %
Wallis-et-Futuna						1	1	2	0,1 %
Total	693	687	2	9	52	208	188	1 839	100%

75 % des pharmaciens d'outre-mer exercent en officine

REPARTITION DES PHARMACIENS DANS LES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER EN 2018



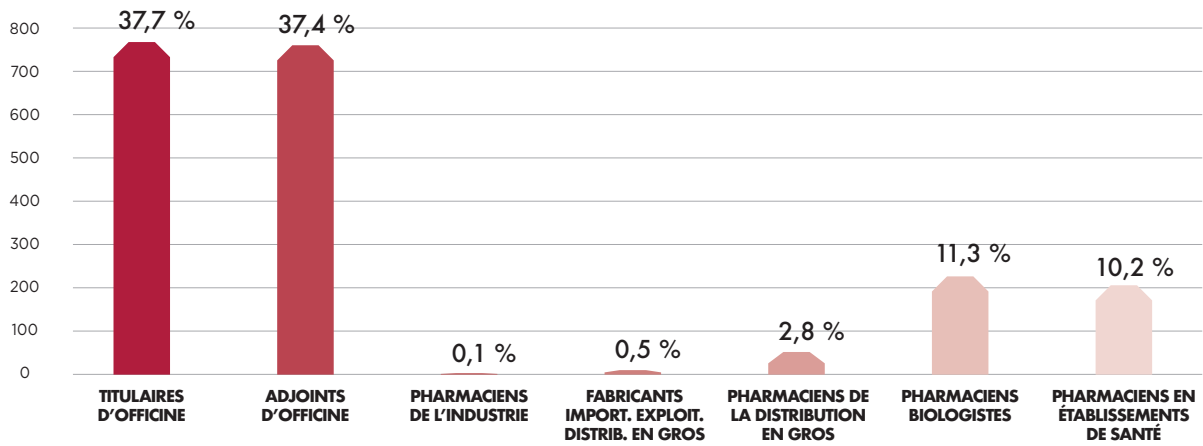
87% des effectifs sont concentrés sur :

- La Réunion,
- La Guadeloupe,
- La Martinique.

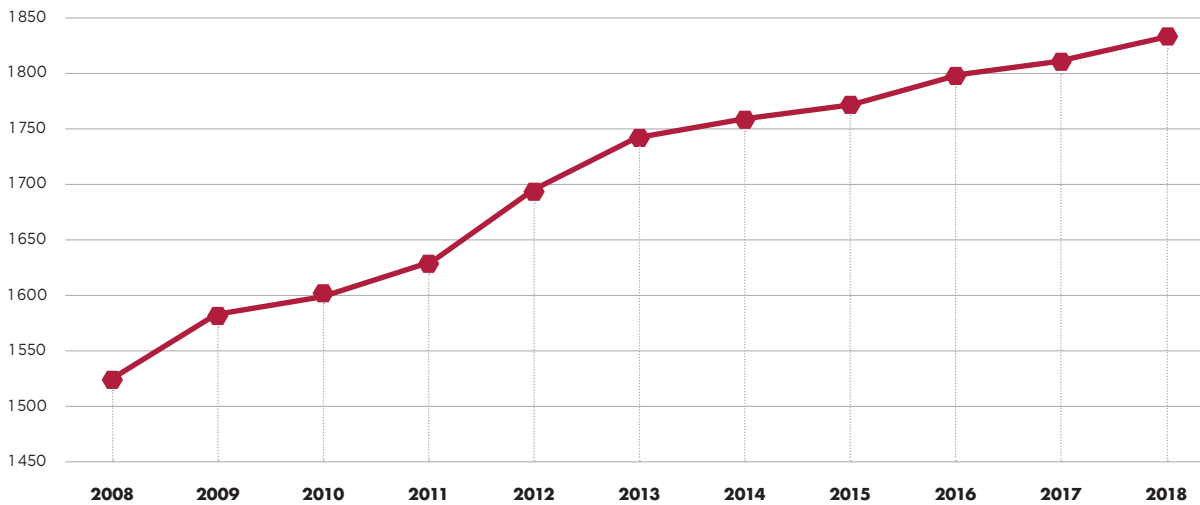
+1,8 %

en 2018, le nombre de pharmaciens inscrits en section E a légèrement augmenté, particulièrement en raison de l'augmentation du nombre d'adjoints en officine.

REPARTITION PAR ACTIVITE DANS LES DEPARTEMENTS ET COLLECTIVITES D'OUTRE-MER EN 2018



EVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION E DEPUIS 2008



ÉVOLUTION DES PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION E PAR MÉTIER

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Titulaires d'officine	686	690	694	701	709	706	711	707	706	697	693
Pharmaciens de l'industrie	5	4	5	5	5	2	2	2	2	2	2
Fabricants, Import. Exploit. et Distrib. en gros	6	6	7	5	7	12	13	7	7	7	9
Pharmaciens de la distribution en gros	40	44	44	45	49	46	44	50	48	50	52
Pharmaciens adjoints	472	519	511	519	560	610	595	615	644	655	687
Pharmaciens des établissements de santé	111	120	130	142	148	154	169	172	179	186	188
Pharmaciens biologistes	203	198	207	212	216	212	221	215	208	209	208
Total	1 523	1 581	1 598	1 629	1 694	1 742	1 755	1 768	1 794	1 806	1 839
Taux d'évolution annuel (en %)	+1,7%	+3,8%	+1,1%	+1,9%	+4,0%	+2,8%	+0,7%	+0,7%	+1,5%	+0,7%	+1,8%

+21 %

en 10 ans

Cette hausse est principalement liée à celle du nombre d'adjoints : leur population a augmenté de 46 % en 10 ans, alors que celle des titulaires reste stable

(+1 %). Les effectifs des pharmaciens en établissement de santé ont eux augmenté de 67 % sur la période.

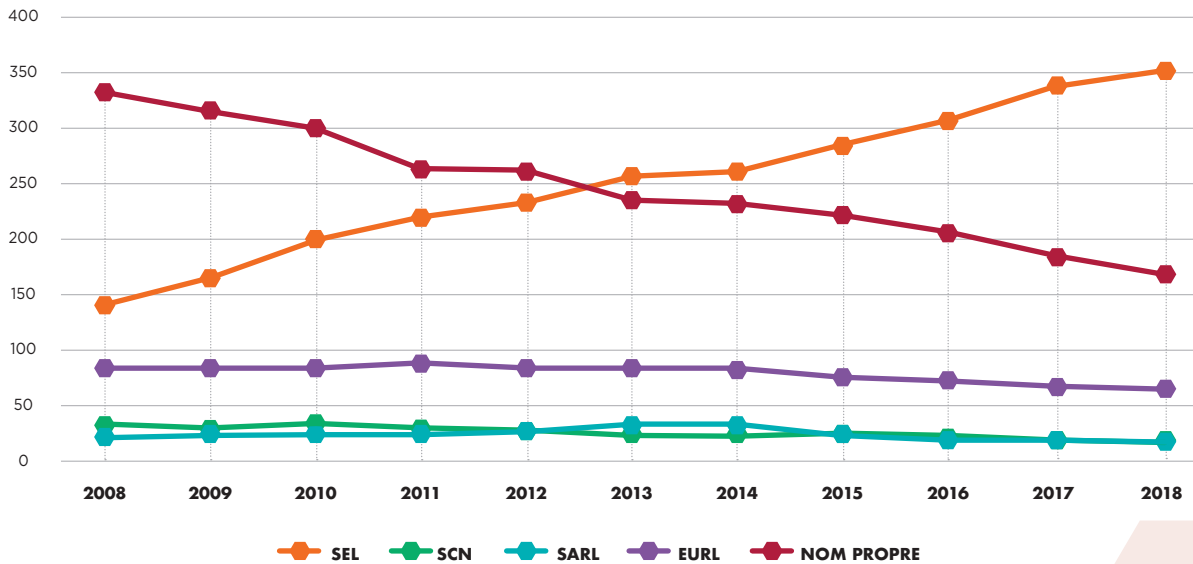
Les pharmaciens du médicament

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER EN 2017 ET 2018

	Nombre de PUI en 2017	Nombre de PUI en 2018	Nombre d'officines en 2017	Nombre d'officines en 2018
Guadeloupe	19	20	162	160
Guyane	8	7	49	50
Martinique	19	20	144	141
La Réunion	21	21	247	246
St-Pierre-et-Miquelon	1	1	1	1
Mayotte	1	1	20	22
Wallis-et-Futuna	1	1	0	0
Total	70	71	623	620

Le nombre d'officines est quasiment stable par rapport à 2017 mais depuis 10 ans les structures juridiques évoluent

ÉVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION DES PHARMACIES D'OUTRE-MER DEPUIS 2008



Comme en France métropolitaine, la part des officines exploitées en Sociétés d'Exercice Libéral (SEL) dans les départements et collectivités d'outre-mer poursuit sa croissance.

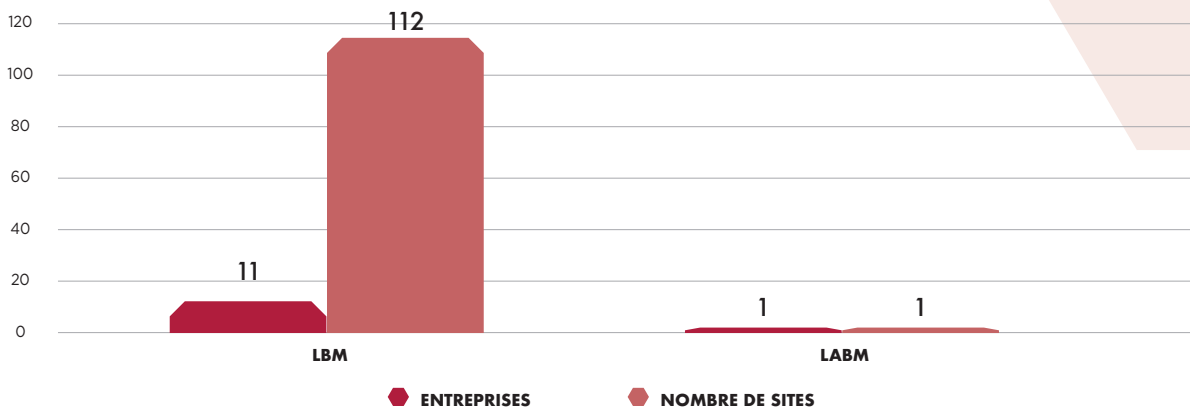
Le nombre d'entreprises choisissant cette forme juridique a plus que doublé depuis 2008 alors que le nombre de sociétés exploitées en nom propre diminue. Depuis 2013, la SEL est le mode d'exploitation majoritaire.

Le nombre de sociétés exploitées en nom collectif, en SARL et EURL et SNC, se réduit lentement.

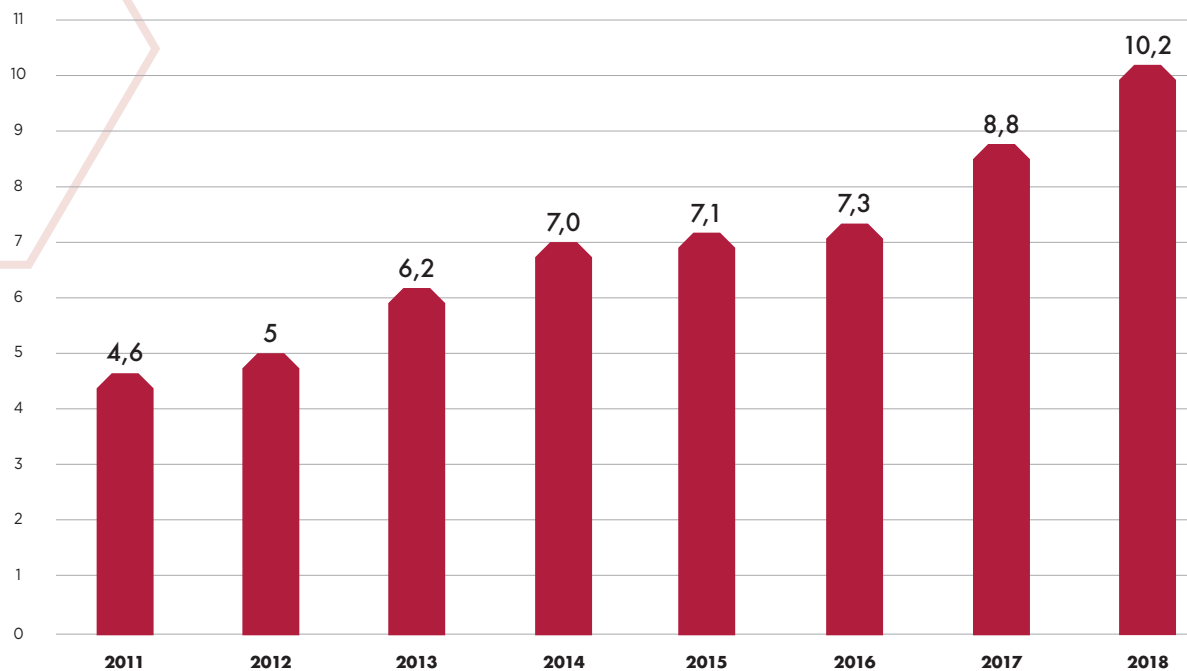
3 La biologie

LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

RÉPARTITION DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE PAR TYPE DE STRUCTURE EN 2018



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SITES PAR LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE



Année	Nombre d'entreprises en LBM	Nombre de sites	Nombre moyen de sites/LBM
2011	8	37	4,6
2012	11	55	5,0
2013	13	80	6,2
2014	14	98	7,0
2015	15	107	7,1
2016	15	110	7,3
2017	13	114	8,8
2018	11	117	10,2

Avant janvier 2010 : une structure pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyses de biologie médicale (LABM) au maximum. Depuis janvier 2010 : une structure exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur

un ou plusieurs sites sans limitation de nombre. Depuis cette date, on constate un mouvement de restructuration et de regroupements, qui voit le nombre de sites par LBM augmenter, passant de 4,6 sites en moyenne par LBM à 10,2 en 2018.

Cette tendance est supérieure à celle observée en métropole (10,2 en outremer contre 9,7 en métropole).

**VOUS SOUHAITEZ OBTENIR
DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES
SUR LA DÉMOGRAPHIE PHARMACEUTIQUE
DANS VOTRE RÉGION ?**

L'ORDRE PUBLIE 13 FASCICULES RÉGIONAUX

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Grand Est
- Normandie
- Outre-Mer
- Bourgogne-Franche-Comté
- Hauts-de-France
- Nouvelle Aquitaine
- Pays-de-la-Loire
- Auvergne-Rhône-Alpes
- Île-de-France
- Occitanie
- Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- Centre-Val-de-Loire

ACCESSIBLES EN TÉLÉCHARGEMENT SUR :
www.ordre.pharmacien.fr/Communications/Elements-demographiques



Ordre national des pharmaciens
4, avenue Ruysdaël
75379 Paris cedex 08
Tél. : 01 56 21 34 34 - Fax : 01 56 21 34 99

www.ordre.pharmacien.fr

 **@Ordre_Pharma**

 **OrdrePharma**